



# Commune de Marly

## Rapport de gestion 2023

---





## Table des matières

Le Conseil général	4
Le Conseil communal	6
<b>Les Dicastères</b>	
<b>Administration générale</b>	<b>7</b>
Secrétariat général	9
Ressources humaines	9
Communication	14
Informatique	16
Archives et gestion documentaire	16
Naturalisations	18
<b>Finances</b>	<b>20</b>
Finances et impôts	20
<b>Accueil à la population et ordre public</b>	<b>30</b>
Elections et votations	30
Contrôle des habitants	30
Police	35
Militaire	38
Organe communal de conduite (ORCOC)	38
<b>Urbanisme et patrimoine</b>	<b>39</b>
Police des constructions	39
Bâtiments communaux et scolaires	40
Réalisation et état des travaux	42
Aménagement du territoire	45
Plan de mobilité	46
<b>Eaux, édilité et espaces verts</b>	<b>47</b>
Distribution d'eau	47
Protection des eaux	51
Endiguement	53
Edilité et espaces verts	55
<b>Action sociale, vivre ensemble et santé</b>	<b>59</b>
Affaires sociales	59
Santé publique	65
PITSC	67
Cohésion sociale	69
<b>Enfance et formation</b>	<b>73</b>
Enseignement et formation	73
Petite enfance	77
Bibliothèque	82

## | Le Conseil général

Au chapitre des mutations, cette troisième année de la législature 2021-2026 a connu trois démissions : M. Antoine Arbach a été remplacé par Mme Véronique Schnewly (PLR), M. Khalil Thebti a été remplacé par M. Charles Navarro (LC) et M. Claus Jacobs a été remplacé par M. Alexandre Ariosa (LV).

Le législatif communal a tenu 4 séances en 2023, en premier lieu sous la présidence de M. Eric Bugnon (PVL) puis sous celle de Mme Catherine Meuwly (PLR). Le Bureau du Conseil général a préparé, au cours de 4 séances, l'ordre du jour des séances du Conseil général, en collaboration avec le Conseil communal.

### **Vote électronique**

L'année 2023 a été marquée par l'introduction du vote électronique qui a été utilisé pour la première fois lors de la séance du 29 mars. La prise en main du dispositif s'est faite sans problème particulier et le résultat des votes est affiché lors de la séance. Dorénavant et ainsi que le prévoit la loi sur les communes, les résultats du vote électronique sont nominatifs et sont consignés dans le procès-verbal des séances.

Pour préparer cette introduction du vote électronique, le Bureau du Conseil général a élaboré une directive pour en définir les modalités. Il a consacré en date du 9 février 2023 une séance extraordinaire pour finaliser et adopter ce document.

### **Bureau du Conseil général**

Le Bureau du Conseil général a porté la réflexion sur sa composition et sur les présences lors de ses séances. Il est parti du principe que la loi sur les communes définit la composition du Bureau du Conseil général comme étant formé du président, du vice-président et des scrutateurs (art. 34 LCo). Or la pratique établie à Marly était que les chefs de groupes politiques participaient également à ces séances pour former le « Bureau élargi », avec la présence des membres du Conseil communal.

Les réflexions ont porté en premier lieu sur le rôle du Bureau, selon les dispositions légales, afin de définir la composition la plus adéquate. Il est ainsi apparu que le rôle du Bureau porte essentiellement sur la fixation de l'ordre du jour et sur les questions de procédure, sans dimension politique. Dès lors et après avoir évalué diverses variantes, le Bureau a pris la décision, lors de sa séance du 8 mai 2023, de siéger dans sa forme « restreinte », selon sa composition fixée dans la LCo. Dans le même sens, les membres du Conseil communal ne participent plus aux séances du Bureau.

Au cours de ces quatre séances, le Conseil général a traité les principaux objets suivants :

#### **Séance du 29 mars 2023 (44 présents)**

- L'élection à la vice-présidence du Conseil général en remplacement de M. Antoine Arbach, démissionnaire.
- L'élection d'un membre à la Commission des naturalisations.
- La révision totale du règlement communal du cimetière.
- Le mandat d'étude pour l'assainissement de la Maison de quartier, Pavillon 1.
- L'implémentation du programme de gestion parascolaire « MonPortail ».

#### **Séance du 31 mai 2023 (48 présents)**

- Le rapport de gestion 2022.
- L'examen et l'adoption des comptes 2022.
- Le plan financier 2023-2027.
- L'adoption des statuts modifiés de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.
- La décision de transmission du postulat déposé par Mme Catherine Meuwly (PLR) et M. Vincent Adamo (PLR), en faveur de l'ouverture d'une classe bilingue 1H à l'école de Marly Cité ou Marly Grand-Pré.
- Les élections à la présidence et à la vice-présidence du Conseil général.

#### **Séance du 11 octobre 2023 (44 présents)**

- Le nouveau règlement relatif à la distribution de l'eau potable.
- La révision partielle du règlement du Conseil général.
- La révision partielle du règlement du personnel communal.

### **Séance du 5 décembre 2023 (44 présents)**

- La présentation du plan financier 2024-2028.
- La modification du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de 80.0% à 89.0% de l'impôt cantonal de base.
- La modification du coefficient de l'impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales de 80.0% à 89.0% de l'impôt cantonal de base.
- L'examen et l'adoption du budget de résultats.
- L'examen et l'adoption du budget des investissements, dont
  - l'assainissement de l'infrastructure informatique, 2<sup>ème</sup> phase ;
  - l'extension de la crèche communale Les Lucioles ;
  - la requalification de la route cantonale (Jonction-Gérine), phase d'études du projet ;
  - le remplacement et le déplacement de conduites d'eau, secteur du chemin de la Forêt ;
  - l'achat de véhicules et machines ;
  - la consolidation d'une partie de la berge de la Gérine ;
  - l'implémentation du programme de gestion parascolaire MonPortail.

Le Conseil général a aussi été informé en particulier sur :

- la criminalité à Marly ;
- la pétition pour les parkings communaux ;
- le concours pour la caserne des pompiers et le P+R Corbaroche ;
- le chantier du 3<sup>ème</sup> centre scolaire ;
- l'exploitation de la piscine de Marly ;
- le projet d'architecture pour l'école de Marly Cité ;
- la mise en place d'une commission d'information ;
- l'avancement de différents dossiers communaux ;
- la situation des écoles, de la crèche et des accueils extrascolaires.

## | Le Conseil communal

Durant l'année 2023, le Conseil communal a siégé à 40 reprises en séances ordinaires pour assurer la gestion des affaires communales. Il a également tenu une séance extraordinaire le 9 septembre 2023 pour traiter des budgets pour l'année suivante, en fixant des priorités politiques guidant les choix en matière de dépenses courantes et d'investissements.

En marge de ces séances, il a rencontré le Conseil communal de Fribourg pour une discussion de travail et d'échanges, les responsables des services et secteurs communaux pour une présentation des projets et des dossiers en cours, l'Association des communes pour l'exploitation d'un corps de police intercommunal (ACoPol) pour une information sur son organisation et ses activités, les représentants de la Police de proximité pour une présentation des aspects sécuritaires à Marly, la société Biol Conseils SA pour une présentation sur la gestion des déchets, le Consortium pour l'alimentation en eau de la ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN) pour une information sur les modifications des principes financiers de l'association, les représentants de REPER, et les nouveaux collaborateurs de l'administration communale. Le Conseil communal a en outre collaboré avec le Bureau du Conseil général à la préparation de l'ordre du jour des 4 séances du Conseil général.

En sus de nombreuses assemblées générales, le Conseil communal a notamment participé à la soirée d'information de l'Association du cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français sur la modification de la clé de répartition, à l'exposition Migration-Voix de femmes, à l'inauguration de la crèche Les Libellules sise au MIC, à l'inauguration du tronçon Grand-Clos de la TransAgglo organisée par la commune de Villars-sur-Glâne, à la visite annuelle du Service cantonal des forêts, à la journée commémorative des 20 ans de la nouvelle commune de Le Mouret, au Séminaire sur la mobilité organisé par l'Association des communes fribourgeoises, à l'inauguration de la fresque des solidarités, à la rencontre annuelle de l'économie de la ville de Fribourg, à la signature de la charte « Cuisinons notre région », au vernissage du concours de la future extension du P+R de Corbaroche et de la nouvelle caserne de pompier, et à la pose de la première pierre de l'Hôtel des innovations.

Le Conseil communal a pris part à la vie locale et à la vie des sociétés, aux manifestations sportives ou culturelles. En particulier, il a participé au 40<sup>ème</sup> anniversaire du Judo Club Marly, à l'Open de Marly et à la soirée du personnel communal. Le Conseil communal a renouvelé son invitation aux entreprises, artisans et indépendants actifs à Marly en organisant la rencontre de l'économie locale. Cette dernière s'est déroulée sous les auspices des sociétés Automobiles Zimmermann SA et ActiveBike, avec la présence de M. Olivier Curty, Conseiller d'Etat, et près de 130 participants.

Enfin, le Conseil communal a participé à l'inauguration du centre de la commune de Hünenberg, dans le cadre de son partenariat avec la commune zougnoise.

### Administration générale

**Responsable** : Christophe Maillard, Syndic  
**Suppléant** : Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal

#### Le mot du Syndic

*Alors que le cap du milieu de mandat au Conseil communal est franchi, il est opportun de dresser un premier retour sur les actions accomplies et les projets en cours, ceci en gardant comme ligne directrice le Programme de législation 2021-2026 du Conseil communal. En 2023, nous pouvons ainsi célébrer plusieurs réalisations majeures qui auront un impact durable sur notre commune.*

*Après des retards et complications essentiellement dus au Covid-19 puis à la guerre en Ukraine, le chantier du **3ème centre scolaire de Château d'Eau** s'est poursuivi selon la nouvelle planification. Ce projet, initialement prévu pour être opérationnel dès la rentrée 2023-2024, le sera pour celle de 2024-2025. Ce nouveau centre scolaire vise à absorber la croissance démographique très rapide de la commune d'ores et déjà dopée par le développement du quartier de l'Ancienne Papeterie, celui du Moraty, et les nombreux petits immeubles qui se réalisent notamment le long des grands axes routiers ; il vise aussi à anticiper les besoins qui seront engendrés par le futur Parc des Falaises. Le développement de ce centre scolaire répond à un besoin crucial en matière d'éducation et de formation pour les générations*

*Les mesures prises systématiquement pour développer la **biodiversité** reflètent l'engagement du Conseil communal envers un avenir durable et respectueux de la nature. En protégeant et en préservant notre écosystème local, nous assurons la qualité de vie de nos habitants pour les années à venir et créons un environnement de vie en adéquation entre le tissu bâti et la nature. A ce titre, des démarches sont en cours pour **requalifier la route cantonale de l'arrêt TPF « Jonction » à l'arrêt TPF « Gérine »**, sur un modèle similaire à celui qui a déjà été réalisé à l'entrée de Marly depuis le Pont de Pérolles. Diverses **prairies fleuries** ont également été plantées, et la population marlinoise a été sensibilisée à cette problématique via le Marly Info et une soirée d'information.*

*En parallèle de ces réalisations, le Conseil communal s'efforce de continuer à augmenter l'attractivité de la commune en investissant dans des aménagements de qualité et en promouvant **le sport comme vecteur de cohésion sociale**. Divers projets de développement sportif ont été initiés dans le courant de l'année pour la zone sportive de Corbaroche, et de nombreuses mesures de cohésion ont été prises pour toutes les générations de Marly. A fin 2023, la population de Marly avait déjà atteint plus de 9'100 habitants. **Ce développement démographique très rapide**, avec les mesures qu'il implique dans tous les dicastères, nécessite des investissements conséquents pour de nouveaux objets. Il s'agit dans le même temps, malheureusement, de rattraper*

*futures, mais également à des besoins en matière d'accueil extrascolaire, comme l'a révélé un sondage réalisé par la commune en 2022.*

*En parallèle, le Conseil communal a lancé en juin 2023 un concours de projets d'architecture à deux degrés en vue de **rénover ou reconstruire le centre scolaire de Marly Cité**, ceci tout en planifiant en coordination avec le RSS l'extension de l'EMS « **La résidence des Epinettes** » tout proche. Par ce concours, le Conseil communal entend aussi réaménager le centre du village en y créant un ensemble cohérent, notamment en accordant une attention particulière aux espaces extérieurs et à la place du village d'ores et déjà existante. L'objectif est de créer à cet endroit un espace vivant, dans lequel la population devrait se rendre naturellement.*

*certain investissements repoussés depuis 2014, faute de ressources financières. C'est pourquoi, et tant le Conseil général que la population de Marly l'ont compris, une **hausse d'impôts** s'est avérée inévitable à fin 2023. Ceci nonobstant, le Conseil communal a encore une fois fortement priorisé les investissements et les prestations, et continuera à le faire à l'avenir, ceci afin de concentrer les efforts sur les projets cruciaux pour l'ensemble de la population marlinoise et pour le bon fonctionnement de notre administration. Par ailleurs, et pour chaque investissement, le Conseil communal veille à ce que celui-ci corresponde aux besoins et moyens de la commune, en la rendant attractive, mais sans jamais verser dans les dépenses somptuaires.*

En somme, le programme de législature suit son cours, et de nombreux objectifs ont été réalisés ou initiés jusqu'à ce jour. Le Conseil communal demeure déterminé à poursuivre ses efforts pour faire de Marly une commune dynamique, attractive et durable, pour tous ses habitants.

Tout en suivant point par point les grands objectifs de son programme de législature, le Conseil communal a entamé ou réalisé en 2023 de nombreuses actions et projets prioritaires dans tous les dicastères. En voici un aperçu plus détaillé :

**Concernant son engagement pour la qualité des prestations aux citoyens et aux entreprises, il a notamment :**

- a) entamé diverses démarches en vue de l'instauration d'un guichet virtuel au service des citoyens ;
- b) renforcé de manière significative la sécurité informatique de l'ensemble du réseau communal et continue à le faire ;
- c) développé une communication active de la commune, que ce soit via le Marly Info, les réseaux sociaux, ou en dynamisant le site internet ;
- d) conclu des contrats de DDP en faveur de différentes entreprises marlinoises afin de leur permettre de se développer (Awaïs, Gugler Elektronik AG, Espace Khan Sàrl) ;
- e) organisé la traditionnelle rencontre de l'économie locale qui a réuni plus de 120 personnes dans les locaux d'ActiveBike, notamment en présence du Conseiller d'Etat Olivier Curty ;
- f) créé sur le site de la commune une page internet dédiée aux commerces et aux entreprises, ceci afin de favoriser l'implantation de nouvelles entités ;
- g) instauré une commission des systèmes d'information, afin de proposer, en collaboration avec des élus et des spécialistes, les meilleures solutions possibles dans ces domaines stratégiques, onéreux et en constante évolution.

**Concernant son engagement à offrir un environnement de vie en adéquation avec le tissu bâti et la nature, il a d'ores et déjà :**

- a) informé la population sur les espèces indigènes et les essences d'arbres recommandées sous nos latitudes. La page du site internet Espaces verts a ainsi été mise à jour afin de donner des conseils et de lister les essences recommandées par le canton ;
- b) planté des arbres « indigènes climatiques » à la route de Chésalles : 1 chêne, 1 prunier et 2 érables ;
- c) retenu 700 m<sup>2</sup> répartis sur 8 parcelles pour devenir des prairies fleuries ;
- d) validé le PAD du futur Parc des Falaises.

**Concernant son engagement à accompagner une mobilité et une politique énergétique cohérentes et durables, il a notamment :**

- a) entamé les démarches en vue de la requalification de la route cantonale entre la Jonction et la Gérine ;
- b) favorisé la mobilité douce en entamant des discussions concernant la future TransAgglo.

**Concernant son engagement à favoriser un mode de vie actif avec des infrastructures adaptées et un milieu sécurisé, il a entre autre :**

- a) entrepris des démarches pour la remise en état du sentier planétaire ;
- b) sécurisé le sentier de la Gérine, via un nouvel itinéraire à la hauteur des falaises du Bois du Devin ;
- c) obtenu un crédit d'investissement afin de sécuriser et consolider les berges de la Gérine ;
- d) réorganisé la police locale, notamment grâce à l'engagement d'un chef de poste de formation policière.

**Concernant son engagement à développer une dynamique sociétale porteuse de cohésion, il a en particulier :**

- a) confié à l'association d'utilité publique REPER le mandat de mise à disposition d'un éducateur ou d'une éducatrice de rue pour une durée de 2 ans ;
- b) mis à disposition des locaux communaux pour diverses associations d'utilité publique ;
- c) élaboré et publié une brochure destinée aux seniors afin de rendre plus accessibles les prestations et services qui leur sont destinés ;
- d) créé un Conseil des seniors visant à l'amélioration de la communication et de la diffusion de l'information auprès des seniors.

*En 2023, le Conseil communal dans son entier s'est à nouveau révélé soudé et proactif, animé par la même volonté de servir au mieux les intérêts de la commune de Marly.*

*Le soussigné profite de ces quelques lignes pour relever l'engagement constant de l'équipe du Secrétariat général de la commune ; elle est pour lui un appui indispensable. Il relève aussi l'engagement de tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la commune, sans qui toutes les avancées précitées, mais aussi toutes celles qui seront révélées plus en détail dans le compte rendu de chaque dicastère, ne seraient pas possibles.*

*Christophe Maillard*

## **Secrétariat général**

Le Secrétariat général œuvre en soutien aux services communaux en fournissant des prestations internes et un appui en matière d'administration, de ressources humaines et d'informatique. Il veille à la bonne coordination au sein de l'administration et assure nombre de tâches transversales. En 2023, un souci particulier a été porté à cette transversalité au sein de l'administration. Ainsi, des postes ont été définis dans ce sens, comme en particulier la nouvelle fonction de spécialiste en projets urbains, rattachée à l'Administration générale, et dont un but est d'assurer une coordination des projets entre les services. Ce poste s'inscrit dans la continuité de différents engagements à vocation essentiellement transversale qui ont été validés durant cette même année (coordinatrice socio-éducative) ou l'année précédente (responsable informatique). Le Secrétariat général assure également le lien entre les autorités politiques (Conseil communal et Conseil

général), l'administration communale et la population. La préparation des séances et la mise en œuvre des décisions font partie de ses tâches essentielles et se traduisent par un nombre important de démarches et la production des documents officiels de la commune. Le Secrétariat général et son équipe assurent le secrétariat au plein sens du terme des divers organes politiques de la commune, en particulier du Conseil communal, du Conseil général, du Bureau du Conseil général ainsi que le support à diverses commissions. Ses attributions lui confèrent un rôle central dans le fonctionnement des institutions et des liens avec la population. Les tâches du Secrétariat général s'exercent également en matière de communication avec la gestion du site internet de la commune et la préparation des éditions du bulletin Marly Info. De façon générale, la communication interne et externe est de sa compétence et s'exerce par les différents canaux établis.

## **Ressources humaines**

L'ensemble des données et informations relatives au personnel communal et à sa gestion sont regroupées sous ce chapitre. Les Ressources humaines sont placées sous la direction de M. Christophe Maillard, Syndic, et compte 2.30 EPT.

### **Réorganisation et capital humain**

Les bases de la réorganisation ont été posées en 2021, avec la redéfinition des contours des nouveaux services. Cette réorganisation s'est poursuivie en 2022 et 2023 avec la mise au concours de plusieurs postes, dont la nécessité a été relevée dans le cadre de la réorganisation. C'est ainsi que plusieurs collaborateurs et collaboratrices ont été engagés, dont certains occupent de nouvelles fonctions, d'autres venant renforcer des équipes existantes. Cela est le cas pour le renforcement du secteur de la sécurité avec l'engagement d'un chef de poste à 100%. Enfin, le service Enfance et formation a mis au concours un poste de chef cuisinier. Ceci s'inscrit dans la continuité de la professionnalisation des secteurs concernés.

La réorganisation se poursuit en 2024 et se trouve toujours dans les mains du Secrétaire général et de la Responsable RH, sous le regard attentif de la Commission RH.

### **Activités**

Malgré un rythme de travail soutenu, les missions de l'équipe RH ont été accomplies avec diligence et professionnalisme, gardant à l'esprit le bien-être des collaborateurs et collaboratrices.

Un grand travail de recherches et de mise en évidence de problématiques liées au passage des montants issus du programme salaire vers la comptabilité générale a été effectué et les corrections comptables nécessaires ont été apportées.

L'accompagnement et l'encadrement « collaborateur » a trouvé son point de mire en 2023 avec la réorganisation du secteur de la sécurité et la gestion des conflits.

### Evénements

Le Conseil communal a marqué de façon particulière les 35 ans d'activités de M. Patrick Haymoz, contremaître au sein du secteur Edilité et espaces verts, les 25 ans de service de Mme Martine Scherwey, collaboratrice administrative auprès du secteur Contrôle des habitants et réception, les 20 ans d'activités de Mme Verica Georgiev, collaboratrice auprès du service des Finances ainsi que les 15 années de service de MM. Laurent Corpataux et René Yerly, respectivement responsable du service Urbanisme et patrimoine et collaborateur technique auprès du secteur Eau et assainissement.

### Evolution de la charge de travail

Au cours de l'année 2023, l'administration communale a eu sous contrat plus de 201 auxiliaires ainsi que 127 collaborateurs et collaboratrices fixes de droit public, pour un total de 321 employée-e-s. Le personnel fixe et auxiliaires représente, quant à lui, 100.42 EPT (équivalent plein temps).

Le récapitulatif ci-après permet de suivre l'évolution des principaux indicateurs des activités RH courantes au cours des cinq dernières années.

	Accidents non-prof	Accidents prof.	Maladie*	Certificats de salaires établis	Alloc familiales	départs	Engagements**	Recrutement***
2019	8	1	14	432	714	8	12	8
2020	4	1	13	472	673	16	24	18
2021	3	0	21	456	688	10	12	12
2022	7	1	22	450	629	19	25	14
2023	3	3	10	504	682	18	46	23

\* Il s'agit de cas de plus de 30 jours, ayant été annoncés à l'assurance perte de gain maladie.

\*\* Ces engagements concernent le personnel fixe communal, les apprenti-es et les auxiliaires engagé-e-s pour la 1<sup>e</sup> fois.

\*\*\* La différence entre recrutement et engagement réside dans le fait que certains engagements de personnel auxiliaire notamment ne font pas l'objet d'une procédure de recrutement.

### Recrutement

En 2023, les chiffres-clés de ce domaine sont les suivants :

- ✓ 756 dossiers de candidatures reçues
- ✓ 23 procédures de recrutement abouties
- ✓ 136 candidats auditionné-e-s

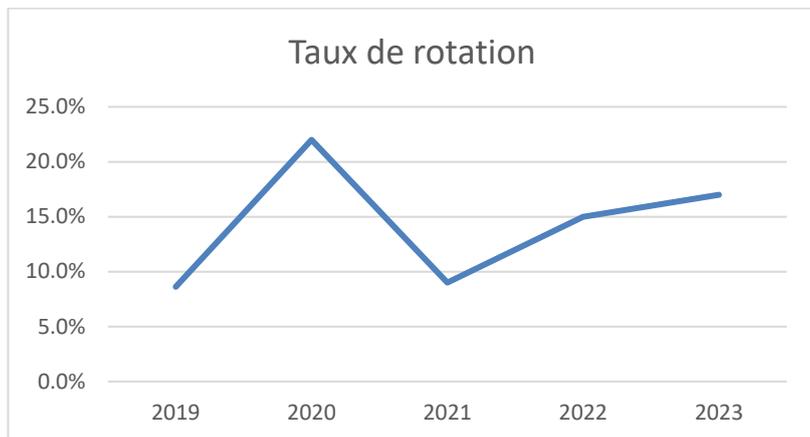
Le recrutement représente un volet important de l'activité RH qui met tout en œuvre pour accompagner les différents services et secteurs concernés dans leurs démarches. C'est toujours dans un souci d'optimisation des ressources humaines et des procédures que les démarches sont initiées. Chaque départ est l'occasion de repenser et le cas échéant réorganiser une fonction, un domaine ou un secteur.

### Départs

Les mouvements au sein de l'effectif communal fixe sont quasiment identiques à 2022 ; le motif principal reste la démission, suivi de la retraite puis des fins de formation.

### Taux de rotation

Le taux de rotation du personnel de la commune de Marly est de 17%. L'augmentation de ce taux est la conséquence d'une hausse du nombre de départs par rapport au nombre d'engagements de personnel fixe de droit public. Cela est également l'une des conséquences directes de la réorganisation en cours.



En 2023, le taux de rotation a augmenté, passant de 15% en 2022 à 17% en 2023. Cela est induit par la suite de la réorganisation.

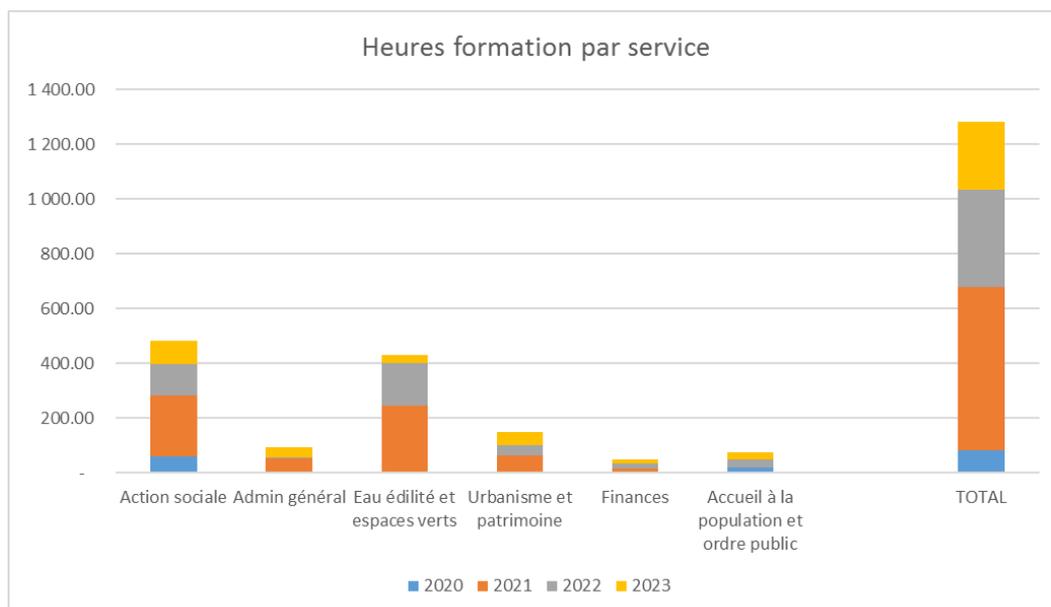
### Formation

En matière de formation du personnel, chaque service établit son programme en fonction des besoins.

En 2023, 30 formations ont été suivies, dont deux concernent l'acquisition de nouvelles compétences, le reste étant principalement des formations continues pour le maintien des connaissances.

Les heures dévolues à la formation se montent en 2023 à 246 heures et 40 minutes et concernent 33 personnes, et donc à une moyenne de 7 heures et 47 minutes par personne.

Le tableau ci-après donne un aperçu des heures de formation de 2020 à 2023. Ne sont pas comptées dans ce tableau les heures de formation des apprentis et des stagiaires.



### Formation de stagiaires et d'apprenti-e-s

#### ➤ Stage de durée limitée

La commune accueille, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-SO), ou pour des stages préalables.

En 2023, 6 stagiaires ont été accueilli-e-s ; 2 ont pu bénéficier des compétences du Service Action sociale, vivre ensemble et santé et 4 font partie intégrante de la dotation de la crèche.

## ➤ Apprentissage



L'administration forme simultanément trois apprenties employées de commerce qui effectuent leur cursus au Service des finances, au Service technique, au Service social, ainsi qu'au Contrôle des habitants. En 2023, deux apprenties ont terminé leur formation. Avec la refonte de la formation professionnelle au niveau fédéral, la décision a été prise de n'engager d'une seule apprentie en lien avec les nouvelles directives, ceci afin de permettre une meilleure prise en charge et adaptation à ces nouveautés. A noter que la crèche Les Lucioles encadre deux apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatifs-ves.

### Evolution de l'effectif communal

Plusieurs tâches sont effectuées sur mandats particuliers, notamment :

- 1 personne assure la mise à disposition du stand de tir 300 mètres pour la troupe et collabore à certains travaux d'entretien de la ligne de tir (d'entente avec la Société de tir de Marly) ;
- 1 personne occupe la fonction de préposé à l'agriculture ;
- 7 personnes fonctionnent comme appui pour les cours de natation dans le cadre du sport scolaire ;
- 1 personne assume le service du contrôle des champignons (intercommunal) ;
- 1 personne externe à l'administration assume la fonction d'administrateur du cimetière intercommunal ;
- 2 personnes externes s'occupent de la distribution du bulletin communal.

Le mandat de forestier communal est confié à la Corporation forestière Forêts-Sarine.

### Dotation de l'année 2023

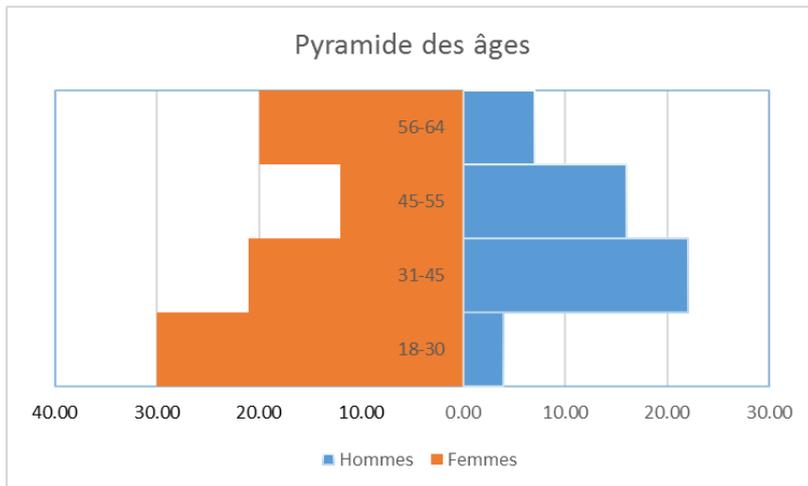
<b>Administration générale</b>		<b>8.55</b>
	Secrétariat général	2.60
	Ressources humaines	2.37
	Informatique	1.00
	Apprentie employé-e de commerce	2.58
<b>Urbanisme &amp; patrimoine</b>		<b>16.36</b>
	Police des constructions	1.00
	Bâtiment administratif	1.38
	Personnel d'exploitation	11.78
	Urbanisme & Patrimoine	2.20
<b>Enfance &amp; formation</b>		<b>32.23</b>
	Crèche	18.39
	Bibliothèque	1.90
	AES	7.42
	Ecoles	4.52
<b>Accueil à la population &amp; ordre public</b>		<b>8.50</b>
	Sécurité	3.20
	Défense militaire	0.60
	Agent de stationnement	1.20
	Contrôle des habitants/réception	3.50
<b>Action sociale</b>		<b>17.10</b>
	Cohésion sociale	4.00
	Social	6.77
	Améliorateurs d'environnement	5.02
	Senior+	0.32
	PITSC	1.00
<b>Finances</b>		<b>3.83</b>
<b>Eau, édilité et espaces verts</b>		<b>13.76</b>
	Eau	3.41
	Edilité et espaces verts	10.35
		100.34

### Chiffres-clé - Statistiques

#### Pyramide des âges

Une bonne gestion des ressources humaines, et en particulier une gestion prévisionnelle efficiente, implique d'être attentif à l'évolution de l'âge moyen de son personnel. Ceci permet non seulement de maintenir une pyramide aussi équilibrée que possible mais surtout d'assurer la relève.

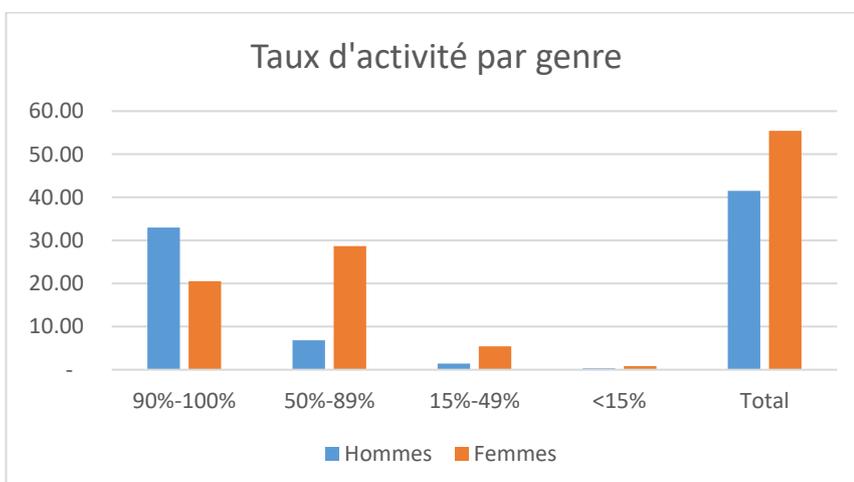
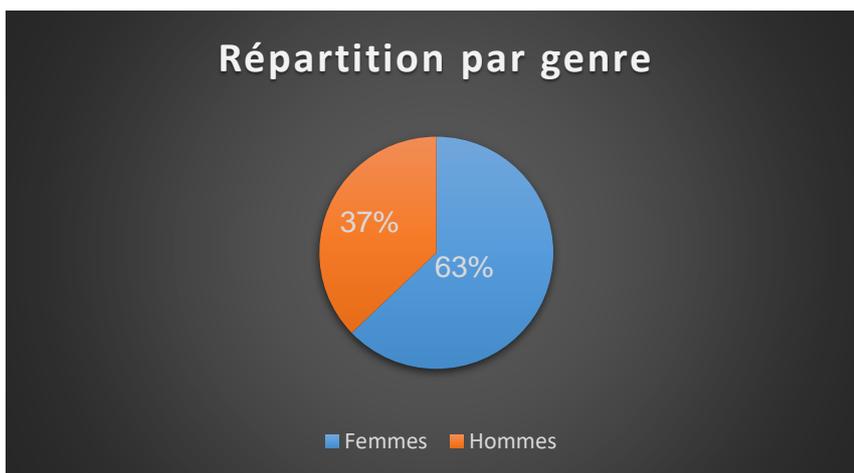
En 2023, l'âge moyen des collaborateurs et collaboratrices de l'administration communale reste inchangé par rapport à 2022 : il est de 44 ans.



La pyramide des âges de l'administration communale n'est pas très équilibrée et il faudra s'attendre à des départs en retraite groupés, soit une dizaine de personnes entre 2024 et 2027, puis à nouveau une dizaine de personnes entre 2028 et 2032.

#### Répartition par genre et par taux d'activité

La part des femmes dans l'administration communale dans son ensemble est plus importante que celle des hommes. Toutefois, et il s'agit là d'un élément qu'il conviendra si possible de corriger au gré des engagements et des départs, la part des femmes occupant des postes de cadres est actuellement encore trop faible.



## Perspectives 2024 et futures

### Règlementations RH

Plusieurs documents ont été pensés et rédigés en 2023, pour une entrée en vigueur en 2024. C'est notamment le cas de la directive en matière de gestion salariale. Celle-ci n'est pas une révolution, mais bien la formalisation de la pratique existante et usitée depuis de nombreuses années. Ce document permet de mettre en lumière, de façon claire et transparente, les éléments en lien avec les fonctions et leur évolution.

D'autres directives sont en cours de finalisation, comme la directive relative à la formation du personnel, celle en lien avec le personnel communal astreint ou encore la directive relative au système général d'appréciation.

Le travail de nettoyage du Règlement du personnel est également en cours d'adaptation avec un début des séances de réflexion en cours d'année 2024, pour une finalisation en 2025.

### Gestion du temps

Certaines fonctions ou plus particulièrement certains métiers nécessitent une présence plus accrue en dehors du temps réglementaire au sens de la directive sur le temps de travail. Ce sont essentiellement ces particularités qui seront mises en évidence et intégrées à une réglementation y relative.

### Réorganisation – suite

La Commission RH, qui se fait le relais des dossiers RH auprès du Conseil communal, a prévu de se pencher sur la réorganisation ou la précision des contours de certains secteurs comme celui des finances ou des bâtiments. Il s'agit en effet d'un travail déjà réalisé pour certaines classes de fonctions. D'autres analyses suivront pour celles nécessitant un ajustement en regard des pratiques du marché. Ces analyses iront de pair avec la mise à jour des descriptifs des dites fonctions.

## Communication

### Site internet

Le site internet de la commune de Marly constitue la vitrine de l'administration communale, offrant un accès centralisé à toutes les informations utiles, aux documents relevant de la LInf et du RELCo (tels que les procès-verbaux du Conseil général, les rapports de gestion, les bulletins d'information), ainsi qu'à la plupart des actualités. Chaque service a la possibilité de publier des articles sur leurs pages respectives, lesquelles sont ensuite automatiquement relayées sur la page d'accueil de la commune, permettant ainsi aux Marlinois d'accéder en tout temps aux informations spécifiques à chaque service.

La fréquentation du site internet connaît une croissance annuelle, à l'exception des années 2020 et 2021, où des chiffres particulièrement bas ont été enregistrés, probablement en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Cependant, en 2023, la fréquentation du site a explosé, avec une augmentation de 54% par rapport à l'année précédente, comme le démontrent les chiffres ci-dessous.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Visiteurs	73'617	47'756	10'950	4'092	35'283	22'823

Il est intéressant d'examiner les pages les plus consultées du site internet. Sans surprise, la page d'accueil est en tête, suivie par celle des cartes CFF, dont la vente a été interrompue par la commune début 2024 suite aux changements opérés par les CFF. En troisième position, on trouve les différents articles publiés sur le site, ce qui témoigne de l'intérêt de la population pour les actualités communales. Les pages de contact et les offres d'emploi viennent ensuite. Il est également notable que la consultation de la page de la déchetterie est en baisse, étant donné que les horaires de celle-ci sont désormais communiqués sur la page d'accueil.

#### QUELLES PAGES ET QUELS ÉCRANS GÉNÈRENT LE PLUS DE VUES ?

TITRE DE LA PAGE ET CLASSE DE...	VUES
Accueil - Commune de Marly	33 k
Cartes journalières CFF - Commune ...	11 k
Article - Commune de Marly	8,6 k
Contact - Commune de Marly	6 k
Postes vacants - Commune de Marly	5,9 k
Déchetteries - Commune de Marly	5,8 k
Intranet - Commune de Marly	5,3 k

## Réseaux sociaux

Depuis la fin de l'année 2021, l'administration communale est active sur les réseaux sociaux, avec des pages présentes sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Elle a adopté la pratique de partager divers contenus sur ces plateformes, couvrant des événements tels que les inaugurations, les travaux en cours, les programmes destinés à l'ensemble de la population, des articles sur les diverses manifestations locales, des aspects historiques de la commune ainsi que la mise en valeur des actions entreprises par l'administration. Le nombre de publications sur les plateformes respectives est en augmentation, ce qui reflète le développement continu de la communication de la commune.

Il est à noter que la population semble manifestement intéressée par les activités de la commune, comme en témoigne la croissance significative du nombre d'abonnés sur les différentes pages : Instagram a enregistré une augmentation de 83%, Facebook de 325% et LinkedIn de 20%.

 Instagram				 Facebook				 LinkedIn		
	2023	2022	2021		2023	2022	2021		2023	2022
Visites	439	239	289	Visites	2'400	552	102	Visites	981	627
Abonnés	298	75	0	Abonnés	487	177	57	Abonnés	287	237
Publications	19	11	1	Publications	26	26	3	Publications	15	45
Stories	42	22	0	Stories	42	22	0			

## iSarine

Début 2023, l'administration communale a commencé à utiliser la plateforme iSarine, un outil permettant une communication instantanée avec la population. Durant cette année, 16 publications ont été réalisées, couvrant divers sujets tels que les horaires, les avis de travaux, les manifestations, les mises en garde, ainsi que quelques articles de fond, notamment sur la signature de la charte "Cuisinons notre région" ou sur l'extension de la crèche communale Les Lucioles.

## Marly Info

Le Marly Info, publié depuis 1970, conserve la même présentation depuis 2014. Au fil des années, le contenu du Marly Info s'enrichit grâce aux efforts déployés dans le domaine de la communication. Outre les publications habituelles concernant les horaires et les articles récurrents, le contenu s'est progressivement diversifié : des reportages, des articles historiques, des quiz, des articles informatifs, des rétrospectives sur les événements organisés par l'administration ou sur le territoire, ainsi que des communications émanant des différentes sociétés ou associations communales.

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Tirages	17'760	17'050	16'560	12'275	16'1755	15'940	15'840	15'220

## Conclusion

L'administration s'efforce de communiquer de manière active et efficace avec les Marlinois à travers divers canaux tels que le site internet, le Marly Info, les réseaux sociaux et iSarine. Cette approche a permis à la commune de diffuser largement une variété d'informations. L'augmentation constante du nombre d'abonnés et la fréquentation croissante des différentes plateformes témoignent de l'appréciation de la population pour ce type de contenu.

De plus, cette communication proactive contribue à dynamiser et à rendre la commune de Marly plus attrayante. Elle favorise un sentiment d'appartenance et d'engagement chez les résidents, renforçant ainsi le tissu social local. En mettant en lumière le travail réalisé par l'administration ainsi que les contributions des différentes associations ou sociétés, cela permet de renforcer les liens entre l'administration et la population.

## Informatique

Si dans le domaine informatique, 2022 a été l'année du constat, l'année 2023 a été celle de la préparation. En effet, la plupart de nos efforts ont été consacrés à la planification, au dimensionnement et au lancement des projets qui seront achevés entre 2024 et 2025. La préparation à l'audit SIPD, réalisée pour la première partie durant l'été 2023, a été l'élément déclencheur de la majorité de des activités.

D'un point de vue financier, le bilan de 2023 s'est révélé inférieur au budget d'environ Fr. 200'000.-, en raison du report de certains projets initialement prévus pour 2023 et de l'abandon de certaines prestations externalisées. Les budgets de 2024 ont été ajustés pour intégrer ces projets.

Les réalisations de 2023 peuvent être résumées comme suit :

- La préparation à l'audit SIPD, réalisée en quelques mois seulement, a abouti à la création de plusieurs documents fondamentaux qui guideront la politique informatique de la commune pour les années à venir. Cela comprend la mise en place d'une gouvernance informatique, des chartes d'utilisation et de sécurité informatiques, ainsi que la réglementation de l'accès aux ressources informatiques destinées aux collaborateurs. Une première matrice des risques a également été élaborée, permettant d'évaluer les mesures correctives à prendre, ainsi que la définition d'une gestion documentaire qui pourra être étendue à l'ensemble des processus de la commune. De plus, une politique de sécurité informatique et des règles de gestion des mots de passe ont été définies. Certains de ces documents sont déjà formalisés et approuvés, tandis que d'autres sont encore en phase d'évolution et d'approbation.
- La création d'un masterplan informatique, un document de plus de 40 pages détaillant les solutions recommandées pour l'ensemble des projets à réaliser sur une période de 10 ans. Il comprend une description détaillée des solutions choisies, leur planification d'implémentation et leur impact financier.
- La mise en place d'une commission informatique, composée de membres de la commune, du Conseil général et d'experts externes, qui s'est réunie à deux reprises en 2023. Cette commission vise à sensibiliser les représentants politiques à la complexité du domaine informatique et aux réalisations prévues par le secteur informatique de la commune.

Sur le plan pratique, plusieurs actions ont été entreprises, notamment la conception, la commande de matériel et la mise en place des premiers pare-feu et commutateurs du nouveau réseau communal. Le réseau pour le nouveau centre scolaire Château d'Eau a également été déployé, ainsi que le dégroupage des communications informatiques reliant l'administration communale et les écoles et la préparation des nouveaux éléments de sécurité. Le projet de remplacement complet de la téléphonie communale a également été lancé.

### Conclusion

L'année 2023 a été marquée par une transition significative vers la mise en œuvre concrète des projets informatiques planifiés. La préparation minutieuse à l'audit SIPD a servi de catalyseur pour de nombreuses initiatives, permettant à la commune de poser des bases solides pour son infrastructure informatique future. Les réalisations effectuées ont jeté les fondements d'une gouvernance informatique robuste et ont établi un plan directeur clair pour les années à venir. Les progrès réalisés dans le déploiement des infrastructures techniques démontrent l'engagement continu de la commune envers l'amélioration de ses services et de son efficacité opérationnelle.

## Archives et Gestion documentaire

Créé en juin 2021, le domaine des Archives et de la Gestion documentaire a pour mission la préservation de la mémoire des communes de Marly, Marly-le-Petit, Marly-le-Grand et de Chésalles, ainsi que la responsabilité de la gestion documentaire de l'administration communale. Afin d'apprécier l'ampleur du travail accompli dans ce domaine, voici quelques chiffres-clés :

Nombre de nouvelles entrées aux archives, par année

	2023	2022	2021
Archives historiques de Marly	325	343	651
Archives intermédiaires de Marly	33	28	-
Archives historiques de Marly-le-Grand	26	330	120

Nombre total de pièces composant les archives, par année

	2023	2022	2021
Archives historiques de Marly	1319	994	651
Archives historiques de Marly-le-Grand	476	450	120
Archives historiques de Marly-le-Petit (traitement terminé)	615	615	0

Divers

	2023	2022	2021
Mètres linéaires détruits	45.1	59.3	28.42
Nombre de fichiers dans les archives historiques numériques de Marly	21'249		

### Fonds d'archives de Marly

Le fonds d'archives de la commune de Marly est en production constante depuis la fusion de 1970. Avant 2021, ces archives communales n'avaient jamais été traitées. En 2023, le processus initié en 2021 s'est poursuivi avec le traitement des archives historiques ainsi que le processus de traitement des archives intermédiaires mis en place en 2022.

Chaque document produit par l'administration connaît un cycle de vie en 3 phases :



A présent, une partie des documents de l'administration passant du statut d'archives courantes à intermédiaires sont inventoriés par une procédure de versement aux archives intermédiaires. Ainsi, il est possible de savoir où chaque document est stocké, de connaître les dates et sorts finaux (élimination ou versement aux archives historiques), mais aussi l'espace disponible dans les différents compactus.

L'objectif final, une fois que toutes les archives intermédiaires et historiques qui n'ont pas encore été traitées le seront, sera la mise en place d'un processus annuel à l'ensemble de l'administration (actuellement en place uniquement pour le service des finances), permettant le versement aux archives historiques ou la destruction des documents.

Ainsi, l'administration ne connaîtra plus d'accumulation documentaire incontrôlable et les archives historiques de la commune de Marly seront annuellement alimentées par les documents ayant une valeur patrimoniale.

### Archives historiques

En 2021, afin d'assurer la pérennité de l'histoire de Marly, les documents les plus précieux ont été archivés en priorité, en format papier et informatique. Il s'agit notamment des procès-verbaux du Conseil communal et du Conseil général, de l'assemblée communale ainsi que des comptes et budgets.

En 2023, le registre des archives historiques de la commune de Marly a vu 325 nouvelles entrées inscrites, parmi lesquelles on citera notamment :

- Registres de classes
- Procès-verbaux de commissions diverses (ComSoc, Police, Jeunesse, Culture...)
- Analyses d'eau
- Dossiers de naturalisations
- Elections et votations communales, cantonales et fédérales

Il est à signaler que parmi ces entrées, en complément de ce qui a été fait en 2021, on retrouve les documents de séances du Conseil communal depuis 2008 et ceux du Conseil général depuis 2004, uniquement sous forme numérique. En effet, l'avènement de l'informatique fait que le monde des archives a dû évoluer. Jadis conservées uniquement sous format papier, les archives le sont aujourd'hui également sous forme informatique. Le fonds des archives de la commune de Marly est donc actuellement un fonds hybride ; certains documents sont conservés uniquement sous la forme papier, d'autres uniquement sous la forme numérique et, pour les précieux, sous les deux formes. Dans tous les cas, l'ensemble de ces documents est répertorié dans le *Registre des archives historiques de la commune de Marly*, et chacun dispose d'une cote unique permettant de le retrouver rapidement.



*Elimination confidentielle à la SAIDEF*

Hormis quelques éliminations « sauvages » non protocolées, fautes de directives et de consignes précises en ce sens, la production documentaire s'accumule depuis les années 70. Dans la continuité du traitement initié en 2021, les éliminations documentaires ont continué en 2023. La nature de l'ensemble des documents éliminés est détaillée dans des bordereaux d'élimination afin de conserver une trace écrite de ce qui est détruit. Ceci permet de chiffrer à 45.1 mètres linéaires de documents éliminés en 2023. Il s'agit de documents dont la valeur patrimoniale est nulle et/ou les délais légaux de conservation ou d'utilité administrative sont dépassés.

### Fonds d'archives historiques de la commune de Marly-le-Grand

Après le traitement de l'intégralité du fonds d'archives historiques de la commune de Marly-le-Petit, le traitement de celui de Marly-le-Grand a débuté fin 2021 et s'est poursuivi durant les années 2022 et 2023. Ce registre est actuellement composé de 476 entrées. Le fonds de Marly-le-Grand est ainsi traité à environ 80% à fin 2023, et son traitement final devrait intervenir courant 2024.

### Fonds d'archives historiques de la commune de Chésalles

Un grand nombre de documents d'archives de la commune de Chésalles ont été abimés antérieurement à la fusion d'avec Marly en 1976. Ces documents ayant une valeur patrimoniale immense et devant absolument être sauvegardés doivent faire l'objet d'une restauration. Cette dernière se fera sur 3 ans ; les documents les plus importants ont déjà été sauvés dans le courant de l'année 2023.

## Naturalisations

En 2023, sous la présidence de M. Daniel Mollard, Conseiller général, la Commission a siégé à 5 reprises et mené 13 entretiens. Sur ces 13 entretiens, 9 ont reçu des préavis positifs, 2 ont bénéficié d'un délai supplémentaire pour un second entretien et 2 ont reçu un préavis négatif. La Commission a en outre reçu 9 nouveaux dossiers de la part du Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC).

Le Conseil communal a suivi la Commission des naturalisations sur l'ensemble de ses préavis, et a octroyé le droit de cité communal à 10 personnes (9 dossiers).

Par ailleurs, depuis 2022, la transmission des documents entre le SAINEC et l'administration communale se fait via un outil informatique nommé GestStar. Cette plateforme permet la transmission de manière sécurisée des différents dossiers, décisions, questions et autres documents relatifs aux candidats à la naturalisation.

#### Statistiques

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Séance</b>	5	5	4	7	7	8	11	10
<b>Entretien</b>	13	14	12	20	20	23	30	25
<b>Droit de cité octroyé</b>	10	22	18	29	33	36	30	20
<b>Préavis négatif</b>	2	0	0	1	0	0	2	1
<b>Dossier mis en attente</b>	2	1	1	1	1	3	5	5
<b>Dossier reçu du SAINEC</b>	9	15	15	14	21	21	-	-

*Début 2018 est entrée en vigueur la nouvelle loi sur le droit de cité fribourgeois (LDC, RSF 114.1.1).*

## Finances

**Responsable :** Jean-Pierre Oertig, Conseiller communal  
**Suppléant :** Philippe Schwab, Conseiller communal

### **Le mot du Conseiller communal**

*A l'instar de l'exercice 2022 ayant débouché sur un petit bénéfice, les comptes 2023 présentent un résultat inespéré puisque le budget prévoyait une perte très importante de Fr. 3'145'085.-. Ce résultat réjouit bien sûr le Conseil communal dans la mesure où l'équilibre requis par la loi est pratiquement atteint. Je ne vais pas m'attarder sur les raisons ayant permis de limiter la perte à Fr. 117'779.79, toutes les informations expliquant ce résultat inattendu pouvant être consultées sur notre site sous la rubrique « Finances & Impôts ».*

*Je vais plutôt m'arrêter sur des aspects financiers importants ayant passablement occupé le Conseil communal pendant de long mois en 2023. En effet, la situation financière de la commune se détériorant depuis quelques années en raison de la réalisation d'investissements conséquents, le 3ème centre scolaire en est un bel exemple, et des rentrées fiscales stagnantes, le Conseil communal a été mis devant des évidences l'obligeant l'année dernière à faire de profondes réflexions, aussi en prévision de l'élaboration du budget de résultats 2024. Des problèmes récurrents tels que ceux concernant la trésorerie respectivement les liquidités, les indicateurs financiers plus que préoccupants et plusieurs budgets fortement déficitaires ces dernières années ont fait bouger les lignes respectivement incité le Conseil communal à prendre des mesures drastiques. La mise à jour du plan financier 2024-2028 a démontré à l'envi l'aggravation de la situation financière. Les éléments clés du plan financier ont incité le Conseil communal à échafauder des scénarii devant amener les finances de la commune à moyen et long terme vers un fleuve plus tranquille. Dans le courant de l'année 2023, une petite délégation du*

*Conseil avec le Secrétaire communal ont dans un premier temps rencontré des responsables du Service des communes du canton de Fribourg pour les entendre au sujet de nos indicateurs financiers, en particulier concernant le taux d'endettement net prévoyant qu'en cas de dépassement de 200%, la commune devait prendre des mesures concrètes. Le SCom nous a confortés quant aux mesures que le Conseil communal a examinées en lien avec ses propres scénarii, à savoir amener si possible les futurs budgets à l'équilibre, revoir la voilure des investissements 2024-2028 et envisager une augmentation du coefficient d'impôt. A ce sujet, je rappelle qu'une hausse d'impôt avait déjà été proposée en 2014, acceptée par le Conseil général, mais refusée par les Marlinois à la suite d'un référendum lancé par un groupe opposé à cette hausse. La délégation précitée a également rencontré à plusieurs reprises la Commission financière en vue de lui soumettre les scénarii élaborés en fonction des investissements prévus et déterminant en particulier l'indicateur phare de MCH2, à savoir le taux d'endettement net.*

*Les points majeurs suivants ont été mis en évidence par le Conseil communal en 2023 :*

- 1. Reconsidération du programme d'investissement 2024-2028 lors d'une séance au vert un samedi matin, à savoir planifier les investissements absolument indispensables ;*
- 2. Quatre lectures du budget 2024 avec une priorisation des dépenses dont le Conseil communal a la maîtrise, mesure ayant permis des coupes budgétaires ;*
- 3. Une hausse du coefficient d'impôt fixé à 89% (au lieu du taux actuel de 80%), aussi bien pour les personnes physiques que les personnes morales, hausse acceptée par le Conseil général et n'ayant pas fait l'objet d'un référendum.*

*Oui, l'année 2023 a été intense pour le Conseil communal et plus particulièrement pour le Service des finances. J'en profite pour remercier tout le personnel de ce service pour le travail accompli, en particulier M. Dominique Dupont, Administrateur des finances et son bras droit M. Patrick Andrey, Responsable de secteur. Quant aux perspectives financières à moyen et long terme, le Conseil communal espère que les mesures prises produisent leurs effets, notamment au niveau des futurs budgets – ce n'est pas encore le cas pour 2024 malgré la hausse du coefficient d'impôt - et vont permettre d'améliorer sensiblement la situation financière, même si des investissements en cours et à venir sont conséquents. Ces investissements, comme déjà mentionné ci-dessus,*

sont indispensables en raison de la croissance de la population et pour répondre aux attentes de celle-ci au niveau scolaire, de la petite enfance et de l'aménagement du territoire communal.

En conclusion et tenant compte des considérations susmentionnées, je remercie l'ensemble du personnel de l'administration communale pour le travail fourni durant l'année 2023, dont les Responsables de service qui ont été fortement mis à contribution.

Jean-Pierre Oertig

## Finances et impôts

### Le compte de fonctionnement de l'exercice 2023

#### Présentation générale du résultat

Le compte de fonctionnement de l'exercice 2023 présente un excédent de charges de Fr. 117'779.79, après comptabilisation des amortissements obligatoires de Fr. 2'235'240.40 (Fr. 2'175'418.80 en 2022). Ce résultat représente ainsi une amélioration de Fr. 3'027'305.21 sur les prévisions budgétaires de l'exercice terminé qui envisageaient un déficit de Fr. 3'145'085.-.

#### Résultat global exercice 2023

(imputations internes exclues)	Comptes 2023	Budget 2023	Comptes 2022
Produits totaux	47'041'066.00	44'901'993.00	44'663'670.38
Charges totales	44'923'605.39	45'871'472.00	42'291'773.11
<b>Résultat avant amortissements</b>	<b>2'117'460.61</b>	<b>-969'479.00</b>	<b>2'371'897.27</b>
Amortissements obligatoires	2'235'240.40	2'175'606.00	2'175'418.80
<b>Résultat publié</b>	<b>-117'779.79</b>	<b>-3'145'085.00</b>	<b>196'478.47</b>

#### Les comptes d'investissements 2023

Nous reproduisons, ci-dessous, la synthèse de la situation des investissements terminés et en cours à fin décembre 2023, étant précisé que les détails de chaque objet et de son état de réalisation ont été répertoriés avec les comptes de l'exercice 2023.

	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign.et formation	3 Culture, loisirs, sports	5 Affaires sociales	6 Transp. & communic.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances & impôts	Total général
<b>Investissements terminés</b>									
<b>2023</b>									
Crédits accordés	678'500.00	-	1'962'600.00	-	-	1'983'000.00	1'480'000.00	-	6'104'100.00
Crédits utilisés années antérieures	-454'350.30	-	-1'808'635.58	-	-	-1'407'476.67	-815'390.92	-	-4'485'853.47
<b>Crédits utilisés année courante</b>	<b>-203'218.00</b>	<b>-</b>	<b>-152'525.55</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-305'440.95</b>	<b>-643'875.00</b>		<b>-1'305'059.50</b>
<b>Manco (-) Boni (+)</b>	<b>20'931.70</b>	<b>-</b>	<b>1'438.87</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>270'082.38</b>	<b>20'734.08</b>	<b>-</b>	<b>313'187.03</b>

	0 Administr.	1 Ordre public	2 Enseign.et formation	3 Culture, loisirs, sports	5 Affaires sociales	6 Transp. & communic.	7 Protection & amén. environn.	9 Finances & impôts	Total général
<b>Investissements en cours</b>									
<b>2023</b>									
Crédits accordés années antérieures	81'000.00	-	35'988'000.00	100'000.00	-	7'607'076.75	10'655'000.00	-	54'431'076.75
Crédits accordés année en cours	125'000.00	-	-	-	-	300'000.00	470'000.00	-	895'000.00
Crédits utilisés années antérieures	-	-	-13'835'638.29	-	-	-5'360'341.45	-4'107'722.06	-	-23'303'701.80
<b>Crédits utilisés année en cours</b>	<b>-10'770.00</b>	<b>-</b>	<b>-12'972'579.71</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-540'701.33</b>	<b>-283'126.80</b>		<b>-13'807'177.84</b>
<b>Manco (-) Boni (+)</b>	<b>195'230.00</b>	<b>-</b>	<b>9'179'782.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>-</b>	<b>2'006'033.97</b>	<b>6'734'151.14</b>	<b>-</b>	<b>18'215'197.11</b>

## Les dettes à moyen et long terme pour l'année 2023 s'établissent comme suit :

### Etat des dettes à moyen et long terme

Etablissements	Contracté en	Echû en	Emprunt initial	Taux intérêt	Nouveaux ou		Amortissements financiers	Etat au		Intérêts passifs
					Etat au	remb. emprunts		31.12.2023	2023	
Postfinance	2010	2022	4'900'000	2.2700%	-	-	-	-	-	12'114.55
Postfinance	2012	2024	5'200'000	1.4500%	2'850'000.00	-	-235'000.00	2'615'000.00	39'337.30	42'744.75
BCF Fribourg	2017	2029	5'200'000	0.8500%	3'950'000.00	-	-250'000.00	3'700'000.00	32'955.15	35'109.75
BCF Fribourg	2022	2042	15'000'000	2.1500%	15'000'000.00	-	-450'000.00	14'550'000.00	326'979.15	203'354.15
Rentes Genevoises	2011	2023	3'600'000	2.6000%	850'000.00	-	-850'000.00	-	6'200.30	23'923.60
Rentes Genevoises	2014	2034	5'000'000	1.7000%	3'000'000.00	-	-250'000.00	2'750'000.00	50'763.90	55'013.90
SUVA	2013	2025	4'300'000	1.6600%	2'050'000.00	-	-250'000.00	1'800'000.00	31'609.15	35'759.15
SUVA	2015	2025	4'000'000	0.9600%	4'000'000.00	-	-	4'000'000.00	38'400.00	38'400.00
SUVA	2021	2036	3'500'000	0.5800%	3'500'000.00	-	-	3'500'000.00	20'300.00	20'300.00
SUVA	2021	2032	4'000'000	0.4600%	3'880'000.00	-	-120'000.00	3'760'000.00	17'802.00	18'354.00
SUVA	2023	2038	10'000'000	2.1100%	-	10'000'000.00	-	10'000'000.00	99'052.80	-
Raiffeisen	2016	2028	5'900'000	1.0900%	4'130'000.00	-	-295'000.00	3'835'000.00	45'017.00	48'232.50
Caisse de pension Poste	2015	2027	5'000'000	1.2300%	5'000'000.00	-	-	5'000'000.00	61'500.00	61'500.00
BCGE	2018	2033	6'000'000	1.3275%	4'800'000.00	-	-300'000.00	4'500'000.00	63'520.90	67'481.30
BCGE	2020	2035	6'000'000	0.5200%	5'280'000.00	-	-360'000.00	4'920'000.00	27'456.00	29'296.80
<b>TOTAUX</b>					<b>58'290'000.00</b>	<b>10'000'000.00</b>	<b>-3'360'000.00</b>	<b>64'930'000.00</b>	<b>860'893.65</b>	<b>691'584.45</b>

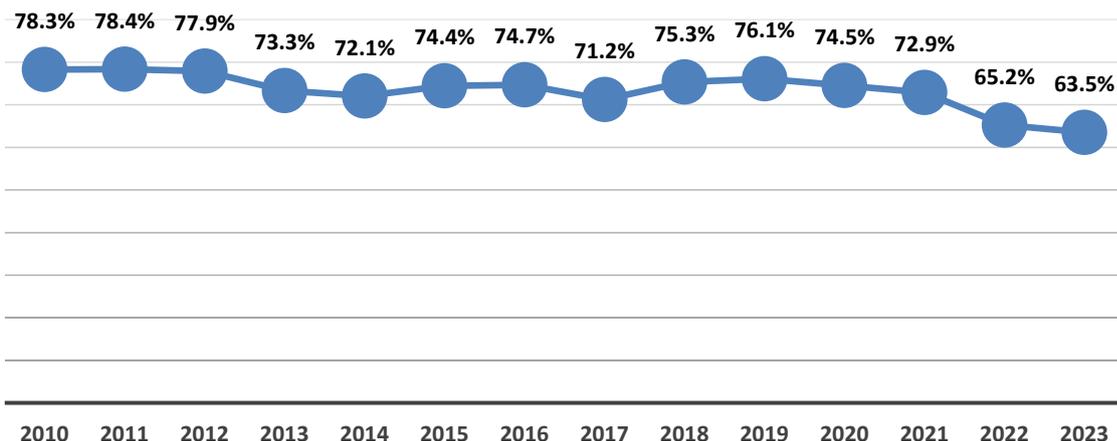
### Evolution fiscale

Les recettes fiscales de l'année 2023 et enregistrées dans ce même exercice s'élèvent à Fr. 29'888'955.55 (contre Fr. 29'128'326.81 en 2022). Elles ont été budgétisées pour un montant de Fr. 28'993'000.00. Elles représentent 63.5% des recettes totales avant imputations internes qui se montent à Fr. 47'041'066.

#### Evolution des recettes fiscales en % des recettes totales avant imputations internes

Années	Recettes totales	Imputations internes	Recettes totales avant imputations internes	Recettes fiscales totales	Recettes fiscales en % des recettes avant imputations
	CHF	CHF	CHF	CHF	
2010	37'260'670	6'258'972	31'001'698	24'263'273	78.3%
2011	40'399'642	6'629'662	33'769'980	26'465'419	78.4%
2012	33'851'113	2'389'447	31'461'666	24'519'070	77.9%
2013	34'183'063	2'916'652	31'266'411	22'919'708	73.3%
2014	38'529'568	3'588'265	34'941'303	25'179'562	72.1%
2015	39'872'317	3'686'190	36'186'127	26'938'618	74.4%
2016	38'683'579	3'327'061	35'356'518	26'414'867	74.7%
2017	38'886'572	3'521'326	35'365'245	25'193'629	71.2%
2018	38'447'542	3'782'851	34'664'691	26'111'723	75.3%
2019	42'171'684	4'062'296	38'109'388	28'996'546	76.1%
2020	44'382'580	4'512'293	39'870'287	29'708'493	74.5%
2021	41'673'356	4'831'184	36'842'172	26'864'739	72.9%
2022	48'539'166	3'875'495	44'663'671	29'128'327	65.2%
<b>2023</b>	<b>51'381'899</b>	<b>4'340'833</b>	<b>47'041'066</b>	<b>29'888'956</b>	<b>63.5%</b>

### Recettes fiscales en % des recettes avant imputations



### Statistique du pourcentage des diverses recettes fiscales facturées

	2023	%	2022	%	2021	%
<b>Revenus fiscaux</b>	<b>29'888'955.55</b>	<b>100.00</b>	<b>29'128'326.81</b>	<b>100.00</b>	<b>26'418'713.60</b>	<b>100.00</b>
<b>Personnes physiques</b>	<b>19'529'611.90</b>	<b>65.34</b>	<b>21'761'955.61</b>	<b>74.71</b>	<b>18'798'035.30</b>	<b>71.15</b>
Impôts sur le revenu	16'712'760.55	55.92	19'698'623.15	67.63	14'933'044.20	56.52
Impôts sur la fortune	2'115'927.30	7.08	1'611'195.75	5.53	2'526'503.35	9.56
Impôts à la source	700'924.05	2.35	452'136.71	1.55	538'227.35	2.04
Impôts sur les prestations en capital	-	-	-	-	800'260.40	3.03
<b>Personnes morales</b>	<b>2'754'269.15</b>	<b>9.22</b>	<b>-426'937.80</b>	<b>-1.46</b>	<b>2'095'808.10</b>	<b>7.94</b>
Impôt sur le bénéfice	1'747'361.95	5.85	-437'383.95	-1.50	700'391.75	2.66
Impôt sur le capital	1'006'907.20	3.37	10'446.15	0.04	1'395'416.35	5.28
<b>Autres impôts directs</b>	<b>7'572'850.50</b>	<b>25.34</b>	<b>7'763'498.00</b>	<b>26.65</b>	<b>5'492'543.70</b>	<b>20.79</b>
Contribution immobilière	4'085'896.00	13.67	4'107'624.80	14.10	3'596'434.10	13.61
Impôts sur les gains de fortune	889'090.85	2.97	448'589.70	1.54	722'592.05	2.74
Droits de mutation et de timbre	2'371'285.30	7.93	2'962'877.55	10.17	1'049'842.95	3.97
Impôt sur les successions et donations	206'921.25	0.69	176'230.65	0.60	123'674.60	0.47
Récupération des pertes sur créances d'impôts	19'657.10	0.07	68'175.30	0.24	-	-
<b>Impôts sur la propriété et sur les charges</b>	<b>32'224.00</b>	<b>0.11</b>	<b>29'811.00</b>	<b>0.10</b>	<b>32'326.50</b>	<b>0.12</b>
Impôts sur les chiens / Autres impôts	32'224.00	0.11	29'811.00	0.10	32'326.50	0.12

Les statistiques fiscales cantonales, fournies annuellement par le Service cantonal des contributions, sont ici reportées pour appréhender l'évolution des rendements fiscaux de la commune des cinq dernières années.

### Rendement cantonal

Situation au 30.06.2023

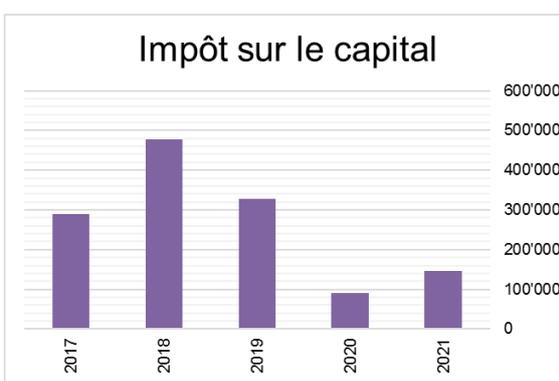
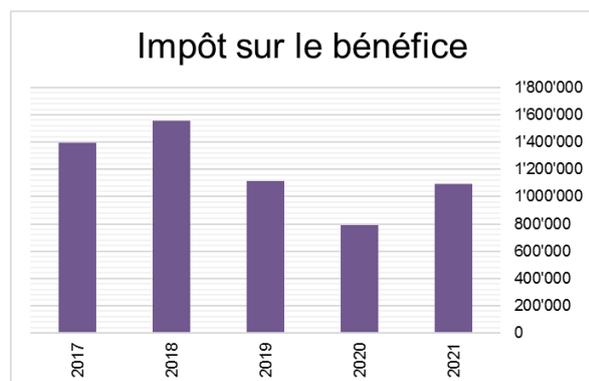
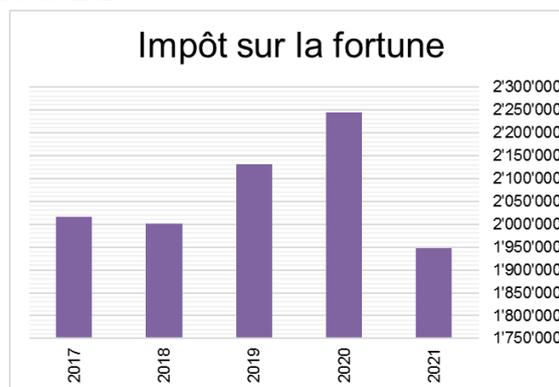
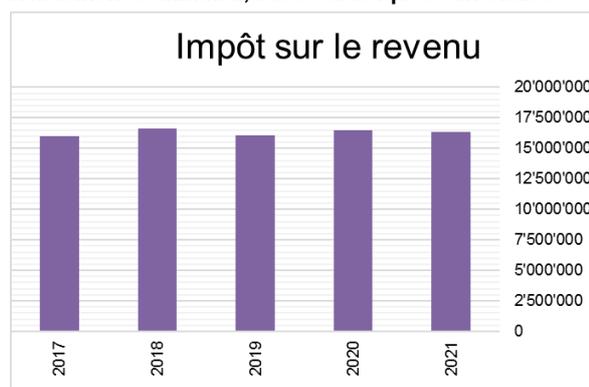
	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Personnes physiques</b>	<b>22'854'445</b>	<b>23'396'833</b>	<b>22'721'561</b>	<b>23'243'389</b>	<b>22'478'928</b>
Impôt sur le revenu	20'420'495	20'591'583	20'057'802	20'741'777	19'959'211
Impôt sur la fortune	2'433'950	2'805'250	2'663'759	2'501'612	2'519'717
<b>Personnes morales</b>	<b>1'548'233</b>	<b>1'100'747</b>	<b>1'803'931</b>	<b>2'539'909</b>	<b>2'105'890</b>
Impôt sur le bénéfice	1'364'563	988'528	1'394'704	1'942'346	1'743'046
Impôt sur le capital	183'670	112'219	409'227	597'563	362'844

### Rendement communal

Coefficient communal

	2021	2020	2019	2018	2017
Coefficient communal	80%	80%	80%	80%	80%
<b>Personnes physiques</b>	<b>18'283'556</b>	<b>18'717'466</b>	<b>18'177'249</b>	<b>18'594'711</b>	<b>17'983'142</b>
Impôt sur le revenu	16'336'396	16'473'266	16'046'242	16'593'422	15'967'369
Impôt sur la fortune	1'947'160	2'244'200	2'131'007	2'001'290	2'015'774
Nombre de contribuables	4'982	4'809	4'759	4'764	4'643
<b>Personnes morales</b>	<b>1'238'586</b>	<b>880'598</b>	<b>1'443'145</b>	<b>2'031'927</b>	<b>1'684'712</b>
Impôt sur le bénéfice	1'091'650	790'822	1'115'763	1'553'877	1'394'437
Impôt sur le capital	146'936	89'775	327'382	478'050	290'275
Nombre de contribuables	479	453	450	427	405
<b>Total</b>	<b>19'522'142</b>	<b>19'598'064</b>	<b>19'620'394</b>	<b>20'626'638</b>	<b>19'667'854</b>

### Rendement communal, base statistiques cantonales SCC au 30.06.2023

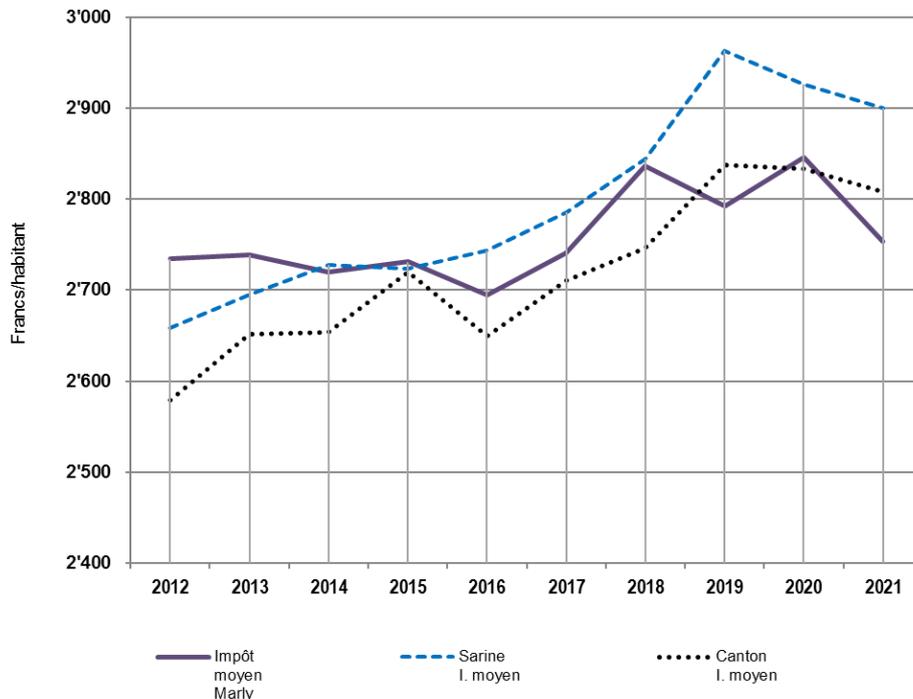


## Evolution du rendement de l'impôt cantonal de base des personnes physiques

Années fiscales	Impôt total (1)	Impôt total en % n-1	Population (2)	Impôt moyen Marly	Impôt moyen en % n-1	Sarine l. moyen	Canton l. moyen
2012	21'134'448	+ 0.95 %	7'729	<b>2'734</b>	- 0.04%	2658	2579
2013	21'687'350	+ 2.62 %	7'919	<b>2'739</b>	+ 0.15 %	2695	2652
2014	22'018'787	+ 1.53 %	8'095	<b>2'720</b>	- 0.68%	2728	2654
2015	22'076'780	+ 0.26 %	8'083	<b>2'731</b>	+ 0.41 %	2724	2720
2016	22'056'483	- 0.09%	8'185	<b>2'695</b>	- 1.34%	2744	2650
2017	22'478'928	+ 1.92 %	8'201	<b>2'741</b>	+ 1.72 %	2786	2711
2018	23'243'389	+ 3.40 %	8'193	<b>2'837</b>	+ 3.50 %	2845	2746
2019	22'721'561	- 2.25%	8'138	<b>2'792</b>	- 1.58%	2963	2838
2020	23'396'833	+ 2.97 %	8'222	<b>2'846</b>	+ 1.92 %	2926	2833
2021	22'854'445	- 2.32%	8'299	<b>2'754</b>	- 3.22%	2900	2808

(1) Impôt sur revenu + impôt sur la fortune

(2) Population au 31 décembre



Les informations relatives à la fiscalité sont complétées avec la répartition de l'imposition sur le revenu et la fortune pour les années 2021 et 2022.

### Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2021 - 2022

Revenus imposables	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2021		2022		2021		2022	
	Nombre	%	Nombre	%	CHF	%	CHF	%
0 à 3'500	986	17.83%	948	17.2%	19'029	0.1%	13'995	0.1%
3'501 à 10'000	314	5.68%	359	6.5%	40'382	0.2%	39'146	0.2%
10'001 à 20'000	423	7.65%	438	8.0%	163'756	1.0%	157'414	1.0%
20'001 à 30'000	438	7.92%	440	8.0%	378'301	2.3%	384'055	2.4%
30'001 à 40'000	452	8.17%	442	8.0%	664'294	4.1%	653'348	4.0%
40'001 à 50'000	495	8.95%	533	9.7%	1'043'625	6.4%	1'144'656	7.0%
50'001 à 60'000	507	9.17%	493	9.0%	1'418'070	8.7%	1'418'240	8.7%
60'001 à 70'000	395	7.14%	384	7.0%	1'382'537	8.5%	1'372'303	8.4%
70'001 à 80'000	303	5.48%	323	5.9%	1'239'227	7.6%	1'355'445	8.3%
80'001 à 90'000	246	4.45%	238	4.3%	1'130'294	7.0%	1'149'972	7.1%
90'001 à 100'000	182	3.29%	184	3.3%	1'006'951	6.2%	1'009'690	6.2%
100'001 à 150'000	516	9.33%	475	8.6%	3'746'025	23.1%	3'569'356	21.9%
150'001 à 9'999'999	273	4.94%	242	4.4%	4'016'681	24.7%	4'023'723	24.7%
	<b>5'530</b>	<b>100.00%</b>	<b>5'499</b>	<b>100.0%</b>	<b>16'249'172</b>	<b>100.0%</b>	<b>16'291'342</b>	<b>100.0%</b>

### Statistique des revenus et fortunes imposables

Années 2021 - 2022

Fortunes imposables	Nombre de contribuables				Impôts facturés			
	2021		2022		2021		2022	
	Nombre	%	Nombre	%	CHF	%	CHF	%
0 à 50'000	273	14.8%	281	15.7%	5'398	0.3%	3'385	0.2%
50'001 à 100'000	187	10.1%	175	9.8%	8'541	0.4%	7'922	0.5%
100'001 à 150'000	166	9.0%	176	9.8%	15'191	0.8%	17'139	1.0%
150'001 à 200'000	119	6.4%	112	6.3%	19'313	1.0%	18'759	1.1%
200'001 à 250'000	112	6.1%	126	7.0%	27'338	1.4%	30'671	1.9%
250'001 à 300'000	101	5.5%	108	6.0%	32'923	1.7%	33'897	2.1%
300'001 à 500'000	304	16.5%	289	16.1%	166'229	8.5%	154'678	9.4%
500'001 à 999'999'999	585	31.7%	524	29.3%	1'680'240	85.9%	1'379'120	83.8%
	<b>1'847</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'791</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'955'172</b>	<b>100.0%</b>	<b>1'645'571</b>	<b>100.0%</b>

## Evolution des indicateurs financiers de la commune de Marly

Voici l'évolution des indicateurs financiers pour la période de 2019 à 2023 de la commune de Marly selon l'annexe C éditée par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances.

### 1. TAUX D'ENDETTEMENT NET

	2023	2022	2021	2020	2019
Dette nette	57'338'973.15	44'805'913.27	44'709'282.70	35'984'480.82	33'296'585.84
Revenus fiscaux	29'888'955.55	29'128'326.81	26'418'713.60	29'261'774.35	28'550'300.19
<b>TAUX D'ENDETTEMENT NET</b> (Dette nette / Revenus fiscaux)	<b>191.84%</b>	<b>153.82%</b>	<b>169.23%</b>	<b>122.97%</b>	<b>116.62%</b>

Valeurs indicatives:  
 < 100% bon  
 100% – 150% suffisant  
 > 150% mauvais

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

### 2. DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT

	2023	2022	2021	2020	2019
Autofinancement	2'163'295.43	2'686'959.37	1'453'391.85	5'435'821.26	4'926'604.30
Investissements bruts	15'112'237.34	13'060'226.46	-	-	-
Recettes d'investissement	907'612.05	783'201.60	-	-	-
Investissements bruts	15'112'237.34	13'060'226.46	10'908'725.97	8'672'364.47	4'166'822.78
Recettes d'investissement	907'612.05	783'201.60	152'029.80	258'098.30	467'660.30
Investissements nets	14'204'625.29	12'277'024.86	10'756'696.17	8'414'266.17	3'699'162.48
<b>DEGRÉ D'AUTOFINANCEMENT</b> (Autofinancement / Investissements nets)	<b>15%</b>	<b>22%</b>	<b>14%</b>	<b>65%</b>	<b>133%</b>

Valeurs indicatives:

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

### 3. PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS

	2023	2022	2021	2020	2019
Charges d'intérêts net	716'792.76	559'403.17	638'135.76	574'154.31	631'571.03
Revenus courants	47'041'066.00	44'663'670.38	33'057'930.82	35'012'777.92	35'195'937.05
<b>PART DES CHARGES D'INTÉRÊTS</b> (Charges d'intérêts net / Revenus courants)	<b>2%</b>	<b>1%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>

Valeurs indicatives:  
 0% – 4% bon  
 4% – 9% suffisant  
 > 9% mauvais

Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manoeuvre est élevée

**4. DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS** 2023      2022      2021      2020      2019

Dettes brutes	80'637'038.04	73'618'829.82	60'438'865.50	55'487'251.41	54'353'249.47
Revenus courants	47'041'066.00	44'663'670.38	33'057'930.82	35'012'777.92	35'195'937.05
<b>DETTE BRUTE PAR RAPPORT AUX REVENUS</b> (Dettes brutes / revenus courants)	171%	165%	183%	158%	154%

**Valeurs indicatives:**  
 < 50% très bon  
 50% – 100% bon  
 100% – 150% moyen  
 150% – 200% mauvais  
 > 200% critique

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

**5. PROPORTION DES INVESTISSEMENTS** 2023      2022      2021      2020      2019

Investissements bruts	15'112'237.34	13'060'226.46	10'908'725.97	8'672'364.47	4'166'822.78
Dépenses courantes	42'511'853.57	41'340'628.50	34'976'950.20	33'518'374.53	33'157'015.13
Dépenses courantes	42'511'853.57	41'340'628.50	34'976'950.20	33'518'374.53	33'157'015.13
Investissements bruts	15'112'237.34	13'060'226.46	10'908'725.97	8'672'364.47	4'166'822.78
<b>Dépenses totales</b>	<b>57'624'090.91</b>	<b>54'400'854.96</b>	<b>45'885'676.17</b>	<b>42'190'739.00</b>	<b>37'323'837.91</b>
<b>PROPORTION DES INVESTISSEMENTS</b> (Investissements bruts / Dépenses totales)	26%	24%	24%	21%	11%

**Valeurs indicatives:**  
 < 10% effort d'investissement faible  
 10% – 20% effort d'investissement moyen  
 20% – 30% effort d'investissement élevé  
 > 40% effort d'investissement très élevé

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité

**6. PART DU SERVICE DE LA DETTE** 2023      2022      2021      2020      2019

Service de la dette	2'603'595.06	2'411'465.42	2'691'382.76	3'246'978.20	2'469'479.08
Revenus courants	47'041'066.00	44'663'670.38	33'057'930.82	35'012'777.92	35'195'937.05
<b>PART DU SERVICE DE LA DETTE</b> (Service de la dette / Revenus courants)	6%	5%	8%	9%	7%

**Valeurs indicatives:**  
 < 5% charge faible  
 5% – 15% charge acceptable  
 > 15% charge forte

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

**7. DETTE NETTE PAR HABITANT EN FRANCS**

2023      2022      2021      2020      2019

<b>Dette nette</b>	<b>57'338'973.15</b>	<b>44'805'913.27</b>	<b>44'709'282.70</b>	<b>35'984'480.82</b>	<b>33'296'585.84</b>
Population résidente permanente	9'060.00	8'576.00	8'276.00	8'222.00	8'138.00
<b>DETTE NETTE PAR HABITANT</b> (Dette nette / Population résidente permanente)	<b>6'328.80</b>	<b>5'224.57</b>	<b>5'402.28</b>	<b>4'376.61</b>	<b>4'091.49</b>

**Valeurs indicatives:**

&lt; 0 CHF patrimoine net

0 – 1'000 CHF endettement faible

1'001 – 2'500 CHF endettement moyen

2'501 – 5'000 CHF endettement important

&gt; 5'000 CHF endettement très important

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

**8. TAUX D'AUTOFINANCEMENT**

2023      2022      2021      2020      2019

<b>Autofinancement</b>	<b>2'163'295.43</b>	<b>2'686'959.37</b>	<b>1'453'391.85</b>	<b>5'435'821.26</b>	<b>4'926'604.30</b>
<b>Revenus courants</b>	<b>47'041'066.00</b>	<b>44'663'670.38</b>	<b>33'057'930.82</b>	<b>35'012'777.92</b>	<b>35'195'937.05</b>
<b>TAUX D'AUTOFINANCEMENT</b> (Autofinancement / Revenus courants)	<b>5%</b>	<b>6%</b>	<b>4%</b>	<b>16%</b>	<b>14%</b>

**Valeurs indicatives:**

&gt; 20% bon

10% – 20% moyen

&lt; 10% mauvais

Cet indice renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

## Accueil à la population et ordre public

**Responsable** : Philippe Schwab, Conseiller communal  
**Suppléant** : Christophe Maillard, Syndic

### **Le mot du Conseiller communal**

*Dans le domaine de l'ordre public, l'année 2023 a été marquée par une étroite collaboration entre la police communale et la police intercommunale de l'ACoPol, que je tiens à remercier. Cette coopération nous a permis de maintenir nos missions de police communale et a conduit à une nouvelle organisation au sein de notre force, notamment avec le recrutement, à la fin de l'année, d'un chef de poste.*

*Dans le domaine culturel, divers événements ont animé la place du village, dont l'exposition "Migration, voix de femmes", ainsi que l'accueil des nouveaux résidents. Une délégation de la commune de Marly s'est rendue à Hünenberg, notre partenaire suisse-allemand pour le sport, la culture et les échanges scolaires, à l'occasion de l'inauguration de leur place du village, une journée enrichissante mettant en avant le bilinguisme et les échanges intergénérationnels. La SDME a également organisé les promotions civiques et la Saint-Nicolas.*

*Dans le domaine du sport, chaque association a organisé ses manifestations traditionnelles.*

*Je tiens à souligner le nombre important d'activités dans notre commune, rendues possibles notamment grâce à l'engagement des bénévoles, à qui je souhaite exprimer ma profonde gratitude.*

*Enfin, je tiens à remercier le personnel de mon département pour sa compétence à tous les niveaux et pour le travail accompli tout au long de cette année. Mes remerciements vont également au commandant du feu Vincent Droux et à son état-major pour leur engagement dans la défense incendie, ainsi qu'à notre secrétaire communal, dont le soutien et les conseils précieux contribuent grandement au bon fonctionnement du service de l'Accueil à la population et de l'ordre public.*

*Philippe Schwab*

## **Elections et votations**

Dans le domaine du registre civique, le contrôle des habitants a organisé :

<b>1</b> votation fédérale	3 objets
<b>2</b> votations cantonales	2 objets
<b>2</b> élections fédérales	Conseil national / 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> tours Conseil des Etats

Ceci représente **269** heures de scrutin et de dépouillement, pour un total de **34** scrutateurs-trices.

Lors de chaque week-end de votation, la préposée au contrôle des habitants et son adjointe assurent le bon déroulement du scrutin et du dépouillement.

## **Contrôle des habitants**

La responsable du secteur, préposée au registre des habitants et au registre civique, et son adjointe ont pour mission la tenue de ces registres. Elles assurent toutes les tâches liées à cette gestion, jusqu'à l'établissement des statistiques relatives à la population et à sa structure. Elles ont pour mission :

- d'enregistrer les données et événements relatifs aux habitants, données personnelles, arrivées, départs, majorité civique, changement de situation et de faits d'état civil, ainsi que toutes les autres mutations et mises à jour ;
- d'établir les demandes de cartes d'identité, les dossiers de notification de décisions et de dénonciations à la préfecture, les listes diverses, les dossiers de «déclaration de prise en charge» en formulant un préavis, les statistiques conformément aux demandes de l'OFS ;
- de délivrer les certificats et attestations selon les demandes des habitants ;
- de fournir des renseignements aux autorités et aux administrations publiques, dans le respect des dispositions de la protection des données et de la transparence ;

- de procéder aux convocations des personnes hors des délais impartis par la loi sur le contrôle des habitants et du suivi de ces convocations, en collaboration avec la police communale et la police cantonale, aux enquêtes relatives à la recherche du domicile ;
- d'exécuter toutes les tâches liées à l'harmonisation des registres des personnes (HarmPers), les exportations journalières et mensuelles des fichiers sur la plateforme cantonale (FriPers) ;
- d'organiser toutes les votations et les élections.

Le secteur se trouve confronté à des situations de plus en plus complexes. Ces situations sont dues à l'évolution de la société mais également à la mise en place de nouvelles normes plus restrictives du canton et de la confédération.

Le contrôle des habitants a également la tâche de contrôler que tous les administrés disposent d'une assurance maladie, de même que les demandes de non assujettissement, pour les étudiants arrivant de l'étranger.

## Statistique de la population

Nombre d'habitants	31 décembre 2023	Variation	31 décembre 2022
<b>Population résidente</b>			
Suisse	6 201	+140	6 061
Etranger	2 859	+344	2 515
<b>Total population résidente</b>	<b>9 060</b>	<b>+484</b>	<b>8 576</b>
<b>Population séjour</b>			
Population suisse en séjour	152	-10	162
Population étrangère en séjour	17	-4	21
<b>Total population séjour (suisse et étranger)</b>	<b>169</b>	<b>-14</b>	<b>183</b>
<b>Population totale (résidente et séjour)</b>	<b>9 229</b>	<b>+470</b>	<b>8 759</b>
% de population étrangère	31.16%		28.95%
<b>Evolution de la population selon le sexe</b>			
Masculin	4 446	+215	4 231
Féminin	4 783	+255	4 528
<b>Total</b>	<b>9 229</b>	<b>+470</b>	<b>8 759</b>
<b>Etat civil (avec séjour)</b>			
Célibataires	4 304	+280	4 024
Marié-es (y compris séparées)	3 608	+127	3 481
Partenariats enregistrés	9	-6	15
Veufs-ves	429	+22	407
Divorcé-e-s	877	+47	830
Partenariats dissous	2	-	2
<b>Total</b>	<b>9 229</b>	<b>+470</b>	<b>8 759</b>
<b>La religion (avec séjour)</b>			
Catholiques	4 736	-76	4 812
Protestants	458	-11	469
Divers et sans	4 035	+557	3 478
<b>Total</b>	<b>9 229</b>	<b>+470</b>	<b>8 759</b>
<b>Langues pratiquées (avec séjour)</b>			
Français	5 464	+190	5 274
Allemand	979	+4	975
Divers	2 786	+276	2 510
<b>Total</b>	<b>9 229</b>	<b>+470</b>	<b>8 759</b>
<b>Nombre de ménages</b>	<b>3 908</b>	<b>+156</b>	<b>3 752</b>

Nombre d'habitants	31 décembre 2023	Variation	31 décembre 2022
<b>Nationalité (permanente sans séjour)</b>			
<b>Suisses</b>			
Bourgeois	577	+8	569
Fribourgeois	3 565	+66	3 499
Confédérés	2 059	+66	1 993
Séjour (domicile secondaire)	152	-10	162
<b>Total</b>	<b>6 353</b>	<b>+130</b>	<b>6 223</b>
<b>Etrangers</b>			
Permis B	964	+178	786
Permis C	1 623	+34	1 589
Permis F/L	157	+17	140
Permis S	115	+115	-
Séjour	17	-4	21
<b>Total</b>	<b>2 876</b>	<b>+340</b>	<b>2 536</b>
<b>Total population permanente et séjour</b>	<b>9 229</b>	<b>+470</b>	<b>8 759</b>

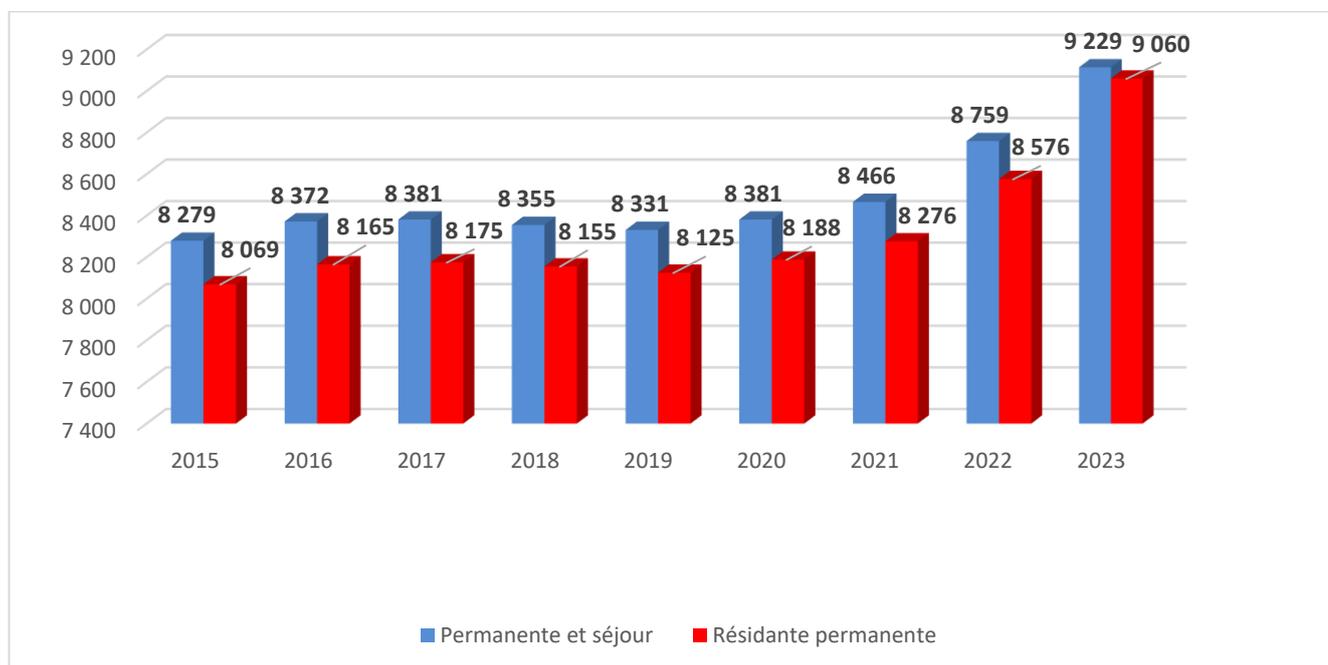
### Permis S

Suite au début de la guerre en Ukraine le 24 février 2022, de nombreux réfugiés sont arrivés en Suisse. Afin que ces personnes reçoivent rapidement un droit de séjour sans devoir passer par une procédure d'asile ordinaire, le Conseil fédéral a décidé le 11 mars 2022 d'activer pour la première fois le statut de protection S. Les personnes titulaires d'un permis S faisant partie de l'asile, elles ne sont pas comptabilisées dans les effectifs de la population tant que la durée du séjour est inférieure à une année.

Au 31 décembre 2023, **129** personnes titulaires d'un permis S étaient inscrites à la commune de Marly, dont **115** qui sont comptabilisées dans les effectifs de la population.

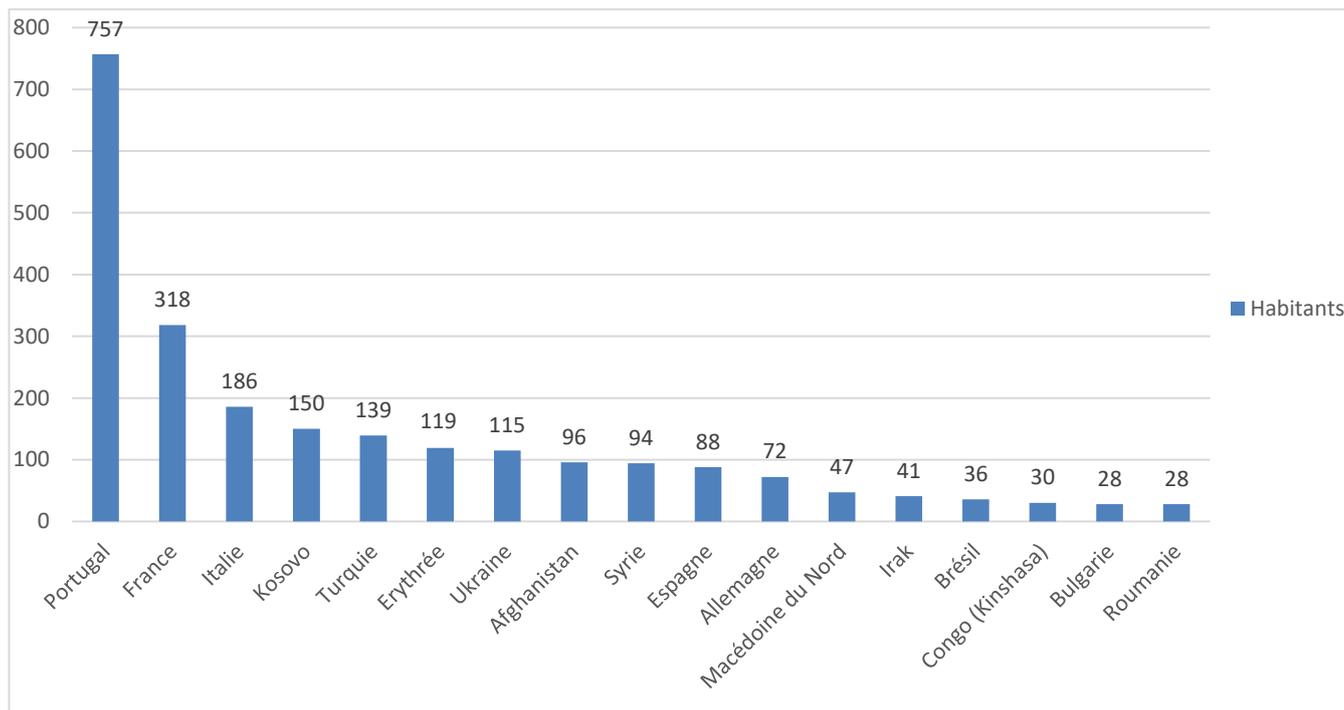
### Evolution de l'effectif de la population

Pour l'année 2023, une augmentation de 470 personnes est enregistrée au 31 décembre.

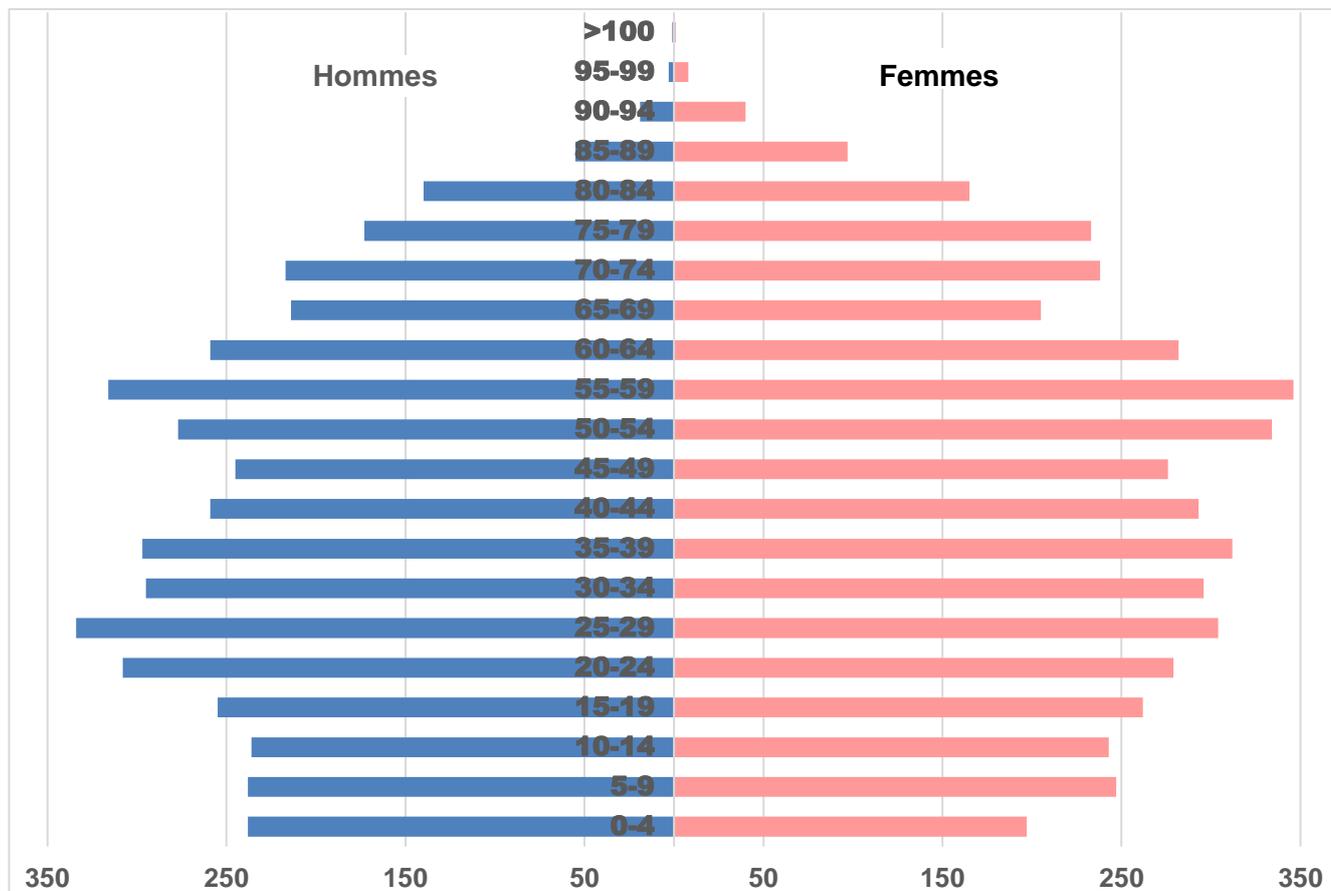


### Représentation par nationalité (les plus représentatives mise à part la nationalité suisse)

(population suisse : 6'353 / 68.84% - population étrangère : 2'876 / 31.16 %)



### Pyramide des âges au 31.12.2023



## Faits d'état civil

En 2023	En 2022	
76	71	naissances
64	83	décès
51	29	mariages
10	28	divorces
48	37	changements de noms
6	18	reconnaisances
2	2	adoptions
25	34	naturalisations

### Activités du secteur

Hormis les **390** demandes de renseignements (426 en 2022) par courrier traitées par la réception, le contrôle des habitants a, quant à lui, traité plus de **4'605** mails divers (18 en moyenne journalière). A noter que les demandes par téléphone ne figurent pas dans cette statistique. Le contrôle des habitants a effectué **19'850** mutations (19'465 en 2022) dans son registre pour le maintien à jour des données.

On peut ajouter que **1'002** arrivées et **825** départs ont été enregistrés (1'032 et 715 en 2022).

Il a en outre établi **62** listes (95 en 2022) pour divers services de l'administration communale et également pour d'autres administrations.

Le contrôle des habitants a également procédé à l'enregistrement et à la distribution de **416** cartes (322 en 2022) aux habitants du quartier du MIC pour l'utilisation de l'Eco Point (déchetterie).

En 2023, **251** demandes de subventions sur les abonnements piscine ont été contrôlées (304 en 2022).

En collaboration avec la police communale, le contrôle des habitants a effectué **26 enquêtes** de recherche de domicile (34 en 2022).

Il a également préavisé **33** demandes d'attestations de prise en charge en collaboration avec le service des finances, le service social et la police communale.

Dans le domaine du contrôle de l'affiliation à une caisse maladie, le contrôle des habitants a traité **57** demandes (44 en 2022) de dispense d'assurance en Suisse, **286** rappels (233 en 2022) pour l'obtention de l'attestation, preuve de l'affiliation à une caisse maladie, et **76** demandes (71 en 2022) d'attestation d'affiliation suite à la naissance.

### Délivrance de documents

En 2023	En 2022	
1	2	certificats de bonnes mœurs
193	217	attestations de départ
12	5	certificats de vie
4	1	certificats de droits civiques
997	938	attestations de résidence à Marly
147	187	attestations de domicile pour séjour
1190	1245	certificats d'établissement et de séjour
211	255	documents d'identité (cartes d'identité)
135	112	attestations de sortie de territoire
32	34	déclarations de prise en charge

### Accueil

Deux personnes à mi-temps occupent la fonction de téléphoniste-réceptionniste. En plus des informations et renseignements fournis aux hôtes et aux clients de l'administration communale, par téléphone et à l'accueil, le personnel de la réception participe à la préparation de l'édition du Marly Info et collabore étroitement dans des tâches liées au contrôle des habitants (contrôle de listes des écoles, du conservatoire, etc.). La réception a traité, par courrier, plus de **390** demandes de renseignements émanant d'administrations diverses (426 en 2022).

En outre, les réceptionnistes ont vendu en 2023 :

<b>2 846</b>	cartes journalières CFF, ce qui représente 97.7% (invendues 68, soit 2.3%)*
<b>296</b>	vignettes compost
<b>12</b>	abonnements des bains de la Motta
<b>1</b>	livre sur Marly et son histoire

\* 10 cartes journalières disponibles de janvier à septembre et 2 cartes journalières disponibles dès le mois d'octobre.

et contrôlé **192** demandes, soit **2'545** listes (48/742 en 2022) de référendum, d'initiative et de motion populaire, ce qui représente un total de **3'670** signatures (1'486 en 2022).

En 2023, la réception a fait **16** réservations pour les déplacements du personnel communal (18 en 2022), par le biais de Mobility. Le programme EasyFind gère les objets perdus et retrouvés ; **17** objets trouvés (20 en 2022) par des citoyen-nes ont été remis à la réception dont **3** ont été restitués à leurs propriétaires.

### Agence AVS

Ce domaine est géré par la préposée adjointe du contrôle des habitants. Les activités principales sont d'accueillir, d'informer, d'apporter l'aide nécessaire aux bénéficiaires dans leurs démarches administratives et de mettre à disposition les différents formulaires.

## Police

### Personnel

L'année 2023 a été marquée par divers ajustements au sein du personnel du secteur de la sécurité. Dans un souci de satisfaction personnelle et de meilleure organisation interne, les taux d'activité des deux agents de stationnement ont été adaptés à 50%.

Pour faire face à l'absence des deux agents de police, une convention a été ratifiée avec le service de la police intercommunale ACoPol pour la gestion des affaires de police jusqu'au 31 décembre 2023. Les agents ont progressivement repris leurs activités à temps partiel, intégrés à la police intercommunale pour assurer une conduite efficace. Suite à une évaluation du secteur de la sécurité, il a été décidé de maintenir une présence policière à Marly. A cet effet, un chef de poste a été engagé, prenant ses fonctions le 1<sup>er</sup> octobre 2023. Les agents ont réintégré leurs postes à Marly le 1<sup>er</sup> novembre 2023, et le partenariat avec la police intercommunale a été maintenu jusqu'à la fin de l'année.

### Collaboration avec d'autres entités :

En termes de collaboration, la police communale a participé à de nombreuses actions et missions avec la police cantonale et les services communaux, comme suit :

#### *Avec la police cantonale :*

- la police communale a participé à plusieurs enquêtes en matière de vols simples, de cambriolages, de violation de domicile et de séjours illégaux ou de domicile non connu. Elle a également apporté son aide à des enquêtes de proximité, de recherches de personnes disparues et d'identifications d'auteurs de délits ;
- elle a participé aux campagnes officielles de prévention en matière de sécurité routière et de prévention à la jeunesse, plus activement durant les quatre campagnes officielles de rentrée scolaire ;
- elle a transmis les données de vitesse recueillies par le « visispeed » au Bureau des amendes d'ordres et des radars pour examen et campagne de répression envers les chauffards et a également conseillé ce secteur sur les lieux de pose des nouveaux radars semi-stationnaires récemment acquis par la police cantonale.

#### *Avec les services communaux :*

- le contrôle des habitants, notamment par la vérification d'adresses, des enquêtes et des remises de notifications de documents ;
- le service social, s'agissant d'enquêtes sur les fraudes à l'aide sociale par des vérifications d'adresses et de véhicules ;
- le service technique, section aménagement, sur les dossiers liés aux problèmes de circulation routière dus aux travaux ;

- le service technique, section éditité, par des contrôles réguliers de la taille des haies ainsi que la mise en place des horodateurs et l'installation d'une borne escamotable à l'entrée du centre sportif au chemin des Sources qui sera mise en service en 2024;
- le service des écoles et les directions d'établissements scolaires, par diverses collaborations lors d'absences d'élèves injustifiées, à la résolution des problèmes liés à la sécurité des enfants sur le chemin de l'école.

Avec le Cycle d'Orientation de Marly :

- la police communale a participé à l'encadrement du dispositif de sécurité des élèves-coureurs de la course du CO de Marly 2023.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu chiffré des tâches accomplies par la police communale en 2023 dans ses nombreux domaines d'activité.

	2023	2022	2021	2020
<b>ADMINISTRATION</b>				
Auditions	0	0	0	1
Autorisations de stationner/circuler délivrées	2	5	4	38
Autorisations stationnement (plan mobilité) <i>Nouveauté</i>	49	100	6	81
Avis de dégâts sur le domaine public	4	3	8	4
Contraventions d'enfants à la LCR annoncées aux parents	0	0	0	0
Demande d'autorisation de prolongation d'heures d'ouverture des commerces	2	6	3	3
Demande d'autorisation de vol d'hélicoptère ou de drone sur le territoire communal	3	5	4	0
Lettres d'avertissement pour infraction à la LCR/patrouilleurs	1	0	2	2
Lettres d'avertissement pour infraction au règlement de police ou autres (feux, haies...)	2	3	3	1
Notifications de documents	0	4	8	2
Ordonnances pénales pour infraction à des règlements communaux	0	0	0	0
Patentes K délivrées (manifestations, lotos, ...)	27	19	9	14
Plaintes pénales enregistrées	0	0	0	0
Plaintes pénales enregistrées pour la commune	0	1	0	2
Rapports de dénonciation à la Préfecture et à la Chambre pénale des mineurs	0	0	0	1
<b>AMENDES D'ORDRE</b>				
Contraventions pour infraction à la LAO (amendes d'ordre)	1173	1'457	1345	1035
Ordonnances pénales pour infraction à la LAO	152	82	62	64
<b>CONTRÔLES DIVERS</b>				
Contrôles de la taille des haies (selon normes LCR) nombre de tournées	3	1	6	2
Contrôles des appareils de divertissement et des appareils automatiques de distribution	0	1	2	2
Contrôles des déchets (nombre de fouille de sacs non officiels)	0	0	0	0
Contrôles des parkings * voir détails ci-dessous	814	897	831	579
Contrôles des patentes et des terrasses d'établissement (nombre de tournées)	1	1	2	4
Contrôles d'identités effectués (personnes contrôlées)	3	8	40	23
Contrôles techniques de l'ensemble des lampadaires (nombre de tournées)	2	1	4	6
Contrôles, recherches de lieux de domicile pour le contrôle des habitants	11	34	25	31
<b>SURVEILLANCES DIVERSES</b>				
Séances de chantiers	5	8	87	88
Surveillances des déchetteries légères	0	1	0	0
Surveillances diverses (chantiers, signalisation routière, ...)	7	45	77	60
<b>INTERVENTIONS DIVERSES</b>				
Accidents de la circulation routière	6	3	1	2
Interventions avec le service du feu (en journée)	4	6	15	7
Contrôles et interventions concernant les chiens	5	7	4	6
Interventions pour les services sociaux (SSM, service des tutelles, autres)	4	8	4	7
Interventions pour non présence des élèves en classe - recherche - disparition	5	18	25	17
Mendicité ou colportage	12	12	2	5
Service de parc pour manifestations (enterrement, cortège, manifestations diverses, ...)	3	8	3	0
<b>PATROUILLES PREVENTIVES</b>				
Patrouilles préventives diverses * voir détails ci-dessous	2'373	212	1262	784

	2023	2022	2021	2020
<b>PREVENTION ROUTIERE ET SCOLAIRE</b>				
Campagnes d'affichage pour la sécurité routière	11	10	10	10
Contrôles de circulation routière - Actions de sécurité routière	7	4	20	20
Patrouilleurs adultes formés (Pédibus)	0	0	0	0
Patrouilleurs scolaires formés en collaboration avec la police cantonale	0	38	28	26
Présences policière aux entrées et sorties scolaires * voir détails ci-dessous	249	205	754	632
<b>CIRCULATION ROUTIERE</b>				
Avertissements pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	2	1	0
Fiches techniques délivrées concernant l'état des véhicules	3	4	9	37
Lettres envoyées pour épaves, véhicules sans plaques et parcages	2	2	1	0
Véhicules trouvés (cycles, cyclomoteurs)	12	6	28	9
<b>FORMATION CONTINUE</b>				
Formation bâton tactique (nombre d'entraînement)	1	0	1	0
Formation cours self défense	1	0	2	2
Formation continue sur les amendes d'ordre (nombre de participants)	4	4	4	0
Formation tir (nombre d'entraînements)	9	4	10	10
<b>DIVERS</b>				
Contrôle des sirènes de protection civile	1	1	1	1
Jours de présence des gens du voyage dans la commune	0	0	0	0
Nombre de chiens enregistrés dans la commune au 31 décembre	486	455	411	380
Nombre de concessions taxi attribuées	2	2	2	2
<b>Contrôles des parkings</b>				
P+R Corbaroche	202	294	409	363
Parking Ecole Cité	108	120	96	68
Parking Ecole Grand-Pré	108	120	94	65
Parking Administration communale	210	162	64	58
Parking sous le Pont de Péroles	186	201	45	25
<b>Patrouilles préventives diverses</b>				
Patrouilles à vélos	85	119	268	155
Patrouilles dans les différents centres commerciaux	94	20	34	78
Patrouilles secteurs A-B-C-D-E-F-G-H	2'048	35	65	81
Patrouilles pédestres diverses	101	24	15	17
Patrouilles au lieu-dit « Creux-du-Loup »	10	3	4	16
Patrouilles préventives diverses	35	111	876	437
<b>Présences policières aux entrées et sorties scolaires</b>				
Grand-Pré et CO	45	46	186	148
Parking Lidl	11	41	102	92
Rond-point GP	2	9	79	74
Ecole Cité	105	24	158	111
Patrouilleurs à hauteur de la chapelle St-Sébastien	55	43	108	83
Garage Berset	31	40	82	68
La Poste	0	2	39	22
Gérine - Bel-Air	0	0	0	34

### Collaboration avec la Police de proximité

La collaboration avec la police cantonale de proximité a été bonne en 2023. Elle a permis l'élucidation de plusieurs affaires, notamment en matière de vandalisme et d'intrusion dans des bâtiments communaux ou privés, de vols en tous genres, de voies de faits ainsi qu'à des cas de séjours illégaux ou de recherches de domicile sur le territoire. Les deux entités ont également étroitement collaboré ensemble sur des affaires de déprédations, de squat dans le chantier à l'abandon de l'ex-zone Winckler ainsi qu'à de nombreuses situations liées à des actes de mendicité ou d'escroquerie aux abords des centres commerciaux. Des séances régulières de coordination entre les deux entités sont organisées, au cours desquelles des échanges d'informations se font au sujet des affaires courantes sur le territoire communal.

## Sécurité routière des enfants sur le chemin de l'école

En matière de sécurité routière, la police communale a apporté son soutien au bureau de la prévention routière de la police cantonale en collaborant avec lui. Il est à noter qu'il n'y aura plus de patrouilleurs scolaires enfants au bord des routes. Toutes les communes du canton ont désormais appliqué la directive du Bureau de prévention des accidents (BPA). Il n'est ainsi plus de la responsabilité des enfants d'assumer cette tâche, en raison de l'intensification du trafic et du comportement des automobilistes.

## Circulation et signalisation

L'année 2023 a été principalement consacrée à la réparation des signaux routiers endommagés suite à des accidents de la circulation. De plus, une borne a été installée au chemin des Sources pour restreindre l'accès au centre sportif de Corbaroche ; cette dernière sera mise en service en 2024.

## Militaire

Le cantonnement militaire de Corbaroche (STPA, stationnement des troupes de protection aérienne) a retrouvé une fréquentation normale suite à la pandémie de Covid-19, comme le montre le tableau ci-dessous.

Afin d'assurer le bien-être des occupants et dans un souci écologique et économique, le cantonnement a été modernisé en termes d'éclairage. Tous les anciens tubes néon fluorescents ont été remplacés par des tubes LED. Cette modernisation a été entreprise pour un coût total de Fr. 38'201.95. Dans le cadre de cette initiative, l'armée a versé une subvention couvrant 50% des coûts des travaux, soit une contribution de Fr. 19'100.95.

La modernisation des luminaires constitue une étape importante vers une gestion plus durable des ressources et une réduction de l'empreinte environnementale.

	2023	2022	2021	2020
Jours d'occupation militaire STPA	123	247	206	19
Nuitées	5'243	24'240	11'107	1'808
Jours d'occupation militaire STPA comme locaux d'instruction				
Jours d'occupation civile du STPA				
Nuitées				
Jours d'occupation civile du STPA sans nuitées	4	3	2	1

## Organe communal de conduite (ORCOC)

La révision totale de la Loi sur la protection de la population (LProtPop) actuellement en cours de validation prévoit une refonte de la structure organisationnelle et de la terminologie utilisée dans le domaine de la protection de la population. Cette révision implique la dissolution des organes communaux de conduite (ORCOC) ainsi que des offices communaux de l'approvisionnement économique du pays, et la création des bureaux de liaison de la protection de la population.

Les chefs des différents ORCOC de Fribourg, Villars-sur-Glâne, Haute-Sarine et Marly se sont réunis et ont constaté que toutes les communes maintiendront une structure de conduite en cas d'événements localisés ou de grande ampleur. Il est essentiel de pouvoir fournir une réponse satisfaisante à la population dans de telles situations.

Les deux Points de Rencontre d'Urgence (PRU) ont été finalisés, et un contrôle de liaison a été réalisé entre les PRU et la centrale d'engagement de la police cantonale à l'aide des terminaux Polycom, avec des résultats positifs. Cependant, il est impératif de continuer à développer la capacité des PRU afin d'assurer une gestion efficace et durable en cas de crise ou d'urgence.

Au mois de novembre, des avis de prudence ont été émis en raison des risques de crues des différents cours d'eau de la commune, suite aux intempéries. Cette situation souligne l'importance d'une surveillance constante des conditions météorologiques et de la mise en place de mesures préventives pour protéger la population contre de tels dangers.

## Urbanisme et patrimoine

**Responsable** : Bernard Clerc, Vice-Syndic  
**Suppléant** : Maurice Horner, Conseiller communal

### **Le mot du Conseiller communal**

*L'année 2023 se caractérise par une continuité, le navire vogue toujours avec sérénité et l'équipage reste toujours attentif à mes besoins.*

*Des retards ont été pris sur la livraison du 3<sup>ème</sup> centre scolaire de Château d'eau.*

*La troisième enquête publique concernant le PAL a également entraîné des corrections, ce qui nous contraint à réaliser une quatrième enquête.*

*Le concours pour la nouvelle caserne des pompiers et de l'extension du P+R a rendu son lauréat : le bureau Comamala & Ismaël à Delémont.*

*La validation du concept Valtraloc a permis de faire avancer le projet de requalification de la route de Fribourg. Il y a eu également des avancées sur le PAD du quartier des Falaises.*

*La ligne de bus qui doit desservir la nouvelle école a elle aussi pris du retard.*

*Quant à la police des constructions, les journées sont toujours aussi bien remplies. La commune continue de croître et la densification demandée par l'instance supérieure apporte son lot de dossiers supplémentaires.*

*Je profite de ces quelques lignes pour remercier tout le personnel du service Urbanisme et patrimoine pour le travail accompli durant cette année.*

Bernard Clerc

### **Police des constructions**

Le service Urbanisme et patrimoine, par son secteur de la Police des constructions, a traité, en 2023, **101** dossiers de demande de permis de construire : 33 selon la procédure ordinaire, 66 selon la procédure simplifiée et 2 demandes préalables. Le Conseil communal a également autorisé **37** demandes d'installation de panneaux solaires selon l'article 18a, alinéa 1 de la loi sur l'aménagement du territoire.

	2023	2022	2021	2020
<b>PROCEDURE ORDINAIRE</b>				
Habitations individuelles	4	6	4	4
Habitations collectives	3	6	1	0
Bâtiments artisanaux, industriels ou dépôts	1	1	1	0
Bâtiments mixtes	1	0	1	1
Bâtiments publics	0	0	1	2
Transformation, agrandissement d'un bâtiment d'habitation	10	10	5	10
Transformation, agrandissement d'un bâtiment artisanal	4	5	1	4
Transformation, agrandissement d'un bâtiment public	1	1	0	0
Démolition	4	0	2	2
Extension du réseau CAD	0	3	0	1
Antenne de communication	1	2	2	1
Mise en séparatif des collecteurs	0	0	0	4
Conduite d'eau potable	0	2	0	0
Aménagements extérieurs	2	2	2	1
Patente et terrasse public	0	0	4	1
PAD, PED	0	1	0	1
Installation technique pour bâtiment	2	1	1	0

	2023	2022	2021	2020
<b>PROCEDURE SIMPLIFIEE</b>				
Jardin d'hiver non-chauffé	0	0	2	1
Changement de système de chauffage	31	27	27	31
Transformation et aménagement divers	12	20	19	13
Couvert et garage	10	10	9	6
Cabane de jardin	7	8	5	7
Capteurs solaires	0	0	0	2
Aménagements extérieurs	5	11	31	17
Autorisations diverses (totem, place vélos libre-service, ...)	1	5	0	0
Demandes préalables	2	2	1	3
Autorisation panneaux solaires	37	45	39	27

## Bâtiments communaux et scolaires

La Commission des bâtiments s'est réunie à trois reprises en 2023. Elle a continué à gérer toutes les questions importantes liées aux bâtiments communaux et aux projets de nouvelles constructions. Cette commission a pour tâche principale le développement d'une vision et d'une méthode cohérente, menant à des analyses sur l'état de nos bâtiments communaux, desquelles découlent les programmes des réfections annuelles. Elle veut aussi créer les bases pour proposer les programmes d'investissements nécessaires. Dans ce sens, des mandats d'étude de développement des centres scolaires, conformément à l'évolution démographique, ainsi que les projections des besoins sont en cours.

### Rénovations diverses des bâtiments scolaires et communaux

*Comptes 2170.5040.00 et 0290.5040.00*

Ces comptes sont utilisés pour entreprendre des réalisations de moyenne importance, qui sont considérées comme des investissements. Les travaux visent à rendre conformes aux exigences actuelles les divers locaux et préserver certaines structures qui, en cascade, entraînent la détérioration des suivantes.

Les travaux exécutés en 2023 sont exposés ci-dessous.

*Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2*

Peinture pour la nouvelle salle de classe enfantine	Fr.	2'448.25
---	-----	----------

*Pavillon 1, route des Ecoles 32*

Pose de panneaux acoustiques	Fr.	1'404.95
------------------------------	-----	----------

*Ecole de Grand-Pré, halle Omnisport, route des Ecoles 26*

Modernisation de la sonorisation	Fr.	29'500.00
----------------------------------	-----	-----------

Achat d'un lave-vaisselle pour l' AES	Fr.	960.00
---------------------------------------	-----	--------

*Ecole de Grand-Pré, petite halle, pavillon 3, route des Ecoles 36*

Modernisation de la sonorisation	Fr.	11'500.00
----------------------------------	-----	-----------

Remplacement des portes automatiques des entrées	Fr.	52'929.15
--	-----	-----------

### *Bâtiment administratif, route de Fribourg 9 (réaménagement)*

Pose d'une nouvelle cuisine à la cafétéria	Fr.	16'869.55
Revêtements de sols	Fr.	16'594.55
Modification des parois	Fr.	5'564.40
Mobilier	Fr.	17'295.45
Vaisselle	Fr.	1'403.05
Informatique	Fr.	4'959.70
Machine à café	Fr.	12'043.55
Mise à jour de la signalétique	Fr.	1'462.60

### *Halle édilitaire, route de Corbaroche 64*

Extension du dépôt du service des eaux	Fr.	27'543.90
--	-----	-----------

### *Couvert de la place du village, chemin des Epinettes 4b*

Travaux de couverture	Fr.	31'094.55
-----------------------	-----	-----------

Disponible au 01.01.2023 « Bâtiments scolaires »	Fr.	153'964.40
Disponible au 01.01.2023 « Bâtiments communaux »	Fr.	78'349.70
Travaux effectués en 2023	Fr.	233'573.65
Solde disponible au 31.12.2023 non reporté	Fr.	-1'259.55

## **Construction du 3<sup>ème</sup> centre scolaire**

*Compte 2170.5040.01*

### *Situation des travaux au 31 décembre 2023*

- Façades (reste à faire les habillages des entrées)
- La plâtrerie (cloisons) est terminée
- Les bétons durs (chapes) sont terminés.
- Les faux-plafonds en bois sont terminés.
- Les habillages bois sont terminés.
- La pose des portes intérieures est terminée.
- Le carrelage est terminé.
- La cuisine professionnelle → 10.04.24
- Ventilation des locaux, diverses mesures pour Minergie P-ECO → Printemps 2024
- Mise en service des bâtiments (nettoyages, livraison mobilier et informatique) → Juin 2024
- Livraison des bâtiments (déménagement) → Juillet 2024
- Aménagements extérieurs → Été 2024

Montant alloué dans le cadre de l'investissement	Fr.	34'800'000.00
Montant dépensé en 2021	Fr.	3'988'719.19
Montant dépensé en 2022	Fr.	9'765'647.10
Montant dépensé en 2023	Fr.	12'920'472.76
Solde disponible au 31.12.2023	Fr.	8'125'160.95

## **Concours / étude et avant-projet pour le centre scolaire de Marly Cité**

*Compte 2170.5040.02*

Au vu des importants enjeux liés au développement prévu sur la commune de Marly ces 15-20 prochaines années, le Conseil communal a lancé en 2017 une étude de la planification des besoins scolaires en termes de répartition du développement et des infrastructures nécessaires pour accueillir les nouveaux élèves. Celle-ci doit permettre d'anticiper les besoins en s'inscrivant sur le long terme, en tenant compte de l'évolution démographique et des objectifs communaux. Une analyse prospective des besoins en classes supplémentaires a donc été réalisée pour les années à venir et, sur cette base d'évaluation des besoins, un examen des transformations/extensions des deux établissements scolaires existants.

La stratégie définie par la commission des bâtiments et confirmée par le Conseil communal est de réaliser le 3<sup>e</sup> centre scolaire pour y déménager les élèves de Cité, afin de pouvoir assainir l'école de Cité avec des locaux entièrement vides et donc sans nuisances. Ceci a également l'avantage d'éviter l'implantation de containers provisoires durant les travaux, ce qui engendrerait des coûts supplémentaires. L'horizon de mise en service de l'école de Cité est la rentrée 2027/28.

Afin de respecter l'échéancier fixé par le développement de Marly ces dix prochaines années, le concours à deux degrés a été lancé à la fin juin 2023.

### Déroulement du concours à deux degrés

Le concours se déroule en deux degrés. Le jury sélectionnera entre 7 à 9 propositions au maximum, appelées à être développées au deuxième tour. Les participants sélectionnés pour le deuxième tour seront dédommagés par un montant fixe de Fr. 10'000.-, hors TVA. Ce montant fait partie de la somme globale des prix (voir chapitre 5). Les deux degrés du concours sont traités de manière anonyme. L'identification des auteurs par le jury ne se fera qu'au terme du second degré. Le deuxième tour fera l'objet d'un programme révisé, tenant compte des résultats du premier tour. Les participants retenus recevront des remarques générales ainsi qu'une critique de leur projet. Les documents leur seront transmis par l'intermédiaire d'un notaire, afin de garantir l'anonymat. Les concurrents retenus pour le second degré s'engagent à un devoir de réserve à l'égard des tiers pour préserver l'anonymat du projet. Aucun échange d'information, autre que ceux prévus par le programme, ne pourra avoir lieu entre les concurrents, les membres du jury et l'organisateur.

### Calendrier

30 juin 2023	Ouverture et publication sur SIMAP
5 et 12 juillet 2023	Visite du site, départ 13h30, chemin des Epinettes 2
21 juillet 2023	Questions sous forme anonyme sur SIMAP
28 juillet 2023	Réponses aux questions sur SIMAP
30 novembre 2023	Rendu des plans du 1 <sup>er</sup> tour
15 décembre 2023	Rendu des maquettes
10-11-12 janvier 2024	Jugement du 1 <sup>er</sup> tour du concours
12 février 2024	Annonce de la sélection pour le 2 <sup>ème</sup> tour
Fin février 2024	Questions sous forme anonyme par l'intermédiaire d'un notaire
Mi-mars 2024	Réponses aux questions par l'intermédiaire d'un notaire
Fin mai 2024	Rendu des plans du 2 <sup>ème</sup> tour
Début juin 2024	Rendu des maquettes
Mi-juin 2024	Jugement final du concours
Fin juin 2024	Annonce des résultats
28 juin au 12 juillet 2024	Vernissage de l'exposition

Montant alloué dans le cadre de l'investissement (message 10/20)	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé en 2022	Fr.	81'272.00
Montant dépensé en 2023	Fr.	52'106.95
Solde disponible au 31.12.2023	Fr.	966'621.05

## Réalisation et état des travaux

### Carrefour giratoire "Les Rittes" et aménagement de la route de Fribourg

Compte 6150.5010.03

Les travaux étant terminés, le résultat de cette requalification de la route et de ses abords sont déjà visibles. Les retours sont plutôt positifs et ce projet est une référence en matière de requalification qui va bien au-delà du canton. Le but est, pour la suite, de pouvoir faire encore mieux et d'éliminer certains défauts de réalisation de cette première étape, ce qui prend du temps. Les enjeux sont énormes pour la traversée de Marly. Il reste encore la facturation des acquisitions de terrains ainsi que la subvention de l'AGGLO à percevoir. Ceci pourra être effectif lorsque le décompte final des travaux aura été reçu, certainement durant le premier semestre 2024.

De plus, le Services des ponts et chaussées (SPC) et la commune ont initié une procédure de médiation en accord avec l'entreprise Implenia SA sur une revendication de sa part d'un montant de Fr. 1'800'000.-, pour des prestations complémentaires en lien avec la durée du chantier notamment. Ces prestations sont contestées par le SPC et par la commune. Cette procédure devrait être réglée courant 2024.

Montant alloué dans le cadre des budgets précédents	Fr.	362'677.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2018	Fr.	5'567'400.00
Total montants alloués dans le cadre des budgets	Fr.	5'930'077.00
Dépenses au 31 décembre 2023	Fr.	4'598'827.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'331'250.00</b>
<i>Subvention AGGLO-FR attendue</i>	<i>Fr.</i>	<i>1'600'000.00</i>

### Modération de trafic

Compte 6150.5010.00

Le dossier a été déposé au SPC pour examen final. Il a été retourné par ce service avec un préavis défavorable de sa part ainsi que du service de la mobilité. Leur grief est surtout lié à une question de coordination avec la future ligne de transport public au nord de Marly. Ce préavis et les explications obtenues du SPC semblent dénués de bon sens et des discussions sont en cours afin de trouver une issue simple et raisonnable à cette situation. Une approbation des plans est espérée d'ici la mi-semester 2024. Le déploiement de la modération de trafic et des zones 30 dans les quartiers devrait se faire dès septembre 2024.

Montants alloués dans le cadre des budgets 2018 et 2020	Fr.	642'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	445'221.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>196'779.00</b>
<i>Subvention attendue (assainissement au bruit)</i>	<i>Fr.</i>	<i>19'000.00</i>

### Aménagement trottoir – PED Moraty

Compte 6150.5010.04

Les travaux sont réalisés à 100%. Le décompte final des travaux est attendu.

Montant alloué dans le cadre du budget 2014	Fr.	130'000.00
Total au budget	Fr.	130'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	88'343.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>41'657.00</b>

### Place du village

Compte 6150.5010.05

La place du village est terminée à l'entière satisfaction de la commune ; son inauguration a eu lieu au mois de septembre.

Montant alloué dans le cadre du budget 2011	Fr.	320'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	165'000.00
Total au budget	Fr.	485'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	484'882.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>118.00</b>

### Aménagement de l'impasse des Violettes

Compte 6150.5010.07

Aucun décompte final n'a toujours été produit. Plusieurs relances ont été adressées au bureau SIC 200 Ingénieurs-Conseils, sans succès. Le délai de la créance devrait bientôt être prescrit (10 ans). La route a été construite sur le terrain privé communal.

Montant alloué dans le cadre du budget 2012	Fr.	125'000.00
Total au budget	Fr.	125'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	5'387.05
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>119'612.95</b>

## Mandat d'étude pour la réalisation d'une ligne de transports publics au nord de Marly (mesure d'AGGLO du PA4 4M.05.02)

Compte 6220.5010.00

Le mandat est au stade de l'avant-projet et est revenu de l'examen préalable. D'importantes questions ont été ouvertes par les services cantonaux et l'AGGLO sur cette nouvelle ligne et le projet est gelé en attendant. Ces questions sont essentiellement liées à une réflexion globale qui est faite sur les différentes lignes de l'agglomération dans le cadre de l'élaboration du plan d'agglomération de 5<sup>e</sup> génération et nécessitent d'élaborer des variantes de desserte avec le cadencement. La seule donnée qui apparaît comme figée pour ce projet est celle de la cadence qui devrait être de 30 minutes, et non de 15 minutes comme cela était prévu dans la donnée de base. Ces questions doivent faire l'objet d'évaluations par les TPF en tant que prestataire de service, en étroite coordination entre les différentes parties prenantes durant le premier semestre 2024.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	280'000.00
Total au budget	Fr.	280'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	128'586.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>151'414.00</b>
<b>Subvention attendue 50%</b>		

## Requalification de la RC 1200 entre Jonction et Gérine (mesure d'AGGLO du PA3 3M02.01)

Compte 6220.5010.01

Afin de conjuguer la requalification routière et l'intégration urbaine de cet axe, la commune doit étendre ses réflexions en octroyant un mandat d'étude de projet à un groupement de spécialistes pluridisciplinaires (ingénieurs, urbanistes, architectes paysagistes). En effet, la route cantonale (RC) revêt une importance stratégique puisqu'une partie de ce mandat et du projet englobe également le PAD cadre. Fortement fréquentée, actuellement et à futur, cette route devra répondre aux objectifs de fluidification des circulations (piétonne, cycliste, transports publics et autres véhicules), de diminution de l'effet de coupure, de valorisation paysagère, d'assainissement du bruit et de sécurisation des traversées. Ils doivent être concrétisés par l'élaboration du projet concerné par le mandat qui est octroyé dans le cadre de ce budget. Le concept a été validé par la commission ValTraLoc au Service des ponts et chaussées (SPC) en juillet et l'appel d'offres mandataires (groupement ingénieur civil, ingénieur mobilité et architecte paysagiste) pour l'élaboration du projet a été lancé conjointement avec le SPC. Le mandat devrait être adjudgé d'ici le mois de mars 2024 si tout va bien. En parallèle de ce processus, un crédit d'engagement de Fr. 800'000.- a été validé par le législatif en décembre et permettra de lancer les études de projet dès l'adjudication durant le premier trimestre 2024.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	500'000.00
Total au budget	Fr.	500'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	492'404.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>7'596.00</b>
<b>Subvention attendue 50%</b>		

## Liaison sud du MIC sur la route Marly-Matran (crédit-cadre)

Compte 6220.5010.03

Avant de partir dans le projet proprement dit, il faut trouver le meilleur emplacement pour le futur pont sur la Gérine et réfléchir sur les mesures d'accompagnement permettant d'éviter le transit à travers le MIC pour rejoindre Marly Jonction. Il faut attendre encore un peu avant d'aller de l'avant avec ce projet, notamment sur les décisions quant à la temporalité de réalisation de la liaison Marly-Matran qui sont dépendantes de plusieurs facteurs externes (oppositions, votation populaire, etc.). Il se pourrait que d'autres vérifications doivent être faites dans l'intervalle, mais le mandat ne démarrera vraiment que quand certaines incertitudes seront levées. Ce crédit-cadre a fait l'objet d'un message (n° 02-20) qui prévoit un montant total d'investissement de Fr. 7'370'000.-. Pour le budget 2022, il a été prévu une dépense d'un montant de Fr. 300'000.- auquel viennent s'ajouter les Fr. 200'000.- de 2021. Il ne sera pas dépensé plus d'argent tant que toutes les informations nécessaires pour poursuivre le projet ne sont pas disponibles. Ce projet est également intimement lié à celui de la revitalisation de la Gérine qui est en cours de modélisation numérique à l'EPFL.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	200'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	300'000.00
<b>Total au budget</b>	<b>Fr.</b>	<b>500'000.00</b>
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	10'585.00
<b>Solde</b>	<b>Fr.</b>	<b>189'415.00</b>
<i>Participations de tiers attendues</i>	<i>Fr.</i>	<i>500'000.00</i>

## Révision du cadastre de bruit communal

Compte 7690.5290.02

Au vu des mesures proposées dans le rapport d'assainissement, la DAEC, par décision du 5 février 2020, considère le réseau routier communal comme assaini. Les mesures d'assainissement sont totalement réalisées, soit la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route de la Gérine ainsi que l'abaissement de vitesse à 30 km/h et la pose d'un revêtement phono absorbant sur la route de la Grangette. Le marquage sera réalisé en même temps que la mise en place de la modération de trafic, sauf les priorités de droites qui ont été marquées sans attendre afin de clarifier le système des priorités. Comme les passages piétons sont supprimés dans les zones 30, ils n'ont pas été marqués afin d'éviter de devoir abîmer le revêtement phono absorbant lors de leur suppression. En effet, cette suppression doit se faire par rabotage et ce genre de processus est fortement déconseillé sur du phono absorbant au risque de devoir le refaire. Le mandat est terminé.

Montant alloué dans le cadre du budget 2013	Fr.	90'000.00
<b>Total au budget</b>	<b>Fr.</b>	<b>90'000.00</b>
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	88'487.00
<b>Solde final</b>	<b>Fr.</b>	<b>1'513.00</b>
Subvention	Fr.	0.00

## Aménagement du territoire

### Plan d'aménagement local

Le dossier a fait l'objet d'une troisième enquête publique du 27 janvier au 27 février 2023. Le dossier n'a soulevé qu'une seule opposition, qui a été retirée entretemps. Par contre, dans le courant 2023, le SeCA et le SMo ont fait part de certains aspects réglementaires à revoir, notamment sur ceux liés à la classification de la qualité de desserte en transports publics, mais également sur des questions de vérification de la densité humaine dans le périmètre compact du plan d'agglomération de 4<sup>e</sup> génération. Ces remarques nécessaires devront faire l'objet d'une ultime modification des documents du PAL, avec une 4<sup>e</sup> enquête publique. Elle devrait être réalisée durant le 2<sup>e</sup> trimestre 2024. Le Conseil communal devra ensuite approuver ces documents et les adresser au canton pour examen final et approbation. En parallèle, les oppositions maintenues seront traitées et feront l'objet d'une décision par le Conseil communal.

### PAD cadre / PAD route de Fribourg

Le dossier d'examen préalable est toujours en traitement auprès des services cantonaux. Le service Urbanisme et patrimoine attend également le retour du canton pour vérifier les éventuelles incidences sur le dossier de la 4<sup>e</sup> enquête publique du PAL s'il devait en avoir.

### Zone de tri, concassage et de recyclage de matériaux inertes de Chésalles

La remise en état est en cours et devait être terminée en 2022. Cependant, la commune n'a toujours pas reçu du canton l'avis que cette remise en état était définitive. Il faut savoir que le retour à l'état initial est sous la supervision de la Direction du développement territorial, des infrastructures et de l'environnement (DIME), en tant qu'autorité compétente.

### Gravière de la Léchire

La remise en état est terminée. Cependant, la commune n'a toujours pas reçu du canton l'avis que cette remise en état était définitive. Il faut savoir que le retour à l'état initial est sous la supervision de la DIME, en tant qu'autorité compétente.

## Plan de mobilité

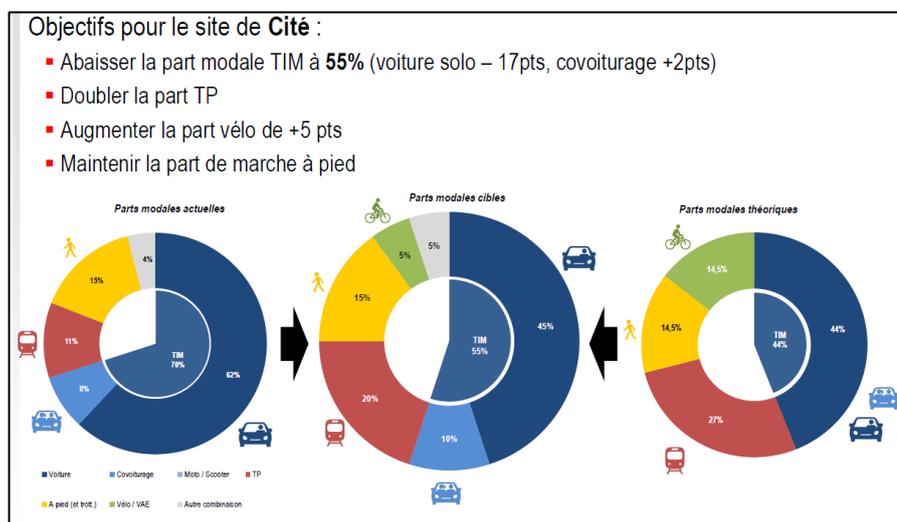
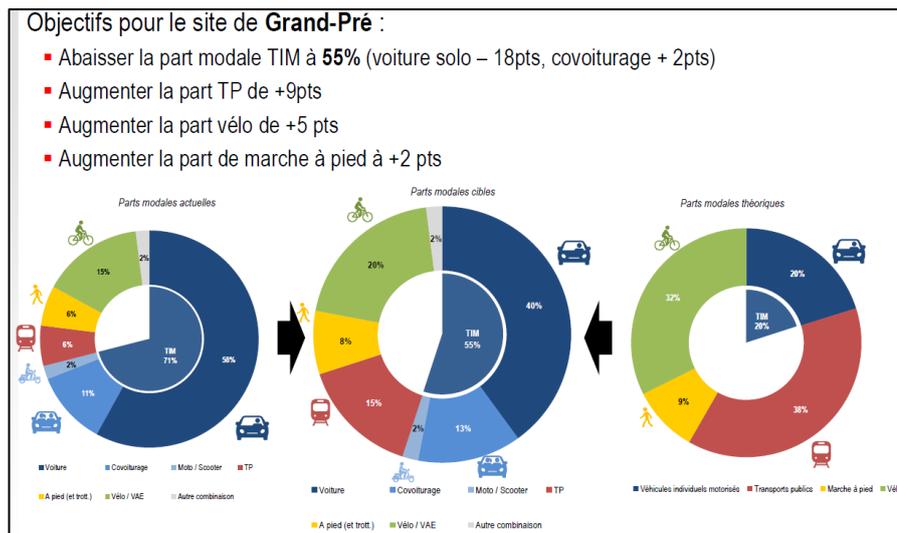
Cette démarche visant à favoriser une mobilité responsable et à améliorer la santé des collaborateurs est entrée en vigueur au début septembre 2019 et a été révisée afin d'intégrer le personnel des centres scolaires (personnel de l'Etat des établissements scolaires primaires et du CO).

Cette fusion a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des utilisateurs des parkings communaux à leur utilisation de la mobilité et également de ne pas laisser pour compte le personnel des établissements scolaires qui, finalement, contribuent aussi à augmenter les charges de trafic pendulaires. Cette nouvelle étape du plan de mobilité signifie également une charge de travail supplémentaire de par son ampleur (passage de 100 à 300 personnes). Il a donc fallu s'orienter vers une gestion informatique du plan mobilité afin de maîtriser la charge de travail et permettre également une gestion plus efficiente des demandes. Pour ce faire, la commune a opté pour la plateforme FairPark pour gérer tous les aspects liés au plan de mobilité.

Le succès et l'efficacité d'un plan mobilité sont également dus à la qualité des prestations que l'employeur propose aux employés. A cet effet, la commune a signé en 2022 un contrat avec Frimobil et l'AGGLO relatif à l'offre d'abonnements annuels Frimobil à prix réduits « JobAbo » pour les entreprises. Ceci veut dire que s'ajoute à la participation communale aux abonnements TP 10% de Frimobil et 10% de l'AGGLO, soit 20% de rabais supplémentaire sur l'abonnement annuel de transport public.

L'entrée en fonction de ce nouveau plan de mobilité « fusionné » se fait en deux temps, le premier en janvier 2023 pour le personnel communal. Le second a été retardé d'une année soit en août 2024 afin de bien prendre en compte les besoins du personnel de l'Etat des établissements scolaires en terme d'organisation et de responsabilité.

Les objectifs de ce nouveau plan sont illustrés sur les schémas suivant :



## Eaux, édilité et espaces verts

**Responsable** : Maurice Horner, Conseiller communal  
**Suppléant** : Bernard Clerc, Vice-Syndic

### **Le mot du Conseiller communal**

**2.2 milliards**, c'est le nombre de personnes sur notre planète qui n'ont pas accès à l'eau potable !

Nous vivons dans un environnement très favorable puisque, selon nos statistiques, nous utilisons environ 178 litres d'eau potable par jour et par habitant pour notre propre usage, artisanat et industries compris.

La commune de Marly dispose de 4 puits de captage d'eau potable dont 3 sont situés dans la plaine de l'Auge et 1 au Zamachu. Cette configuration nous permet d'être autonomes avec notre propre eau de proximité et c'est une grande chance pour nous tous. Deux conduites annexes reliées à la commune de Tinterin et au CEFREN (consortium du Grand Fribourg) assurent un appoint et un maillage de sécurité pour notre approvisionnement.

Les bonnes conditions pluviométriques des six derniers mois ont permis de remonter le niveau des nappes phréatiques, ce qui est de bon augure pour la suite de l'année. En 2023, le Conseil général a validé le nouveau règlement sur la distribution de l'eau

potable. Ce document nous a passablement occupés dans sa réalisation avant de parvenir à la version finale. En effet, les contraintes légales sont nombreuses et le souci d'un financement équitable est un paramètre à respecter et à mettre en place. Ainsi, avec ce nouveau règlement, le prix de l'eau reste abordable et une taxe de base, liée au foncier, est activée.

Ce nouveau calcul va nous permettre de maintenir la valeur des infrastructures de distribution et de fonctionnement de l'eau potable sur notre territoire, tout en respectant l'aspect légal.

Pour le futur, les réflexions se font déjà sur les besoins en eau en fonction de la démographie projetée sur notre territoire. Volume d'eau, capacité de stockage, ressources suffisantes, telles sont les questions d'actualité que la commune de Marly doit solutionner dans un proche avenir.

Pour terminer, un grand merci s'adresse à l'équipe du secteur Eaux et Assainissement, le responsable de service et à ses deux collaborateurs qui sont des hommes qui connaissent le terrain et qui s'engagent avec beaucoup de volonté pour le bien de la commune de Marly.

Maurice Horner

## Secteur Eaux

### **Commission des eaux, canalisations, STEP et endiguement**

La commission, qui s'est réunie à deux reprises en 2023, s'est principalement occupée de valider les messages d'investissements pour 2024. Elle a finalisé le futur règlement sur l'eau potable pour validation au Conseil général en octobre 2023 et s'est également penchée sur le suivi des dossiers relatifs aux travaux en cours.

### **Distribution d'eau**

#### **Consommation**

En 2023, la consommation d'eau comptabilisée sur les compteurs est de 575'846 m<sup>3</sup>. En y ajoutant les 1'230 m<sup>3</sup> relatifs à divers travaux (sondes géothermiques, nettoyage de routes, etc.), le total de cette consommation est de 577'076 m<sup>3</sup> pour un total entré dans le réseau de 656'321 m<sup>3</sup>, ce qui représente une perte de 11.85 %.

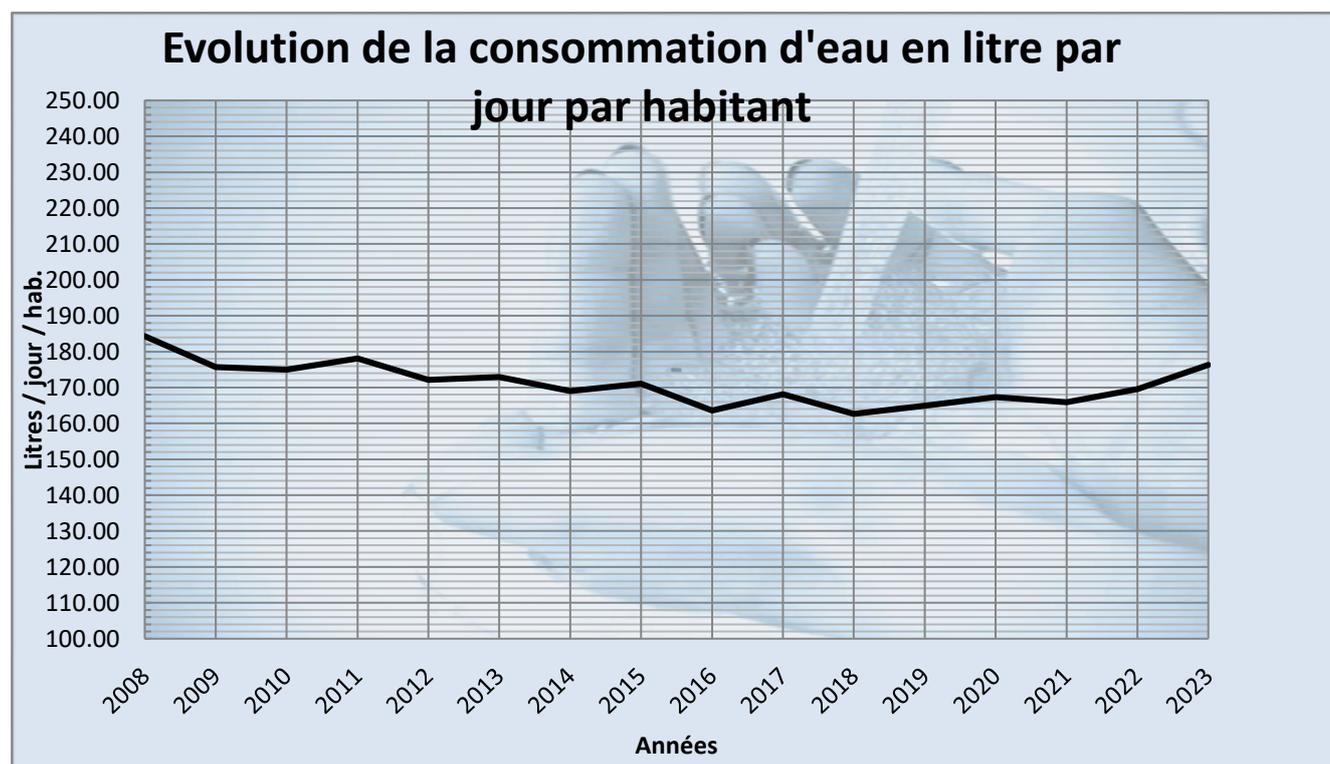
Dans les pertes, il faut tenir compte de l'utilisation des hydrantes par les pompiers pour les travaux publics, pour les divers gros chantiers (route de Fribourg, MIC, etc.), par les agriculteurs ainsi que les erreurs de comptage dues au vieillissement des compteurs.

La consommation par jour et par habitant se monte donc à 177.9 litres en prenant en considération le relevé des compteurs et de 202.8 litres si l'on se réfère à la quantité d'eau entrée dans le réseau, artisanat et industries compris. C'est au-dessus de ce que la VSA prend en compte lors de ses calculs, soit 170 litres/jour/habitant sans la consommation industrielle. Ceci s'explique par les gros travaux d'eau sur le secteur du MIC et des nombreux chantiers sur la commune.

## Rapport de consommation d'eau 2023

Amenée bassin Pralettes	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup> / j	l / min
Sources A	45 849 m <sup>3</sup>	125.6 m <sup>3</sup> / J	87.2 l / min
Sources B – C	208 455 m <sup>3</sup>	571.1 m <sup>3</sup> / J	396.6 l / min
<b>Total amenée Pralettes</b>	<b>254 304 m<sup>3</sup></b>	<b>696.7 m<sup>3</sup> / J</b>	<b>483.8 l / min</b>
Entrée dans le réseau	m <sup>3</sup>	m <sup>3</sup> / j	l / min
Depuis le pompage des Pralettes	201 753 m <sup>3</sup>	552.7 m <sup>3</sup> / J	383.8 l / min
Depuis le pompage Zamachu	94 933 m <sup>3</sup>	260.1 m <sup>3</sup> / J	180.6 l / min
Depuis le PAP 1	108 130 m <sup>3</sup>	296.2 m <sup>3</sup> / J	205.7 l / min
Depuis le PAP 2	107 800 m <sup>3</sup>	295.3 m <sup>3</sup> / J	205.1 l / min
Depuis le PAP 3	107 125 m <sup>3</sup>	293.5 m <sup>3</sup> / J	203.8 l / min
Depuis le réseau de Chevrières	16 635 m <sup>3</sup>	45.6 m <sup>3</sup> / J	31.7 l / min
Depuis Consortium (ferme du Port)	1 310 m <sup>3</sup>	3.6 m <sup>3</sup> / J	2.5 l / min
Depuis Consortium MIC	18 635 m <sup>3</sup>	51.1 m <sup>3</sup> / J	35.5 l / min
<b>Total entrée dans le réseau</b>	<b>656 321 m<sup>3</sup></b>	<b>1 798.1 m<sup>3</sup> / J</b>	<b>1 248.7 l / min</b>
Consommation			
Relevé des compteurs	575 846 m <sup>3</sup>		
Population résidante (légal) et séjour	8'945 hab.		
moins Chésalles	51 hab.		
moins eau privée	27 hab.		
<b>Pris en considération</b>	<b>8'867 hab.</b>		
Nombre de compteurs	1'487		
Consommation / jour / habitant	177.9 l / j / h		
l/j/hab. en fonction de l'entrée dans réseau	202.8 l / j / h		
Pertes			
Total entrée dans le réseau	656 321 m <sup>3</sup>		
Relevé compteurs	575 846 m <sup>3</sup>		
Divers comptabilisés (curage, purge, fuites)	2 630 m <sup>3</sup>		
<b>Pertes</b>	<b>77 845 m<sup>3</sup></b>		
<b>Pertes en %</b>	<b>11.85</b>		

### Courbe de consommation par habitant ces 15 dernières années



## Remarque

La consommation 2023 est supérieure aux dernières années en raison de l'augmentation des citoyens marlinois (nouveau quartier du MIC).

## Qualité de l'eau

Les analyses périodiques de l'eau potable ont été effectuées selon le plan d'analyse établi en collaboration avec le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV). Pour chaque prélèvement, le laboratoire cantonal a communiqué au Conseil communal les résultats des analyses et ses conclusions sur la qualité de l'eau. Les résultats chimiques et microbiologiques étaient dans les normes. Sur la base des résultats d'analyse et des connaissances du réseau communal, le laboratoire cantonal évalue la sécurité alimentaire de la distribution d'eau comme assurée.

## Entretien et réfection du réseau

Compte 7101.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2023	Fr.	180'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	194'136.54
Dépassement	Fr.	14'136.54

## Fuites sur des conduites d'adduction et de distribution

14.03.2023	Fuite sur le réseau communal à la Route du Couchant 13
14.03.2023	Fuite sur le réseau communal au Chemin des Sources (vers la buvette)
20.10.2023	Fuite sur le réseau communal devant Chemin de Messidor 55

## Fuites sur des raccordements privés

Deux fuites ont été constatées sur des conduites de raccordements privés. Les réparations ont été réalisées selon les exigences du secteur eaux et assainissement.

## Remplacement anciennes conduites

Compte 7101.5031.52 – Projet 39

Selon le plan des infrastructures d'eau potable (PIEP), en considérant que la durée de vie d'une conduite est d'environ 80 ans et la longueur du réseau d'environ 47.5 km, il est nécessaire de remplacer environ 570 m de conduites par année afin de garantir le renouvellement continu et de maintenir le réseau dans son état actuel. Le prix actuel de l'eau permet d'envisager le remplacement d'environ 200 m de conduite par année. Le futur règlement relatif à la distribution d'eau potable, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024, oblige les distributeurs d'eau à prévoir une taxe de base devant permettre le maintien de la valeur et le renouvellement des infrastructures d'eau potable. Plusieurs tronçons du réseau, sur lesquels des fuites ont été réparées ces dernières années, doivent faire l'objet d'un remplacement. En effet, il est prouvé qu'un tronçon nécessitant plusieurs réparations durant les dix dernières années coûte plus cher que la valeur des intérêts et amortissements de son remplacement.

En 2023, la commune n'a pas entrepris le remplacement de la conduite au chemin des Falaises, car le CAD va normalement utiliser le même tracé que la conduite communale. Une synchronisation des travaux (CAD/Commune) se fera fin 2024, voire début 2025.

Montants alloués dans le cadre des budgets (2017/2022)	Fr.	500'000.00
Montant alloué dans le cadre du budget 2023	Fr.	100'000.00
Montants dépensés dans le cadre des budgets (2017/2023)	Fr.	519'485.10
Montant dépensé dans le cadre du budget 2023	Fr.	0.00
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	80'514.90

## Mise en conformité couvercle accès Puits Zamachu

Compte 7101.5031.57 – Projet 43

La sécurité alimentaire dépend de la modification de la tête de puits. Aujourd'hui, une plaque à fleur du carrelage recouvre le puits, ce qui est non-conforme aux règles de sécurité et de qualité d'eau. Il existe un grand risque de contamination de l'eau du puits par des produits de nettoyage manipulés dans le local des pompes en-dessus du

puits. Il faut donc, selon les règles de l'art, créer une margelle afin d'éviter des écoulements intempestifs de produits potentiellement dangereux.

Ces travaux ont été réalisés en grande partie en 2023 et la tête de puits répond aux normes en vigueur.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	85'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	91'247.07
Dépassement	Fr.	6'247.07

### **Déplacement de conduites dû à de nouvelles constructions (route de Bourguillon, route de l'Union)**

*Compte 7101.5031.64 – Projet 62*

Plusieurs projets immobiliers ont nécessité le déplacement des conduites d'eaux communales :

- Route de Bourguillon 1 : la conduite communale doit contourner le nouveau bâtiment (réalisé à 100 %).
- Route de Bourguillon 28 : un mur anti-bruit sera construit « sur » la conduite d'eau. La conduite actuelle est en Eternit. Ce bout de conduite sera remplacé afin d'éviter des problèmes dans le futur (petite modification en 2023 ; réalisé à 100%).
- Route de l'Union 3 / 5 / 7 : deux projets sont à l'étude sur l'article 1099 et 1100 RF Marly. A ce jour, leur approvisionnement se fait par le chemin de l'Aurore mais, au vu de l'ampleur du projet, la conduite est sous-dimensionnée. Le secteur Eaux et assainissement propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera posée, étant donné que ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie. A ce jour, le projet à la route de l'Union est toujours en attente.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	120'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	43'635.78
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	76'364.22

### **Remplacement conduite chemin des Sources – route de Corbaroche**

*Compte 7101.5031.67 – Projet 66*

Ces travaux sont liés au plan directeur des infrastructures d'eau potable (PIEP). Afin de garantir la qualité et la quantité d'eau distribuée, la commune doit procéder au remplacement de cette conduite.

Actuellement, la conduite du côté du chemin des Sources est en acier et date de 1970. Son diamètre ne correspond plus du tout à ce que demande le PIEP. Le tuyau actuel mesure Ø 51 mm et il est nécessaire de poser un tuyau de Ø 200 mm. De plus, cette conduite passe sous la passerelle métallique entre la zone sportive et le parking de Corbaroche. De ce fait, elle doit être fermée et purgée chaque année à l'arrivée de l'hiver afin d'éviter tout dégât lié au gel.

Quelques soucis ont engendré un dépassement du budget initial, soit une fuite sur le réseau de la buvette (son remplacement n'était pas prévu initialement) et des problèmes pour le passage sous la Gérine avec la foreuse sur le tracé (ce qui a engendré des coûts supplémentaires).

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	350'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	391'486.65
Dépassement	Fr.	41'486.65

### **Réhabilitation de l'ancien puits 1 pour l'arrosage des terrains de football**

*Compte 7101.5031.61 – Projet 47*

Le but est de réhabiliter l'ancien puits de captage communal afin de puiser l'eau d'arrosage directement dans la nappe phréatique.

Cette démarche permettra l'arrosage du terrain principal et du terrain n° 2 sans que l'eau soit pompée jusqu'au réservoir communal de Montiver. Cette démarche est judicieuse au vu du développement de la commune avec les nouveaux quartiers de la zone MIC et du Parc des Falaises, soit des citoyens supplémentaires à alimenter en eau potable.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	140'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	154'378.71
Dépassement	Fr.	14'378.71

## Remplacement conduite tracé du CAD – chemin Fleuri

Compte 7101.5031.62 – Projet 64

Ces travaux sont liés à la pose du chauffage à distance (CAD) par le Groupe E. Le tracé du CAD part depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire de Château d'Eau, en passant par le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta.

Le tuyau existant est en éternit d'un diamètre de 125 mm et date des années 70. Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm. Les travaux du CAD ayant pris du retard, aucune dépense n'a été faite sur ce compte en 2023.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	350'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	0.00
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	350'000.00

## Remplacement conduite tracé du CAD – chemin de la Combetta

Compte 7101.5031.71 – Projet 75

Ces travaux sont liés à la pose du chauffage à distance (CAD) par le Groupe E.

Le tracé du CAD part depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire de Château d'Eau, en passant par le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta. Dans le cadre de ces travaux, il est envisagé de remplacer la conduite de distribution d'eau potable qui suit le chemin Fleuri et le chemin de la Combetta.

Le tuyau existant est en éternit d'un diamètre de 125 mm et date des années 70. Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre, soit 125 mm. Les travaux du CAD ayant pris du retard, aucune dépense n'a été faite sur ce compte en 2023.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	180'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	0.00
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	180'000.00

## Protection des eaux

La principale préoccupation du secteur en matière de protection des eaux est la poursuite de la mise en œuvre des exigences du PGEE. La prochaine étape de la mise en application du PGEE est la réalisation de la mise en séparatif de la route du chemin Fleuri et du chemin de la Combetta dont les messages ont été acceptés en 2021 et 2022.

## Entretien du réseau de canalisations

Compte 7201.3143.00

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	82'500.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	78'298.82
Boni	Fr.	4'201.18

## Remplacement du collecteur de la route du Centre

Compte 7201.5032.29 – Projet 49

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route du Centre ont débuté en 2010 par le remplacement du tronçon le plus défectueux de ce collecteur entre l'impasse du Nouveau-Marché et l'article 1023 RF Marly, route du Centre 21.

En 2012, il a été procédé à la pose d'un collecteur en système séparatif à la route de la Colline jusqu'au carrefour de la route du Centre et de la route du Nord.

Durant l'année 2017, la troisième étape de la route du Nord à la route de Fribourg a été réalisée ; durant la même année, la quatrième et dernière étape reliant la route de Fribourg à la route des Ecoles, a débuté, grâce à un pousse-tube. Ces travaux se sont poursuivis le long de la route des Ecoles et se sont terminés en 2018.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au printemps 2018.

Il reste différents travaux de finition sur la route des Ecoles ainsi que des branchements à effectuer lorsque chaque immeuble aura réalisé sa mise en séparatif.

Montant alloué dans le cadre des budgets (2010/2017)	Fr.	2'605'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	2'462'784.52
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	142'215.48

### Mise en séparatif du collecteur du giratoire du Centre et du giratoire de la Grangette

*Compte 7201.5032.45 – Projet 51*

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux entre les giratoires de la route du Centre et la route de la Grangette ont débuté en 2020, en suivant les travaux de la RC 1200.

Ces travaux se sont terminés avec succès courant 2023.

Montant alloué dans le cadre du budget 2019	Fr.	250'000.00
Montant dépensé dans le cadre du budget 2023	Fr.	243'168.89
Boni	Fr.	6'831.11

### Mise en séparatif de la route de la Grangette

*Compte 7201.5032.47 – Projet 53*

Les travaux de mise en séparatif du collecteur d'évacuation des eaux de la route de la Grangette ont débuté en 2021. Ces travaux se sont poursuivis en 2022 et les finitions, dont les derniers détails et l'enrobé final, seront exécutées courant 2023.

Les bordiers concernés par la mise en séparatif de leur système d'évacuation des eaux ont été informés de l'obligation d'entreprendre ces travaux au plus tard pour le printemps 2024.

Montant alloué dans le cadre du budget 2020	Fr.	1'100'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	1'056'722.89
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	43'277.11

### Mise en séparatif de la route de Bourguillon 16-18

*Compte 7201.5032.48 – Projet 54*

Les travaux de mise en séparatif du secteur de la route de Bourguillon 16-18 ont été réalisés en 2021.

Ces travaux sont terminés et la mise en séparatif est réalisée dans ce secteur.

Montant alloué dans le cadre du budget 2021	Fr.	145'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	101'939.48
Boni	Fr.	43'060.52

### Sécurisation du déversoir d'orage vallon du Riedelet

*Compte 7201.5032.55 – Projet 67*

Le déversoir d'orage, dit du Bois-des-Rittes, situé entre le quartier du Bois-des-Rittes et le parking de Grand-Pré, permet le déversement des eaux claires du quartier du Bois-des-Rittes et, en cas de fortes précipitations, du surplus d'eau du collecteur en système unitaire (eaux mixtes) qui évacue les eaux d'une grande partie du bassin versant nord de la commune. Lors d'un contrôle, une forte érosion du lit à l'aval du brise énergie a été constatée ainsi que la destruction totale des seuils en bois.

Cette érosion a fortement creusé les graviers présents sur la pente et l'ouvrage brise énergie se trouve actuellement en porte-à-faux. L'érosion progresse en amont et sur les flancs du vallon.

L'étude d'une réalisation conforme et durable pour cet ouvrage est attendue.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	200'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	8'000.00
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	192'000.00

### Mise en séparatif (CAD) – chemin Fleuri

Compte 7201.5032.52 – Projet 65

Le chauffage à distance (CAD) va permettre d'entreprendre la mise en place de tuyaux pour desservir le 3<sup>ème</sup> centre scolaire. Le tracé partira depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire en passant par le chemin Fleuri. La mise en séparatif du secteur sera également réalisée.

Ces travaux n'ont pas pu être réalisés à ce jour.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	750'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	23'570.55
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	726'429.45

### Mise en séparatif (CAD) – chemin de la Combetta

Compte 7101.5031.61 – Projet 76

Le chauffage à distance (CAD) va permettre d'entreprendre la mise en place de tuyaux pour desservir le 3<sup>ème</sup> centre scolaire. Le tracé partira depuis le MIC en direction du nouveau centre scolaire en passant par le chemin Fleuri. La mise en séparatif du secteur sera également réalisée.

Les premiers travaux sur la parcelle du 3<sup>ème</sup> centre scolaire ont débuté.

Montant alloué dans le cadre du budget 2023	Fr.	190'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	32'497.70
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	157'502.30

### Mise en séparatif – route de l'Union 3-5-7

Compte 7201.5032.60 – Projet 63

Deux projets immobiliers nécessitent la mise en séparatif du secteur, sur les articles 1099 et 1100 RF Marly. A ce jour, leur approvisionnement se fait par le chemin de l'Aurore mais, au vu de l'ampleur du projet, la conduite est sous-dimensionnée. Le secteur Eaux et assainissement propose de donner un nouvel accès à l'eau communale en posant une nouvelle conduite depuis la route de l'Union. Dans le cadre de ces travaux, une nouvelle hydrante sera posée, puisque ce quartier n'est pas complètement recouvert par la défense incendie. A ce jour, le projet à la route de l'Union est en attente.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	210'000.00
Disponible au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	Fr.	210'000.00

## Endiguement

### Revitalisation de la Gérine – étude d'avant-projet

Compte 7410.6310.00

L'avant-projet est en cours de finalisation par la mise en place d'une modélisation numérique réalisée par l'EPFL afin de simuler le futur lit de la Gérine revitalisée. En effet, dans le cadre de l'examen préalable de l'avant-projet, la Confédération avait demandé à ce que soit intégrée cette modélisation.

Ce support numérique permettra également de placer une éventuelle pile de pont si un accès sud du MIC devait être réalisé par-dessus la Gérine. Le pont pourrait également servir de nichoir pour des espèces animales et sera documenté dans le rapport d'avant-projet. Sur ce dernier point, il s'agit de démontrer que ceci est faisable sans impacter l'écoulement naturel de la Gérine.

L'autre question est liée au subventionnement du projet de revitalisation de la Gérine par la Confédération respectivement le Canton. Elle pourrait avoisiner les 90%, voire 95% selon les informations reçues de la part de la section Lacs et cours d'eau du canton. Pour la détermination de la subvention, le dossier d'avant-projet comportera deux volets, le premier est le projet de revitalisation purement et le second est le déplacement des infrastructures existantes. Ce dernier volet doit faire apparaître la valeur résiduelle des infrastructures en tenant compte de leur durée de vie théorique. Pour la Confédération, la part subventionnée sera uniquement celle qui est non-amortie et l'explication logique donnée par le Canton et la Confédération tient au fait que ces

infrastructures, et plus particulièrement la conduite intercommunale a déjà fait l'objet d'un subventionnement au moment de sa réalisation à l'époque (environ 90%).

Selon la loi sur les Eaux actuelle, le renouvellement des infrastructures est financé par la taxe de base perçue par les communes. Le financement du renouvellement de cette infrastructure est donc assuré selon eux par l'obligations des communes à disposer d'une base légale conforme à la loi sur les Eaux. L'avant-projet devrait être déposé pour examen préalable « final » dans le courant du mois de mai 2024.

Montant alloué dans le cadre du budget 2022	Fr.	500'000.00
Total au budget	Fr.	500'000.00
Montant dépensé au 31 décembre 2023	Fr.	83'263.00
Solde	Fr.	416'737.00
Subvention attendue environ 90%		

## Edilité et espaces verts

### Personnel

Les employés communaux pour le secteur Edilité et espaces verts en 2023 étaient au nombre de 10 personnes et un responsable du secteur.

### Répartition des heures de travail des 10 employés

Tâches	Années					
	2023	Prop. (%)	Ecart 2022-2021 (%)	2022	2021	2020
Administratif	782.42	4.87	-50.96%	1 595.50	1 141.00	1 143.75
Bâtiments communaux entr. ext.	596.75	3.72	-25.43%	800.25	375.50	275.00
Bâtiments communaux entr. int.	367.85	2.29	-3.77%	382.25	191.50	333.50
Bâtiments scolaires entr. ext.	115.25	0.72	38.02%	83.50	186.75	242.00
Bâtiments scolaires entr. int.	11.00	0.07	144.44%	4.50	20.75	27.50
Canalisations communales entr.	135.75	0.85	43.27%	94.75	130.00	139.75
Centre sportif entr. ext.	140.25	0.87	-55.51%	315.25	547.00	397.50
Centre sportif entr. int.	7.50	0.05	25.00%	6.00	0.00	8.00
Centre sportif tonte du gazon	418.00	2.60	7.59%	388.50	309.75	447.50
Cimetière, creuses de tombes	157.25	0.98	78.69%	88.00	60.00	137.00
Cimetière, entr.	201.00	1.25	-16.42%	240.50	175.75	268.00
Déchets encombrants	142.00	0.88	6.37%	133.50	143.75	177.00
Déchetterie lourde	2 289.00	14.26	6.86%	2 142.00	2 335.75	1 802.50
Déchetteries légères	208.82	1.30	-8.31%	227.75	200.50	313.25
Divers	372.79	2.32	148.94%	149.75	110.25	108.50
Entr. machines et outillages	1 098.63	6.84	20.89%	908.75	649.50	865.50
Entr. sentiers pédestres	756.50	4.71	62.08%	466.75	923.25	628.50
Entr. véhicules	393.16	2.45	-15.22%	463.75	708.75	487.50
Entr. Gérine et ruisseaux	898.75	5.60	21.53%	739.50	786.75	832.75
Entretien hivernal	308.21	1.92	-5.67%	326.75	424.25	230.50
Entretien zones vertes	2 752.00	17.15	27.64%	2 156.00	2 206.50	976.75
Ligne de tir, entr.	22.00	0.14	25.71%	17.50	7.00	16.50
Manifestations diverses	104.50	0.65	-15.38%	123.50	176.00	225.00
Nett. et entr. des containers	160.75	1.00	-29.11%	226.75	224.25	375.00
Nettoyage du village	1 188.75	7.41	11.18%	1 069.25	1 124.75	1 190.50
Pompier	2.25	0.01	-92.74%	31.00	29.50	13.50
Routes communales	992.50	6.18	15.81%	857.00	1 263.25	1 075.00
Service des eaux	134.00	0.83	1686.67%	7.50	0.00	45.50
Signalisation	39.75	0.25	-26.05%	53.75	111.50	157.25
St-Sacrement, entr. ext.	82.50	0.51	47.32%	56.00	143.50	78.25
Tonte du gazon	605.25	3.77	9.25%	554.00	683.75	494.25
Tournées compost	93.50	0.58	120.00%	42.50	68.00	31.00
Tournées ordures ménagères	445.75	2.78	7.73%	413.75	412.50	377.25
Tournées papier et carton	26.50	0.17	-24.29%	35.00	34.00	31.00
<b>Totaux</b>	<b>16 050.88</b>	<b>100.00</b>		<b>15 201.00</b>	<b>15 905.25</b>	<b>13 952.25</b>

### Remarques

Une diminution des heures administratives est constatée, en raison d'une réorganisation interne dans le fonctionnement et des tâches attribuées au contremaître. La différence importante dans l'entretien extérieur du centre sportif est due au fait qu'aucun remplacement de clôture n'a pu être réalisé par le personnel de l'édilité durant l'année 2023.

## Service hivernal

Le réseau communal se subdivise de la façon suivante :

- routes communales : 33'700 mètres ;
- routes privées avec servitude publique : 750 mètres ;
- trottoirs : 16'500 mètres.

En 2022/2023, ce réseau a nécessité l'utilisation de 86.98 tonnes de sel (2021/2022 : 78.85 tonnes).

## Travaux et tâches réalisés en 2023 sous la responsabilité du secteur Edilité et espaces verts

- Réflexion des zones de plantations d'arbres et arbustes pour le futur en concertant les autres services ;
- Mise en place du projet « prairies fleuries » ;
- Réaménagement de la halle édilitaire afin d'optimiser les surfaces ;
- Réalisation d'un sapin de Noël en bois de 8 mètres de haut pour la Place du village ;
- Amélioration de la gestion du parc véhicules de la commune ;
- Bandes vertes le long de la route de Fribourg ;
- Analyse de la gestion des déchets avec Biol Conseils SA ;
- Séances hebdomadaires du service Eaux, édilité et espaces verts ;
- Séances avec la Commission du cimetière et de la Commission Eaux, édilité et espaces verts.

## Gestion des déchets

### Résumé des charges par type de déchets

Déchets	2023				Ecart 2023-2022			2022				2021	
	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant (%)	Coût (Fr.)	Coût (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)	Unité (Fr./to)	Prop. (%)	Quant. (to)	Coût (Fr.)
TC Ordures ménagères	1 088.68	330 020.64	303.14	33.90%	6.38%	-5 276.45	-1.57%	1 023.39	335 297.09	327.63	38.97%	1 009.98	314 011.86
Bennes déchets organiques	325.19	54 450.09	167.44	5.59%	-1.70%	-3 007.78	-1.37%	335.31	51 424.12	153.36	25.53%	321.22	46 396.19
Branches et haies	222.26	48 280.25	217.22	4.96%				240.09	59 005.77			239.21	48 104.47
TC déchets organiques	500.82	113 908.04	227.44	11.70%				490.98	109 216.27			536.75	112 009.81
Benne de papier	162.70	26 295.55	161.62	2.70%	-1.84%	30 042.59	47.80%	183.37	17 393.91	94.86	7.30%	219.98	27 944.64
Compacteur carton	171.15	22 469.14	131.28	2.31%				166.38	13 934.37			164.79	22 299.47
TC papier et carton	255.99	44 122.27	172.36	4.53%				251.17	31 516.09			229.20	40 418.47
PET	20.96	2 083.11	99.39	0.21%	20.18%	2 462.82	648.61%	17.44	-379.71	-21.77	-0.04%	10.75	200.97
Compacteur petits encombrants	101.08	52 571.00	520.09	5.40%	-2.82%	8 484.89	19.25%	104.01	44 086.11	423.86	5.12%	108.70	49 011.12
Encombrants	46.56	22 535.23	484.00	2.32%	-7.38%	1 174.67	5.50%	50.27	21 360.56	424.92	2.48%	53.60	23 045.55
Bois	228.29	50 126.90	219.58	5.15%	-5.80%	1 458.32	3.00%	242.35	48 668.58	200.82	5.66%	280.32	57 481.46
Ferraille	110.64	11 000.23	99.42	1.13%	-0.10%	-832.37	-3.07%	113.26	10 687.12	94.36	3.15%	121.47	15 755.75
Fer blanc et alu "ECOPOINTS"	19.57	9 053.62	462.63	0.93%				19.50	9 546.30			15.33	8 823.05
Fer blanc et alu "déchetterie"	14.78	6 242.11	422.33	0.64%				12.38	6 894.91			15.37	5 545.75
Verre "ECOPOINTS"	211.75	19 436.84	91.79	2.00%	4.35%	-4 506.92	-10.43%	188.36	21 606.74	114.71	5.02%	216.83	721.67
Verre "déchetterie"	177.47	19 269.72	108.58	1.98%				184.65	21 606.74			192.99	721.67
Appareils électroniques et électroménagers		12 658.86		1.30%		4 348.31	52.32%		8 310.55		0.97%		8 717.08
DCMI (gravats)	144.64	16 376.18	113.22	1.68%	-20.05%	3 397.39	26.18%	180.92	12 978.79	71.74	1.51%	279.56	16 304.78
Huiles		4 805.04		0.49%		1 277.28	36.21%		3 527.76		0.41%		3 751.54
Divers (eau, électricité, impressions, etc)		21 878.53		2.25%		-2 342.92	-9.67%		24 221.45		2.82%		29 321.78
Achat et nettoyage containers		8 661.61		0.89%		-853.06	-8.97%		9 514.67		1.11%		10 528.77
Nettoyage du village		77 178.60		7.93%		77 178.60					0.00%		
<b>Totaux</b>	<b>3 802.53</b>	<b>973 423.56</b>		<b>100.00%</b>	<b>-0.03%</b>	<b>113 005.37</b>	<b>13.13%</b>	<b>3 803.83</b>	<b>860 418.19</b>		<b>100.00%</b>	<b>4 016.05</b>	<b>841 115.85</b>

**Légende :** TC = Tournée camion (collecte au porte-à-porte + vidange compacteurs éco quartier de l'Ancienne Papeterie)

## Ordures ménagères

En 2023, la quantité moyenne d'ordures ménagères par habitant a été de 119 kg (1088.68to / 9114 hab.).

### Résumé des produits par type de taxes

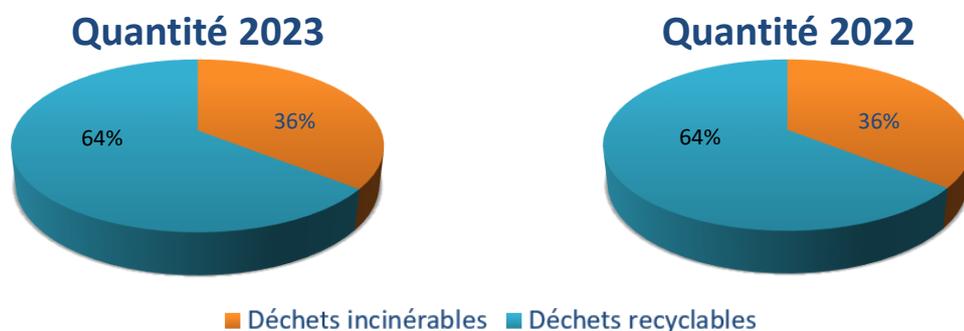
	2023	Ecart 2023-2022		2022	2021	2020	2019
	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (%)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)	Produits (Fr.)
Taxe de base	474 953.95	25 255.10	5.62%	449 698.85	419 827.10	418 621.60	410 557.30
Taxe au sac (SACCO)	304 209.20	17 287.70	6.03%	286 921.50	278 725.23	304 867.72	273 058.25
Déchets verts	76 579.73	-170.40	-0.22%	76 750.13	77 218.03	77 839.15	75 007.90
Taxe appareils divers		-	-	-	-	-	-
Taxe déchet divers		-	-	-	-	-	-
Taxe papier des commerçants	4 345.39	1 303.61	42.86%	3 041.78	3 090.85	2 922.85	2 490.45
Amendes	5 181.65	3 211.00	162.94%	1 970.65	1 200.00	329.35	750.00
Participation aux frais de traitement déchets verts		-	-	-	-	-	-
Indemnités et intérêts	86.45	-	-	-	-	-	-
Facturation déchets encombrants	3 294.45	398.05	13.74%	2 896.40	3 258.45	2 896.40	3 228.45
Rétrocession sur verre (Vetroswiss)	38 516.03	564.06	1.49%	37 951.97			
<b>Total</b>	<b>907 166.85</b>	<b>47 935.57</b>	<b>5.58%</b>	<b>859 231.28</b>	<b>783 319.66</b>	<b>807 477.07</b>	<b>765 092.35</b>

Avec MCH2, la rétrocession du verre n'est plus prise en compte dans les charges mais comptabilisée dans les produits depuis 2022.

### Déchets recyclables

Déchets	2023	Ecart 2023-2022		2022	2021	2020	2019
	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (%)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)	Quant. (to)
Bois	228.29	-14.06	-5.80%	242.35	280.32	282.67	296.75
Déchets organiques	1 048.27	-18.11	-1.70%	1 066.38	1 097.18	1 134.44	1 177.95
Papier et carton	589.84	-11.08	-1.84%	600.92	613.97	630.96	627.39
Fer blanc, Alu	34.35	2.47	7.75%	31.88	30.70	28.86	25.81
Verre	389.22	16.21	4.35%	373.01	409.82	406.54	345.04
Ferraille	110.64	-2.62	-2.31%	113.26	121.47	112.91	104.33
PET	20.96	3.52	20.18%	17.44	10.75	22.56	21.18
<b>Total</b>	<b>2 421.57</b>	<b>-23.67</b>	<b>-0.97%</b>	<b>2 445.24</b>	<b>2 564.21</b>	<b>2 618.94</b>	<b>2 598.45</b>

### Répartition des déchets recyclables - incinérables



## Taux de couverture en %

	2023	2022	2021	2020	2019
Total des charges	973 423.56	860 418.19	841 115.85	870 251.84	812 314.12
Total des produits	907 166.85	859 231.28	783 319.66	807 477.07	765 092.35
<b>Taux de couverture en %</b>	<b>93.19%</b>	<b>99.86%</b>	<b>93.13%</b>	<b>92.79%</b>	<b>94.19%</b>

### Conclusion

Les charges ont connu une hausse plus importante qui s'explique par une répartition corrigée des salaires du secteur Edilité et espaces verts afin d'être au plus proche de la réalité. Les comptes salaires pour la gestion des déchets étaient auparavant insuffisamment impactés. Les chiffres mentionnés sont basés sur le fonctionnement réel ; en revanche, les comptes 2023 sont équilibrés dû à un apport de réserve existante pour la gestion des déchets.

Le taux de couverture minimum légal requis par la loi cantonale est de 70%.

## Action sociale, vivre ensemble et santé

**Responsable** : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale  
**Suppléant** : César Murangira, Conseiller communal

### **Le mot de la Conseillère communale**

*En 2023 le travail dans le dicastère a été intense :*

*Le secteur de la cohésion sociale a pu étoffer son équipe qui est maintenant au complet. Les différentes activités proposées sont très appréciées par la population et nous comptons de nombreux-ses participant-es. L'offre est continuellement ajustée et évolue en fonction des besoins. Les bonnes collaborations avec les autres dicastères ont notamment permis la création du sapin de Noël.*

*La Marly Mobile a fait peau neuve : un nouveau véhicule électrique circule dans la commune depuis l'été 2023. Ce service mis à disposition de la population senior et des personnes à mobilité réduite est très apprécié. Le projet Radix (lutte contre l'isolement des personnes âgées) s'est terminé en fin d'année 2023. Il a permis de mettre en évidence les besoins de la population senior de notre commune. Un catalogue de mesures a été établi et les priorités ont été mises en évidence. Le Conseil communal a ainsi validé un poste de coordinatrice (25%) et la création d'un Conseil des seniors. Ceci permettra la mise en œuvre des différents projets et de répondre à la loi Senior+. Début 2023, en application de la loi cantonale sur la défense incendie et les secours (LDIS), la gestion et l'organisation de la défense incendie ont été confiées au Réseau Santé de la Sarine (RSS). Cette nouvelle entité se nomme Bataillon Sarine. Le RSS devient un très gros bateau contenant une grande partie des charges liées de la santé.*

*Le travail dans le dicastère a été conséquent et très constructif. Tout le personnel travaille de manière professionnelle et collaborative, ce qui permet de résoudre les diverses demandes de manière efficace. Je remercie chaleureusement chacun et chacune pour son engagement au sein de la commune de Marly.*

Mary Claude Paolucci

### **Affaires sociales**

Le dicastère de l'Action sociale, vivre ensemble et santé chapeaute les affaires sociales, le service social, le PITSC, le secteur de la cohésion sociale et finalement le secteur des seniors.

Le champ d'action du dicastère englobe :

#### **dans le cadre des affaires sociales**

- l'aide sociale gérée par le service social de Marly (SSM) au sens de la Loi sur l'aide sociale (LASoc) ;
- le programme interservices de travail social communautaire (PITSC) ;
- la Marly-Mobile ;
- l'attribution de dons à des œuvres d'utilité publique ;
- les charges liées cantonales (participation aux institutions spécialisées pour personnes handicapées, aide aux victimes d'infraction, participation aux avances de pensions alimentaires non récupérées, participation aux allocations familiales en faveur des personnes sans activité lucrative de condition modeste, etc.) ;
- les obligations communales en lien avec l'indigence (frais funéraires, cotisations AVS pour personne sans activité lucrative) ;
- le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine.

#### **dans le cadre de la santé publique**

- le service de puériculture ;
- les services médico-sociaux intégrés au Réseau Santé de la Sarine (RSS), dont le Home médicalisé de la Sarine, le Service d'ambulance de la Sarine, PassePartout, les indemnités forfaitaires, l'aide et les soins à domicile, le centre de coordination ;

- l'attribution des 40 habitats pour seniors du Pré Zurthanen à Marly ;
- la coordination seniors ;
- l'attribution des subventionnements communaux aux seniors : animation du 3<sup>e</sup> âge, contribution aux repas à domicile.

### **dans le cadre de la cohésion sociale**

- les activités Marly pour tous ;
- l'accueil aux migrant-es ;
- le développement de la politique de la petite enfance, conjointement avec le service enfance et formation ;
- la collaboration avec les différentes associations, clubs sportifs et sociétés de loisirs en lien avec les buts de la cohésion sociale ;
- la maison de quartier.

### **Secrétariat généralisé**

Le service de l'Action sociale, vivre ensemble et santé s'organise désormais autour d'un secrétariat généralisé qui gère les tâches administratives des différents secteurs ainsi que les documents en lien avec les dossiers soumis au Conseil communal. La création de ce secrétariat généralisé a amené une efficacité évidente dans le traitement des courriers.

## **Affaires sociales**

### **Service social - Aide sociale**

#### **Organisation du Service social de Marly (SSM)**

L'équipe du SSM se compose de 9 collaboratrices pour un total de 6.3 EPT, à savoir 6 assistantes sociales dont la responsable du service, 2 collaboratrices administratives et une responsable de la gestion financière. Une étudiante de la Haute école de travail social de Fribourg a rejoint l'équipe à un taux de 50% afin de mener à bien sa formation en cours d'emploi sur une durée de 4 ans.

#### **Programme KISS : Quel avenir ?**

Le programme KISS ne satisfait pas les besoins des SSR, particulièrement en ce qui concerne l'établissement des budgets, la tenue de la comptabilité et la refacturation de la part cantonale de l'aide sociale. Désormais, la maison DIARTIS gestionnaire de ce programme, a orienté son activité vers la création d'un nouveau produit, nommé AVANTIS, qui devrait combler les manques du programme KISS.

Il est encore trop tôt pour connaître les incidences de ces changements, mais il est certain que ce thème occupera le SSM dans les années à venir.

### **Aide sociale - Evolution des dépenses, un paradoxe**

**L'aide sociale est un élément clé de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Elle finance les ressources nécessaires pour couvrir le minimum vital et garantir une existence conforme à la dignité humaine.**

Depuis 2019, selon la CSIAS, les dépenses liées à l'aide sociale diminuent. Cette année encore, comme en 2022 déjà, le taux d'aide sociale est au plus bas depuis 2018. Le nombre de dossiers suivis est en recul. Selon les estimations de la CSIAS, le taux d'aide sociale est tombé à 2.9% de la population à la fin décembre 2022. Il s'agit de la valeur la plus basse depuis 2008.

Ce constat pourrait être réjouissant, pourtant une autre réalité apparaît, à savoir le constat de

l'augmentation de la pauvreté au sein de la population du canton de Fribourg.

**Plus de 25'000 personnes sont à risque de pauvreté dans le canton de Fribourg.** Le deuxième rapport sur la pauvreté rédigé par le Service de l'action sociale (SASoc) signale que tant le nombre de personnes que le nombre de ménages en situation de pauvreté ont augmenté depuis le précédent rapport, datant de 2016 et comprenant des données de 2011.

Le rapport montre en outre que la pauvreté est trop souvent réduite au seul fait de manquer de revenu et de ne pas pouvoir payer ses factures, alors qu'elle affecte en réalité la vie sociale et culturelle de la personne, avec pour conséquence une marginalisation croissante. Parmi les autres critères déterminants figurent la discrimination et l'exclusion.

Qu'est-ce qui explique la baisse du taux d'aide sociale malgré la paupérisation de la population ?

Les facteurs invoqués sont semblables à ceux déjà mentionnés l'année précédente, à savoir la reprise économique, mais il apparaît également de façon de plus en plus évidente que des personnes renoncent à solliciter l'aide sociale :

- suite à la pression sociale, à la honte véhiculée au sein de la société à porter le statut de bénéficiaires de l'aide sociale, elles préfèrent faire appel ponctuellement à des aides de fondations privées ;
- à la peur pour les étrangers de perdre leur permis de séjour ;
- à l'application de la Loi sur l'aide sociale qui est devenue au fil du temps de plus en plus exigeante dans l'analyse des dossiers et documents à fournir ;
- à la peur de s'endetter, l'aide sociale étant remboursable.

Le système est complexe et exigeant. Il semble en effet de plus en plus difficile pour une frange de la population de comprendre la complexité du système des assurances, de s'adapter à la digitalisation galopante afin de faire valoir leurs droits aux différentes prestations.

Le SASoc relève le rôle important des associations dans la lutte contre la précarité. Certaines personnes ou familles se trouvent juste au-dessus du seuil de pauvreté, mais la fragilité de leur situation ne leur permet pas de faire face à des dépenses imprévues. Cette catégorie de personnes particulièrement touchée durant la crise du Covid-19 se maintient maintenant juste à flot, n'a pas ou peu accès à des prestations sociales et se tourne alors vers des associations telles que Caritas, la Croix-Rouge, Banc public, la Tuile, etc. Grâce aux liens de confiance établis, les associations de soutien aux personnes dans le besoin sont des portes d'entrée essentielles pour les personnes concernées et assument, avec

leur expertise, un rôle complémentaire aux institutions publiques. La collaboration publique/privée doit ainsi être renforcée.

Le SASoc relève l'augmentation de plus de 70% des consultations auprès de Caritas Fribourg en 2023, ce qui corrobore les constats du Rapport sur la situation sociale et la pauvreté. Une mesure temporaire est mise en place, avec un soutien de Fr. 250'000.- pour intensifier le travail sur le terrain. Les chefs-lieux des districts accueilleront jusqu'à fin mars 2025 des consultations de Caritas. L'objectif est de conseiller les personnes à risque de pauvreté sur leurs droits aux prestations sociales et de les accompagner dans leurs démarches en cas de besoin.

### **Normes d'aide sociale - augmentation du forfait d'entretien**

L'adaptation au renchérissement du forfait pour l'entretien est préconisée depuis 2020 déjà par la conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) afin de garantir le pouvoir d'achat des bénéficiaires de l'aide sociale.

Le Conseil d'Etat a accepté en 2019 le principe de cette augmentation, mais a décidé de l'appliquer à partir de 2023. Ainsi le forfait d'entretien a été augmenté de Fr. 986.- à Fr. 997.- dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### **Normes de loyers - adaptation des normes cantonales**

Les normes de loyer cantonales n'avaient pas été réévaluées depuis 2017 malgré l'augmentation des loyers et des charges de ces dernières années. Il était dès lors devenu très difficile pour les bénéficiaires de trouver un logement respectant les montants octroyés.

Le service de l'action sociale, suite à une enquête auprès des services sociaux régionaux du canton, a pu décider de nouvelles normes mieux adaptées aux coûts actuels des logements, qui entreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Cette nouvelle table permet également une uniformisation des montants alloués selon les districts et les régions et évitent ainsi des disparités trop grandes entre services sociaux tout en tenant compte des spécificités régionales.

### **Réformes de la LASoc - agenda législatif**

Le Conseil d'Etat a transmis le nouveau projet de Loi sur l'aide sociale au Grand Conseil en date du 17 novembre 2023. Le SASoc imagine une entrée en vigueur de cette nouvelle loi au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Toutefois, les communes disposeront d'un délai de cinq ans pour la mise en place d'une commission sociale et d'un service social de district, soit janvier 2030.

## Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel selon la LASoc, s'est réunie à 13 reprises en 2023 et a pris position sur 293 situations (265 en 2022, 326 en 2021) comportant de multiples problématiques. Cela représente en moyenne 22,54 cas traités par séance (22,08 en 2022, 27,16 en 2021). Différents thèmes ont également été traités en séances de Commission sociale (PC familles, modernisation de la statistique de l'aide sociale, normes de loyer et hausse du forfait d'entretien).

## Mesures d'insertion sociale (MIS) et formation de base

La réinsertion des bénéficiaires de l'aide sociale est un volet important de la Loi sur l'aide sociale. Les assistantes sociales de Marly travaillent activement à la réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires. De concert avec eux, elles collaborent à définir des projets adaptés dont le tempo et les objectifs reposent sur leurs propres ressources.

Les MIS offrent ainsi par exemple des opportunités dans l'acquisition de la langue française, dans l'amélioration des compétences de base, dans la recherche d'un emploi adapté aux problèmes de santé ou la mise en place un coaching dans l'orientation professionnelle ou d'une formation. Elles apportent également un soutien dans la recherche d'un logement ou le développement personnel.

En 2023, le SSM a mis en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale qui ont profité à 24 personnes (27 en 2022, 26 en 2021). Elles ont été placées auprès des prestataires suivants :

- secteur menuiserie et back-office : RITEC à Guin et Villars-sur-Glâne ;
- évaluation et amélioration de l'employabilité : Intégration Pour Tous à Fribourg ;
- cours de français : Lire et Ecrire, Passerelles, Ouvertür ;
- coaching à la recherche d'un emploi : Œuvre suisse d'entraide ouvrière à Fribourg, L'Etape, Job coaching Pro ;
- aide de cuisine au sein d'un restaurant : Crêperie Sucré-Salé ;
- développement du bien-être personnel : Per Canem, KoBoxe.

En plus des MIS proposées par le canton, les habitants de Marly peuvent bénéficier des emplois communaux créés par le PITSC, programme permettant une réinsertion sur le long terme des bénéficiaires du service social (cf. rapport PITSC).

## Partenariat Wir lernen weiter

Partant du constat qu'une fracture numérique se créait pour les personnes n'ayant pas accès au matériel informatique, l'association « wir lernen weiter » s'est engagée depuis avril 2020 pour que la numérisation soit également accessible aux personnes touchées par la précarité. Ainsi elle propose des ordinateurs portables à des conditions et à des frais abordables aux bénéficiaires de l'aide sociale grâce au partenariat conclu avec le service de l'action sociale.

En 2023, 2 personnes ont pu profiter de cette offre.

## Dons auprès de fondations privées et solidarité

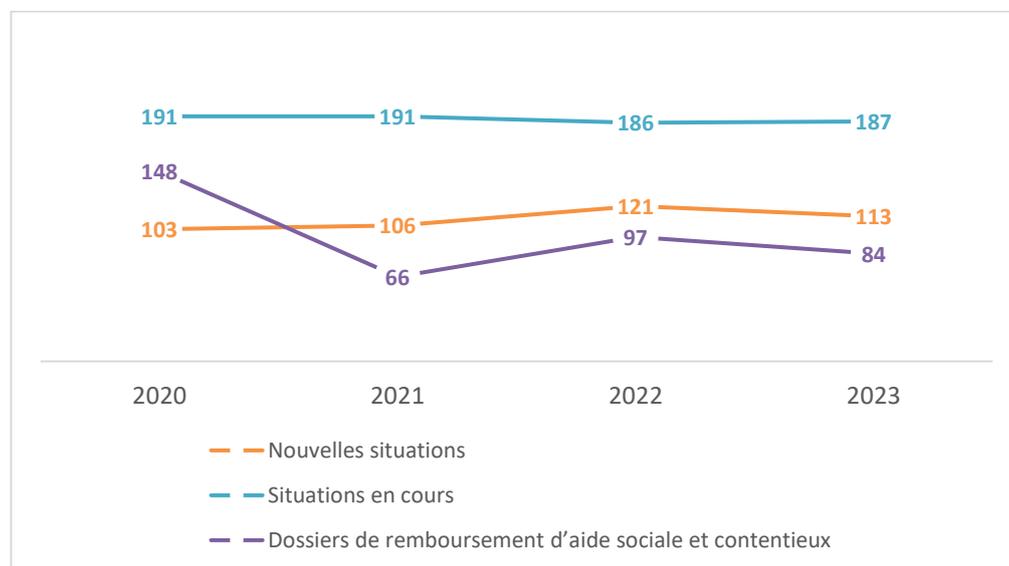
Les dons privés couvrent prioritairement les aides qui ne peuvent relever de la LASoc et concernent notamment les factures d'électricité, de redevance Serafe ou de frais dentaires, par exemple. **12 demandes** de dons ont été déposées en 2023 (25 en 2022, 16 en 2021) dont 8 ont reçu une réponse positive pour un montant de Fr. 5'221.65 (Fr. 16'236.45 en 2022, Fr. 7'322.15 en 2021). De plus, des bons « mimosa » d'une valeur de Fr. 400.- ont permis à 2 familles d'acquérir des vêtements dans les boutiques Zig-Zag de la Croix-Rouge.

Le service social de Marly propose deux aides complémentaires grâce au soutien de fondations privées. L'action « Solidarité Vacances » de la Conférence St-Vincent de Paul de Marly permet aux familles d'organiser une activité durant les vacances d'été avec leurs enfants (38 familles aidées en 2023). L'action « Solidarité jouets » menée par une fondation lausannoise permet quant à elle d'offrir un jouet à chaque enfant à Noël (49 enfants en 2023).

## Activités du service social de Marly en chiffres

En 2023, 111 personnes se sont adressées au Service social afin d'exposer leur situation, 52 ont abouti à une aide financière.

Nombre de situations suivies	2023	2022	2021	2020
Nouvelles situations	111	121	106	103
Situations en cours	187	186	191	191
Dossiers de remboursement d'aide sociale et contentieux	84	97	66	148
<b>Total</b>	<b>384</b>	<b>404</b>	<b>363</b>	<b>445</b>

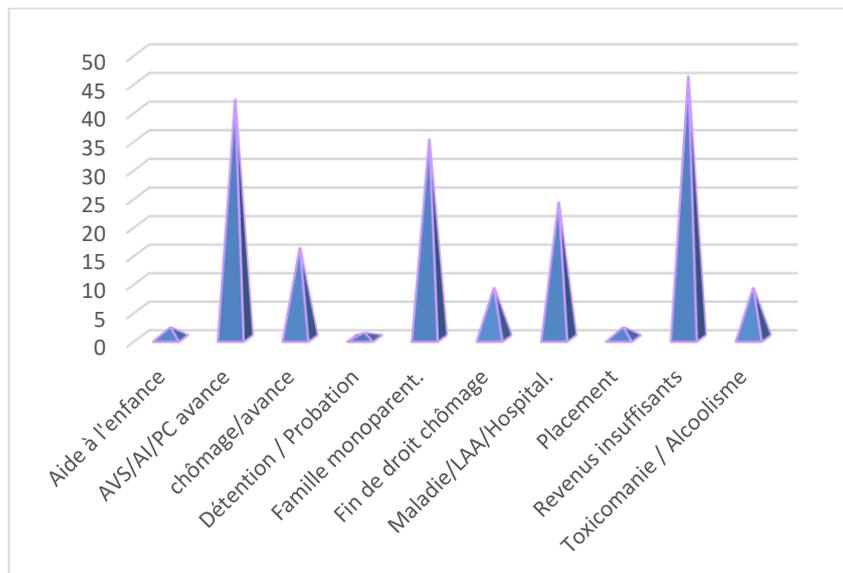


### Causes d'aide sociale pour les dossiers ayant reçu une aide financière en 2023

16	dossiers	Chômage/avance sur chômage
35	dossiers	Famille monoparentale/couple divisé
24	dossiers	Maladie/accident/hospitalisation
2	dossiers	Aide à l'enfance
1	dossier	Détention/probation
42	dossiers	AVS/AI/PC
46	dossiers	Revenus insuffisants
2	dossiers	Placement HM/Home
9	dossiers	Toxicomanie/alcoolisme
9	dossiers	Chômage : fin de droit
0	dossier	Indigence communale

Une nouvelle catégorie de dossiers a pris de l'ampleur durant cette année, à savoir les Suisses de retour de l'étranger suite à une situation économique difficile dans le pays de résidence.

Ainsi, le service a traité 7 dossiers comprenant au total 17 personnes, provenant soit du Venezuela, du Paraguay, de la Turquie, de l'Italie ou encore d'Israël.



Evolution de l'aide matérielle nette (en milliers de francs)	2023	2022	2021	2020
Aide matérielle brute LASoc	2'862	2'753	2'904	2'848
Remboursement des privés	-1'223	-1'236	-987	-1'086
Remboursement Canton et districts	-665	-587	-691	-691
<b>Aide matérielle nette</b>	<b>974</b>	903	1'226	1'081

En 2023, les dépenses brutes d'aide sociale se montent à Fr. 2'862'538.45, alors qu'elles étaient de Fr. 2'763'964.35 en 2022 et Fr. 2'904'290.- en 2021.

### Remboursement aide sociale

Cette année est encore une fois une année extraordinaire en ce qui concerne les montants rétrocedés au service social suite à des avances sur prestations d'autres assurances ou remboursements de dette.

Ainsi en 2023, le montant total des remboursements se monte à Fr. 1'223'809.70 (Fr. 1'236'352.- en 2022).

En 2023, le service social a pu récupérer Fr. 255'957.55 (Fr. 345'806.- en 2022) d'avances sur les rentes de l'assurance-invalidité, Fr. 113'142.- (Fr. 85'830.00 en 2022) d'avances sur les pensions alimentaires, Fr. 175'372.- (Fr. 137'000.- en 2022) d'avances sur les prestations complémentaires, Fr. 108'358.55 (Fr. 91'350.- en 2022) d'avances sur les allocations familiales et Fr. 113'394.- (Fr. 56'710.- en 2022) d'avances sur les rentes LPP et finalement Fr. 100'695.- sur les bourses d'études.

Le montant des avances concerne ainsi le 45% de l'aide sociale brute versée.

28 dossiers de remboursement ont été lancés en 2023, dont 8 ont abouti à un remboursement régulier.

46 personnes (56 en 2022) remboursent régulièrement leur dette par le versement de mensualités allant de Fr. 20.- à Fr. 100.- pour un total de Fr. 49'550.70 (Fr. 49'446.00 en 2022).

3 personnes ont adressé des demandes de remise de dette, proposant le versement d'un montant unique afin de solder leur dette pour un total de Fr. 35'144.-. Ces demandes sont traitées conjointement avec le Service cantonal de l'action sociale, qui prend position pour la part de la dette le concernant, soit 40%.

### Le Service officiel des curatelles (SOCHS)

Le Service officiel des curatelles de la Haute-Sarine a vécu un fort développement ces dernières années et son personnel se trouve à l'étroit dans les locaux situés au Muret. Le comité directeur de l'association du SOCHS, conscient de cette situation problématique, a étudié plusieurs alternatives pour des nouveaux locaux adaptés à l'activité du service et qui rapprochent les curateurs-trices des personnes concernées (pupilles). Ainsi dès l'été 2024, le service officiel des curatelles de la Haute-Sarine déménagera dans des locaux sur le site du MIC à Marly (14 personnes). Le Conseil communal a accepté l'augmentation de loyer qui en découle et qui est à répartir entre les communes membres de l'association.

## Santé publique

### L'Office familial et le Service de puériculture

L'Office familial offre un soutien aux familles, couples, parents et enfants dans différentes étapes et questionnements de la vie relationnelle et affective.

Prestations du service de puériculture :

- 2 consultations par mois dans les bâtiments de la cure, route du Chevalier 10 ;
- des consultations sans rendez-vous dans les centres accessibles aux parents des différentes communes ;
- une permanence téléphonique ;
- des visites aux mamans à la maternité ;
- des consultations à domicile et des consultations en présence d'un pédopsychiatre une fois par mois.

En 2023, 74 parents ont pu bénéficier des conseils de l'infirmière puéricultrice.

L'office familial se questionne sur l'ouverture d'un deuxième lieu de consultation au vu de l'augmentation de la population Marlinoise.

La commune de Marly verse Fr. 3.- par habitant à l'Office familial pour son service de puériculture.

### Le Réseau Santé de la Sarine (RSS) regroupe :

- le Home médicalisé de la Sarine (HMS) comprenant le Foyer de Jour et la Rose d'Automne ;
- le Service d'aide et de soins à domicile (SASDS) ;
- le Service d'Ambulances (SAS) ;
- le Centre de coordination (CC) ;
- PassePartout Sarine ;
- la Commission des indemnités forfaitaires (CIF) ;
- la Commission des établissements médico-sociaux (CODEMS) ;
- le Bataillon Sarine (nouveau service dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023) intégrant 700 pompiers.

### Evolution de la population résidente du district des plus de 80 ans

Une analyse détaillée de l'évolution démographique du district entre 2010 et 2040 a été demandée à l'entreprise Microgis. Cette nouvelle étude démontre que le nombre de personnes de plus de 80 ans devrait croître de 3'482 à plus de 7'650 personnes entre 2010 et 2040, soit une augmentation de 120% sur 30 ans ou plus de 4'170 personnes supplémentaires. Les pics d'augmentation se trouvent entre 2020 et 2030, soit une augmentation de 1'054 personnes (2020-2025) et de 1'096 personnes entre 2026 et 2030.

### Augmentation des coûts du RSS entre 2024 et 2028

Cette évolution démographique ainsi que le prolongement de la durée de vie expliquent l'augmentation des coûts envisagés par le RSS entre 2024 et 2028

	2024	2025	2026	2027	2028	Différence 2024 -2028
<b>HMS</b>	-	-	-	-	-	-
<b>Bataillon Sarine</b>	2 724 600	2 868 500	2 888 300	2 926 700	3 154 700	430 100
<b>SASDS</b>	7 667 900	8 040 500	8 395 300	8 763 800	9 130 600	1 462 700
<b>SAS</b>	1 565 500	1 692 800	1 686 900	1 679 700	1 698 300	132 800
<b>Centre de coordination</b>	607 500	618 000	635 900	626 600	634 100	26 600
<b>PassePartout Sarine</b>	62 200	63 000	63 700	64 600	65 100	2 900
<b>Commission IF</b>	6 091 100	6 443 700	6 794 800	7 146 400	7 497 400	1 406 300
<b>CODEMS</b>	14 341 600	14 388 300	14 280 000	16 498 100	14 823 500	481 900
<b>Total</b>	<b>33 060 400</b>	<b>34 114 800</b>	<b>34 744 900</b>	<b>37 705 900</b>	<b>37 003 700</b>	<b>3 943 300</b>

Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet du RSS : <https://www.santesarine.ch/>

### **Service d'aide et de soins à domicile de la Sarine (SASDS)**

La mission du SASDS est de permettre à toute personne malade, handicapée, nécessitant un soutien, une surveillance, de l'aide ou des soins de vivre dans son environnement habituel le plus longtemps possible.

Pour l'année 2023, la participation de Marly s'est élevée à Fr. 491'952.25 (Fr. 432'630.- en 2022, Fr. 417'330.95 en 2021, Fr. 400'545.35 en 2020).

### **Indemnités forfaitaires et soutien aux proches aidants**

L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile.

En 2023, la participation financière de Marly s'est élevée à Fr. 407'643.50 (Fr. 387'300.- en 2022, Fr. 361'372.80 en 2021, Fr. 327'393.65 en 2020).

### **Service des ambulances (SAS)**

Conformément aux dispositions générales du règlement sur les services d'ambulances et les transports de patients, le SAS a pour but d'assurer la qualité, la rapidité, l'efficacité et la coordination des secours aux personnes malades ou accidentées ainsi que leur sécurité.

En 2023, la participation financière de la commune pour le SAS a été de Fr. 109'506.35 (Fr. 103'545.- en 2022, Fr. 110'285.15 en 2021 ; Fr. 111'509.- en 2020).

### **Les Seniors à Marly**

Outre le soutien qu'elle apporte depuis de nombreuses années au service de livraison de repas à domicile (8447 repas livrés en 2023), aux repas pour seniors au Centre communautaire (588 repas) ainsi qu'au groupement Anim'aînés (env. 500 personnes ont participé aux activités), la commune a fortement soutenu le développement du projet SenioraMa.

### **SenioraMa**

L'année 2023 a permis la concrétisation de mesures importantes telles que la réalisation, en partenariat avec les services et groupements qui œuvrent sur le territoire marlinois, d'une brochure qui liste d'une part les services proposant un soutien direct telles que des prestations permettant de se déplacer, se faire aider ou se soigner à domicile, et d'autre part une variété d'activités proposées pour se rencontrer ou se maintenir en forme. Cette brochure bilingue vise à mieux informer sur les aides administratives, sociales ou financières disponibles mais est également une invitation à sortir de l'isolement.

Une réalisation majeure est la collaboration avec le secteur de la cohésion sociale Marly pour tous qui propose des activités intergénérationnelles entre les enfants de 5 à 12 ans et les seniors les deuxièmes mercredis du mois. Tous les jeudis après-midis, les seniors peuvent jouer à divers jeux de société et de cartes mis à leur disposition. Ces activités se déroulent à la Maison de quartier qui se veut être un lieu de rencontre pour la population. Outre des activités régulières pour les enfants et les adolescents, elle est également mise à disposition pour des cours tels que le yoga du rire ou pour les cafés blabla de l'Amicale de pétanque principalement destinés aux seniors.

Finalement, une conférence sur le thème du droit de la santé et le mandat d'inaptitude a réuni une cinquantaine de personnes. Ce succès incite à proposer une à deux conférences d'information chaque année.

Le soutien de la fondation Radix à la mise en œuvre de ce projet a pris terme à la fin de l'année. Ce fut l'occasion de participer à une journée de partage d'expérience avec les 2 autres communes participant à ce projet pilote : Grand-Sacconnex et Riddes. Les échanges ont été riches en enseignements et ont pu mettre en lumière les succès mais aussi les difficultés rencontrées dans l'élaboration de mesures.

Le projet SenioraMa se poursuit afin de rester à l'écoute des besoins des seniors de la commune. En 2024, un Conseil des seniors sera formellement constitué, ce qui démontre la volonté des autorités communales de renforcer sa politique en faveur des seniors.

### **Appartements adaptés pour seniors**

Depuis sa construction, la demande pour un appartement dans le bâtiment intergénérationnel du chemin des Epinettes dépasse largement l'offre, notamment en ce qui concerne les logements de 2,5 pièces plus.

En 2023, 6 personnes ont pu emménager dans le bâtiment (2 en 2022).

## Couleur Jardin

Les premières semences ont été plantées au début de l'année 2023 et un groupe de jardiniers et jardinières s'est constitué sous l'égide de la Croix-Rouge qui mène ce projet de jardin partagé. Des rencontres chaque mardi après-midi ou le matin lors des chaleurs estivales ont permis de voir fleurir, pousser et mûrir une large palette de fruits et légumes qui sont partagés entre les membres du groupe. Des moments de partage permettent de créer des liens et des amitiés et de sensibiliser à une alimentation équilibrée et respectueuse de l'environnement. L'inauguration officielle aura lieu le 23 mai 2024.

## Programme interservices de travail social communautaire

Le Programme Interservices de Travail Social Communautaire (PITSC) a permis d'offrir un emploi à 11 bénéficiaires de l'aide sociale de la commune, respectivement 5 femmes et 6 hommes.



3 profils de postes ont pu être proposés :

- **AE « polyvalent »** : participation aux nombreuses activités du PITSC.
- **AE « administratif »** : en soutien au secrétariat du PITSC (gestion des contacts, des mandats, des locations de matériel, de la facturation et du suivi des statistiques).
- **AE « garderie »** : soutien à la crèche Les Lucioles.

Durant ou suite à ces engagements au PITSC :

- 2 AE ont ouvert un nouveau délai-cadre auprès de la caisse du chômage ;
- 1 AE n'a pas eu droit à l'ouverture d'un nouveau délai-cadre après la fin de son engagement au PITSC ;
- 2 AE ont trouvé des emplois à temps partiel ;
- 1 AE n'a pas eu son contrat de travail prolongé de 6 mois, pour des raisons de santé ;
- 5 AE ont continué leur emploi au PITSC en 2024.

Pour soutenir le coordinateur dans les activités pratiques et manuelles, au début de l'année, le PITSC n'a pas reçu de postulation provenant du service civil. Une solution de remplacement a été mise en place. Une personne en phase de reconversion professionnelle dans le domaine du social a été engagée de la mi-mars à la fin juillet. Pour le reste de l'année, un civiliste a pu être engagé. Ce poste est primordial ; sans cela, il est compliqué au coordinateur d'assurer la gestion totale du PITSC.

## Mandats pour particuliers

Durant l'année 2023, le PITSC a continué de fournir des prestations facturées. La majeure partie de la clientèle sont des personnes à la retraite, au bénéfice de l'assurance-invalidité ou de l'aide sociale. Ces personnes ont mandaté le PITSC pour divers travaux tels que le ramassage de feuilles mortes, la tonte de gazon, la taille d'arbustes, le montage de meubles, les déménagements, le débarras, la réfection de peinture de murs et de sols, etc. Ceux-ci offrent une belle opportunité aux AE qui créent des liens avec une clientèle privée, ce qui leur permet ainsi de se rapprocher de la réalité du monde du travail. Les prestations facturées ont engendré une recette totale de Fr. 16'429.50.

## Mandats gratuits pour différents services communaux

Le nombre d'heures pour ce type de mandat a augmenté par rapport à 2022. Si les prestations étaient facturées au tarif horaire usuel du PITSC de Fr. 28.- pour ce type de mandat, la somme des heures effectuées rapporterait un montant de **Fr. 15'218.-**.

Les types de soutien aux divers services de la commune consistent à des débarras, déménagements, transports de matériel, installations de nouveaux mobiliers, réfection de locaux, entretien général d'immeubles, etc.

Services	Marly pour tous	AES	Crèche	Commune, SSM, Ecoles, Edilité	Pose d'affiches	Total
Heures	99	85	85	244.5	30	543.5

De plus, tout au long de l'année, durant les périodes scolaires, le PITSC a livré les 5 jours ouvrables de la semaine des repas confectionnés par la cuisine de la crèche pour l'AES de Marly Grand-Pré. Les améliorateurs-trices y ont également servi les repas 4 fois par semaine. Cette activité a occupé 1 améliorateur sur 168 jours, à raison de 2 heures de travail par jour, ce qui équivaut à 336 heures. A un tarif horaire de Fr. 28.-, le montant des heures effectuées s'élèverait à **Fr. 9'408.-**.

#### **Le service de déchetterie des vendredis matin**

Chaque semaine, les vendredis matin, ce service gratuit est proposé aux personnes à l'AVS ou à mobilité réduite, pour de la déchetterie courante (verre, PET, papiers, carton, aluminium). 100 interventions ont été réalisées sur l'année, à savoir 50 heures pour 2 AE et 26 heures pour leur gestion, soit 126 heures représentant **Fr. 3'528.-**.

#### **Biscuits d'anniversaire des retraité-es**

Le PITSC a apporté 1'856 biscuits auprès des retraité-es afin de marquer leur journée d'anniversaire. En retour, 199 personnes ont adressé des remerciements par téléphone, carte ou courriel.

#### **Location de matériel**

La location, la livraison, le montage et le démontage de matériel de fête pour la population dans un but de cohésion sociale ont été très sollicités sur l'ensemble de l'année.

Le PITSC a honoré un total de 81 commandes de matériel, dont 53 payantes et 28 gratuites.

Un montant total de Fr. 7'416.35 a été facturé pour ces activités, soit Fr. 1'576.50 concernant la vaisselle sympa, Fr. 1'687.90 de location à des particuliers ou associations et Fr. 3'859.- de location de matériel.

Le PITSC a également mis à disposition gratuitement de la vaisselle et du matériel pour 28 manifestations représentant un montant de Fr. 8'873.45.

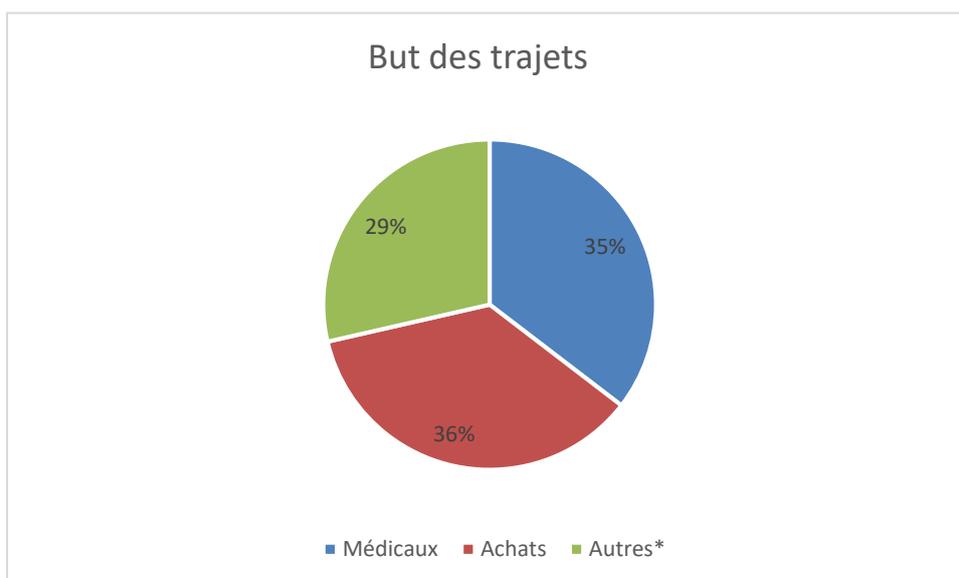
#### **La Marly mobile**

Cette activité a été assurée par 7 chauffeurs-es différent-es du PITSC durant cette année.

La gestion du stress, celle de l'agenda avec des prises en charge toutes les 10 minutes, la responsabilisation du bon transport ou encore les relations avec la population sont des éléments importants d'intégration et de valorisation auprès des améliorateurs-trices engagé-e-s dans cette activité.

L'achat d'une nouvelle voiture a été fortement apprécié par leurs utilisateurs-trices. Celle-ci étant plus haute et un peu plus grande, elle rend l'accès pour le passager bien plus aisé pour toutes les personnes à mobilité réduite.

Sur les 52 semaines d'activités, 4'818 courses ont été effectuées, soit en moyenne plus de 19 courses par jour ; celles-ci sont plus ou moins équivalentes à celles de 2022. Une petite augmentation des courses pour des raisons médicales est à relever.



\*Autres = restaurant, poste et banque, cimetière, visites à de la famille et à des connaissances.

A noter que les différents chauffeurs ont également été en charge quotidiennement de la livraison des 1'856 biscuits d'anniversaire pour les retraité-es ainsi que du transfert du courrier pour les services techniques communaux au MIC.

### **Conclusion**

L'année 2023 a été à nouveau bien active au niveau du PITSC et de ses améliorateurs-trices. Une solution pérenne reste à trouver pour assurer l'encadrement des collaborateur-trices lors des travaux afin d'épauler le coordinateur qui travaille actuellement à un taux de 80%.

Quoi qu'il en soit, le PITSC reste un beau projet pour lequel beaucoup de personnes de la commune sont impliquées, que ce soit les mandataires, les améliorateurs-trices, le service social et de nombreux services communaux.

### **Cohésion sociale**

L'équipe de la cohésion sociale a été renforcée en août 2023, avec l'arrivée d'une collaboratrice, enseignante spécialisée de formation, avec un taux de 0.6 EPT. En plus de l'équipe en contrat indéterminé, une stagiaire HETS à plein temps a terminé son stage en janvier 2023 tandis qu'une nouvelle stagiaire a débuté son stage FP1 en août jusqu'en décembre 2023. Enfin, l'équipe est épaulée dans l'organisation de ses activités par des civilistes. Divers aménagements et travaux ont eu lieu dans la Maison de quartier afin de rendre le bâtiment plus accueillant pour les activités et projets à venir. Comme souhaité, une répartition des salles a été faite selon les activités, avec une salle consacrée aux adolescent-es, une salle aux accueils des enfants, une salle *santé* pour une pratique plutôt sportive

(yogas, boxe, danse), une salle *musique* pour les ateliers rap mis en place pour les adolescent-es et les après-midis *disco* pour les enfants. Enfin, une salle de cours a été insonorisée pour y recevoir des cours de français, une permanence technologique ainsi que pour les besoins de l'équipe (séances, colloques). En plus des salles réparties selon les besoins du secteur, un espace accueil a été aménagé au premier étage avec des fauteuils, des tables rondes, une bibliothèque remplie de jeux de société et de livres, une machine à café, une bouilloire, des sirops et un présentoir à prospectus pour proposer un espace à celles et ceux qui souhaitent venir profiter d'un moment à la Maison de quartier. D'autres agencements se feront courant 2024, grâce aux nouveaux budgets validés.

### **L'année 2023 a vu de nouvelles offres arriver à la Maison de quartier**

Depuis la rentrée scolaire 2023, le secteur de la cohésion sociale propose une permanence technologique à celles et ceux qui en ont besoin. Cette offre est possible grâce à une collaboration avec la Croix-Rouge fribourgeoise qui met à disposition de jeunes bénévoles pour l'animation de la permanence. Cet espace permet de répondre aux questions liées à l'utilisation des smartphones, tablettes ou les paiements en ligne, par exemple. Cette prestation est gratuite et sans inscription. Elle a lieu tous les mercredis de 16h30 à 17h30 à la Maison de quartier. Cette prestation se poursuit en 2024.

Un cours de français est également proposé les jeudis matin de 8h45 à 11h00. Il est dispensé par une formatrice diplômée de l'Association Lire et Ecrire. Cette offre se poursuit en 2024 et sera probablement complétée par un cours de français « bas seuil » afin de permettre à un plus grand nombre de marlinois-es d'accéder à un cours de français et ainsi favoriser leur intégration.

Enfin, depuis novembre 2023, une offre pour les parents et/ou accompagnant-es d'enfants a débuté à Marly. Tous les mercredis matin, de 9h00 à 11h00, une professionnelle de la petite enfance de l'Education familiale est présente à la Maison de quartier pour accueillir des parents et enfants et échanger autour de l'éducation. Les cafés parents-enfants sont gratuits, sans inscription et accessibles à toute personne concernée par l'éducation d'un enfant.

## Activités régulières

### Marly pour tous enfants

Le secteur de la cohésion sociale a continué d'adapter les accueils du mercredi après-midi afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et des parents, mais aussi à la nouvelle stratégie de la commune. Les activités sont ouvertes aux enfants dès l'âge de 5 ans et des pédibus sont organisés pour amener les enfants à la Maison de quartier et les ramener à la fin de l'activité aux points de rencontre. Cela permet d'éviter que le trajet soit un frein à la participation des enfants. L'objectif est de proposer un espace aux enfants où des activités sont organisées par l'équipe encadrante mais où des moments d'accueil libres leur permettent de faire ce dont ils ont envie. Ces accueils encouragent les contacts et la socialisation entre les enfants et leur permettent de développer diverses compétences ainsi que l'estime de soi.

Pour cette activité, un programme a été établi. Ainsi, le premier mercredi du mois, une activité spéciale, telle qu'une sortie ou une activité avec un-e intervenant-e externe est organisée. Le deuxième mercredi du mois est consacré à des activités intergénérationnelles où un groupe d'enfants se rend à la Résidence des Epinettes pour partager une activité avec les résident-es (bricolage, peinture, lecture, pâtisserie). Des seniors peuvent également venir à la Maison de quartier afin de partager un moment avec les enfants. Les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis sont des accueils libres.

Des activités nommées *Bibliobabel* proposées par LivrEchange se sont tenues à la Maison de quartier.

Elles permettent aux enfants de découvrir une langue à travers un livre conté (kamishibai) avec des animations inspirées de l'histoire et de la culture présentée.

D'autres activités ponctuelles ont été mises en place telles qu'une sortie à la Fête de la Musique, une visite au Musée d'histoire naturelle ou encore la participation au cortège des enfants du Carnaval des Bolzes.

Les accueils ont rencontré un grand succès puisque chaque semaine se sont en moyenne **30 enfants** qui sont venus profiter de ces activités avec une augmentation de la fréquentation depuis la rentrée scolaire.

### Marly pour tous ados

Les adolescent-es dès 12 ans sont accueilli-es le vendredi soir entre 18h00 et 22h30. Différentes variantes au niveau des horaires et des tranches d'âge ont été proposées afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes. Des soirées spéciales, les derniers vendredis du mois, permettent de participer à des ateliers cuisine (fajitas, burgers, pizza, crêpes) ou encore des ateliers *rap*.

En 2023, **25 soirées** ont été organisées avec une participation moyenne de **20 adolescent-es** par soirée.

### Marly pour tous Mangez-Bougez

Mangez-Bougez propose une activité sportive les samedis de 19h00 à 22h30. Cette soirée est ouverte à toutes et à tous. Cependant, les enfants ayant moins de 10 ans doivent être accompagnés d'une personne de 16 ans minimum. L'activité se passe dans les halles sportives de Marly Grand-Pré mises à disposition par la commune de 18h30 à 23h00 où les participant-es choisissent librement leur activité.

À l'entrée se trouve un espace appelé « Bar à blabla », lieu de repos et de ravitaillement pour certain-es ou lieu de rencontre tranquille pour d'autres. Les sportives et sportifs ont aussi la possibilité d'acheter un petit snack et des boissons.

En 2023, **26 soirées** ont eu lieu avec une moyenne de participation de **40 jeunes**.

### Semaines d'activités spéciales

En 2023, trois semaines spéciales ont été organisées durant les vacances scolaires. Au mois d'avril, durant les vacances de Pâques, des sorties au Musée d'histoire naturelle de Fribourg et au Bowling de Fribourg ont été proposées aux enfants, aux adolescent-es ainsi qu'aux parents de Marly. En juillet, durant les vacances estivales, une balade des trois rivières, une baignade à la Gérine ou encore un après-midi aux ateliers créatifs d'Hubert Audriaz ont rythmé cette semaine. Enfin, en octobre s'est tenue la semaine d'activités d'automne avec une nouvelle formule. Une collaboration avec la coordinatrice seniors et le maître de sport de la commune de Marly ainsi que diverses sociétés sportives de Marly a permis la mise en place d'une semaine autour du sport destinée aux 5 à 99 ans ! Tennis, football, piscine, tennis de table, aquagym, patinage et plus ont ravi petits et grands.

Toutes les activités proposées dans le cadre de ces semaines d'activités sont gratuites et offertes à la population marlinoise par la commune de Marly.

## Semaines thématiques

Deux semaines thématiques ont été organisées dont la première a eu lieu du 20 juin au 23 juin et était placée sous le signe de la migration. En collaboration avec l'Association URUMURI, deux ateliers ont été l'occasion de discuter de la place de la nourriture et de la musique dans différentes cultures. Le 21 juin, une sortie à la Fête de la Musique à Fribourg a permis aux enfants d'assister à divers concerts proposés par des artistes venu-es d'ici et d'ailleurs. Cette semaine s'est clôturée par un apéro aux multiples saveurs, ouvert à toutes et tous avant la projection du film *La source des femmes* de Radu Mihaileanu à l'aula du CO de Marly.

## Les évènements tout public

En 2023, le secteur de la cohésion sociale a organisé plusieurs évènements tout public. Le 11 mars s'est tenue une *soirée jeux* à la Maison de quartier organisée en collaboration avec l'Association Alpjeux de Marly. Le 24 mars s'est déroulée une *Opération Coup de Balai*, une action cantonale pour le ramassage des déchets dans les communes.

Le mois d'avril a débuté avec la traditionnelle *Chasse aux œufs* sur la Place du village qui a su ravir les plus petits comme les plus grands ! Une *soirée pour rêver entre contes et musiques* s'est tenue au mois de mai, également sur la Place du village. Le mois de juin était placé sous le signe de la migration. Une collaboration avec l'Association *Belles Pages* a permis l'accueil du 16 au 29 juin sur la Place du village, de l'exposition *Migration Voix de Femmes* qui retrace le parcours de vie de 10 femmes issues de la migration et vivant en Suisse romande. Le vernissage a eu lieu le samedi 17 juin avec un marché interculturel pour animer cet après-midi riche en échanges. Après l'inauguration de la Place du village en 2022, le secteur de la cohésion sociale a souhaité faire de cet évènement un rendez-vous annuel avec

L'improvisation théâtrale a été le thème de la deuxième semaine qui s'est tenue du 13 au 18 novembre. Lors de l'accueil du mercredi après-midi, un atelier à la découverte de l'improvisation théâtrale a permis aux enfants de découvrir une nouvelle activité. Les adolescent-es ont également pu profiter d'un atelier lors de leur accueil du vendredi soir. Samedi, toute la population était conviée pour un spectacle d'improvisation théâtrale à la Halle de Marly Cité. Cette semaine est le fruit d'une collaboration avec la troupe des Improvisibles de Bulle.

une Fête du village au mois de septembre. En 2023, cette fête a eu lieu le samedi 23 septembre sous le soleil marlinois et a réuni environ 500 personnes venues profiter des animations gonflables, du marché organisé par la SDME ainsi que du bar. Cette journée a également été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitant-es de Marly. Le dimanche 8 octobre, la commune a organisé le tournoi régional de Street soccer où plusieurs centres d'animation sont venus s'affronter dans les halles de sport de Marly Grand-Pré. Le 31 octobre, de la soupe à la courge ainsi que des cakes ont été partagés avec une septantaine de personnes dans le cadre de la soirée *Marlhoween* qui s'est tenue devant la Maison de quartier.

Cette année riche en évènements s'est clôturée avec les traditionnels Vendredis de l'Avent de Marly pour tous. Le 1<sup>er</sup> décembre, l'inauguration du sapin de Noël de 8 mètres de haut, créé par le secteur Edilité et espaces verts de la commune de Marly, a eu lieu sur la Place du village. Pour marquer cette soirée, le Chœur mixte de Marly a proposé aux marlinois et marlinoises un chaleureux concert avec des chants de Noël. Du thé chaud ainsi que des biscuits de Noël, confectionnés par des enfants de Marly, ont été offerts à la population. Le 15 décembre, une soirée contes pour toutes et tous a été organisée avec la Bibliothèque régionale de Marly. Les vendredis de l'Avent se sont clos le 22 décembre, avec un repas solidaire de Noël à la halle de Marly Cité, préparé en collaboration avec l'Atelier MIC, le Marché Gaillard et la boulangerie Au Grain d'Or qui ont assuré le repas. Enfin, cette soirée a été animée par la Zaehringia, une compagnie de tambours et fifres de Fribourg qui a ravi plus de huitante marlinois et marlinoises venu-e-s passer un moment de joie et de fête.

## Nouveaux programmes imprimés

2023 rime avec le nouveau programme imprimé de Marly pour tous. Dans le but d'améliorer la communication auprès de la population, il a été décidé de réaliser un programme par trimestre regroupant les activités régulières, les évènements tout public, les semaines d'activités spéciales, les semaines thématiques, les offres à la Maison de quartier ainsi que toutes les nouveautés.

Pour cette première année, trois programmes ont paru et plus de 1'800 programmes imprimés ont été distribués à la population via les établissements scolaires, les structures d'accueil, les commerces et les différents partenaires au sein de la commune de Marly et de Fribourg.

La conception des programmes est le fruit d'une collaboration avec Mme Marine Gaillard, graphiste indépendante à Marly, qui a sa propre agence nommée *Atypeak* et avec l'imprimerie marloise Le Cric.

### **Associations partenaires de Marly**

Depuis que la nouvelle équipe est en place, de nouvelles collaborations ont vu le jour et d'autres ont été poursuivies et adaptées aux besoins de la commune.

### **Le CAM : Coordination accueil migrants**

Le CAM est une association dont le but est de favoriser l'accueil des migrant-es séjournant sur le territoire des paroisses de l'UP Sainte-Claire (villages de la rive-droite de la Sarine) :

- en accompagnant les familles de migrants par des contacts et des visites ;
- en promouvant leur intégration par l'apprentissage de la langue ;
- en soutenant diverses actions d'insertion par le travail et les loisirs ;
- en favorisant les échanges culturels.

Le CAM organise tous les vendredis des rencontres autour d'un café au sein de la Maison de quartier offrant ainsi un lieu d'accueil aux personnes migrantes.

L'équipe de Marly pour tous reste présente pour créer le lien, informer des événements et des activités qu'elle met en place ainsi que créer des collaborations à ces occasions.

### **L'association de l'amicale de la Pétanque de Marly**

L'APM est un groupe de seniors qui se rencontre régulièrement autour de la piste de pétanque de la Maison de quartier et partage des moments conviviaux. En hiver, ils/elles se réunissent dans une salle de la Maison de quartier lors de « cafés blabla ».

## Enfance et formation

**Responsable** : César Murangira, Conseiller communal  
**Suppléante** : Mary Claude Paolucci, Conseillère communale

### **Le mot du Conseiller communal**

*Engagement, collaboration, professionnalité sont les maîtres-mots qui expriment le mieux cette année 2023 au sein du dicastère Enfance et formation. Un engagement de tous les jours des collaborateurs dévoués pour un service de qualité aux citoyens de Marly, adultes et enfants. Collaboration entre secteurs et avec les différents partenaires dans un esprit d'ouverture et de recherche de solutions adaptées aux défis du quotidien. Professionnalité pour répondre aux situations et contextes complexes.*

*L'augmentation de la population va avec l'augmentation des effectifs des élèves de nos centres scolaires et nos structures d'accueil de l'enfance. Cela impacte immédiatement et pratiquement tous les secteurs du dicastère. Je tiens à remercier chacun des collaborateurs pour avoir su relever les défis liés à cet élément, tout en assurant des prestations de qualité.*

*Je ne manquerai pas de souligner ces quelques éléments qui nous ont bien occupés en 2023 :*

- *Le dynamisme du soutien administratif des directions d'écoles.*
- *La collaboration constructive avec le Conseil des Parents.*
- *L'organisation efficiente de l'accueil préscolaire et parascolaire avec l'augmentation de la capacité d'accueil.*
- *L'acceptation par le Conseil général de l'implémentation du logiciel MonPortail permettant la gestion administrative efficace et économique des structures d'accueil de l'enfance.*
- *La consolidation d'une politique d'éducation à manger sainement dans notre cuisine centralisée des structures d'accueil de l'enfance, avec l'adoption des labels « Fourchette verte – Ama Terra » et « Terroir Fribourg - Cuisinons notre région ».*
- *Le renforcement de la coordination socioéducative entre l'école, les structures d'accueil de l'enfance et les parents.*
- *L'amélioration d'accueil et d'activités variées d'animation pour les personnes fréquentant notre Bibliothèque régionale.*

*Encore une fois, je salue et remercie nos collaborateurs pour leur engagement et leur professionnalité et qui continuent d'œuvrer dans un esprit de collaboration.*

César Murangira

## Enseignement et formation

Le service Enfance et formation continue d'être force de proposition et d'innovation afin d'offrir des prestations de qualité, répondant aux différents besoins des enfants, des élèves, des parents et des professionnels concernés. Il s'efforce en outre d'offrir l'appui administratif nécessaire à la réalisation des missions du dicastère Enfance et formation.

### **Le dicastère traite les dossiers en relation avec :**

- les écoles enfantines et primaires ;
- les autres écoles et filières de formation et autorités scolaires ;
- les structures d'accueil de l'enfance communales et privées ;
- les services auxiliaires scolaires ;
- la santé scolaire ;
- la bibliothèque scolaire ;
- le Conservatoire ;
- l'organisation et le fonctionnement de la bibliothèque régionale ;
- les autres bibliothèques ;
- les directions des écoles à raison de 10% de présence par site en sus du secteur des écoles.

### **Le secteur des écoles est chargé de :**

- la gestion administrative des établissements et du cercle scolaire ;
- la gestion des financements communaux dévolus au corps enseignant et aux écoliers ;
- du support logistique aux établissements scolaires ;
- des relations et coordination avec d'autres filières scolaires (CO, ERAF, enseignement spécialisé, établissements privés, ...)
- la coordination intercommunale ;
- l'orientation, la supervision et le support administratif au sport scolaire facultatif et au service des devoirs surveillés ;
- la coordination en matière de services auxiliaires scolaires ;
- la coordination et la gestion administrative du service médical scolaire ;
- la coordination en matière de médecine dentaire scolaire ;
- la coordination avec l'inspectorat scolaire ainsi que la DFAC.

### **Enseignement et formation en chiffres**

#### *Effectif des élèves et nombre de classes*

A la rentrée scolaire 2023, 667 élèves ont été intégrés dans les établissements scolaires de la commune de Marly, répartis sur 9 classes enfantines, 26 classes primaires et 1 classe de soutien.

A Marly Cité, on dénombre 346 élèves à la rentrée 2023, contre 332 en 2022, répartis en 19 classes : 5 classes enfantines et 14 classes primaires.

A Marly Grand-Pré, on dénombre 321 élèves à la rentrée 2023, contre 302 en 2022, répartis en 17 classes : 4 classes enfantines, 12 classes primaires et 1 classe de soutien.

Pour rappel, les classes de soutien sont également prises en considération pour l'établissement scolaire de Grand-Pré dans la moyenne générale d'élèves par classe, ceci depuis la rentrée scolaire 2019-2020. La détermination du nombre de postes (EPT) octroyés à l'établissement se fait sur la base du recensement statistique de la population scolaire. Il est noté que les élèves bénéficiant d'une mesure d'aide renforcée (MAR) comptent comme 3 élèves. L'examen de ces demandes se fait dans le courant du deuxième semestre scolaire, et les décisions tombent généralement entre avril et mai, parfois en juin. La statistique des effectifs est communiquée à la Direction de la formation et des affaires culturelles (anciennement Direction de l'instruction publique, de

la culture et du sport) à la mi-mai, et les EPT octroyés sur cette base se traduisent par autant de classes actives dès la rentrée suivante.

Durant l'année scolaire 2023-2024, le nombre d'élèves en provenance d'Ukraine s'est élevé à 26. Il est toutefois relevé que les mouvements (arrivées et départs) de ces élèves ont été conséquents, certains élèves ne restant que peu de temps dans les écoles avant de repartir. Ainsi, à l'EP de Marly Cité, ce sont quelque 7 élèves ukrainiens qui ont été scolarisés, tandis qu'à l'EP de Marly Grand-Pré, ce sont 19 élèves.

L'organisation actuelle de l'enseignement implique que les infrastructures puissent absorber ce type de fluctuations survenant à très brève échéance.

#### *Elèves de l'extérieur*

Les effectifs de Marly Cité comprennent également 3 élèves de Pierrafortscha en degrés primaires, 4 élèves de Villarsel-sur-Marly (2 enfantines et 2 primaires) et 3 élèves d'autres communes germanophones alentour au bénéfice d'une autorisation de changement de cercle scolaire pour raison de langue.

Une autre enfant d'une commune extérieure est également scolarisée à Marly Grand-Pré car elle est au bénéfice d'une autorisation de changement de cercle scolaire. Cela représente au total 11 enfants provenant de l'extérieur.

#### *Elèves marlinois fréquentant d'autres écoles (sans les filières privées et spécialisées)*

Dans le suivi du contrôle de scolarisation, 270 autres écoliers en âge de scolarité obligatoire et domiciliés dans la commune de Marly fréquentent le CO de Marly.

Aucune classe de langue allemande n'existant sur le territoire communal, les enfants germanophones de Marly, soit 12 enfants en classes enfantines, 73 enfants en classes primaires et 27 au CO, sont scolarisés à Fribourg.

## **Ecole Régionale Allemande de Fribourg (ERAF)**

En 2023, 85 élèves marlinois fréquentent l'ERAF, selon détail cité ci-dessus. Les élèves marlinois de langue maternelle allemande peuvent être scolarisés à Fribourg, à l'Ecole Régionale Allemande de Fribourg. Cette école a signé une convention avec la commune de Marly.

Pour pouvoir s'y inscrire, l'un des parents au moins doit être de langue maternelle allemande. L'ERAF dispense les cours de 1H à 8H. Pour les niveaux du cycle d'orientation, les élèves doivent terminer leur parcours à la « Deutschsprachige Orientierungsschule Freiburg » (DOSF). Les dispositions de la loi scolaire cantonale s'appliquent à la gestion de l'école et aux cours. Le programme et le matériel pédagogique correspondent à ceux de toutes les autres écoles publiques de Fribourg, partie germanophone. Un nouveau logo et une nouvelle adresse ont été créés

durant cette année ([www.regionalschulefr.ch](http://www.regionalschulefr.ch)). Grâce à un arrangement avec les TPF, les élèves de Marly peuvent se déplacer gratuitement de la gare à l'arrêt de bus scolaire au 10 avenue du Moléson. Le financement de ce service est réalisé d'une part par la commune de Marly et d'autre part par les parents. Ces derniers se voient facturer Fr. 180.- par année pour l'acquisition de l'abonnement zone 1. Durant les pauses de midi, les élèves sont accueillis dans un accueil extrascolaire géré par l'école.

Depuis la rentrée 2022-2023, le nombre de places autorisées par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse est passé de 84 à 108, en raison de l'augmentation de la demande.

### *Effectif du personnel enseignant et nombre de postes*

Le personnel du corps enseignant est régi par la DFAC, hormis le maître de sport qui est un employé communal. Ce dernier intervient dans les deux établissements scolaires pour les activités sportives ainsi que pour les sports scolaires facultatifs. Actuellement, il gère également le mandat de coordinateur de la santé. Ce poste est dorénavant également aménagé en tant que coordinateur du sport communal.

## **Association du cycle d'orientation**

Le CO de Marly est administré par l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français. Le Conseil communal de Marly y est représenté par le Conseiller communal en charge du dicastère Enfance et Formation, en qualité de membre du comité ainsi que par le Conseiller communal en charge des Finances, en qualité de délégué.

La collaboration entre le CO et la commune se situe à différents niveaux:

- Accord portant sur la formation de l'apprenti-e AGEX de l'école du CO de Marly. La commune accueille ce dernier, le temps de deux stages par année scolaire, afin de lui permettre de se familiariser avec les travaux des espaces verts.
- La tonte des espaces verts (terrain de foot et alentours de l'école du CO) est réalisée par le service de l'édilité de la commune.
- Déneigement du parking.
- Elaboration d'un plan de mobilité.
- Utilisation de la balayeuse de la commune pour répondre aux besoins du CO.

Toutes les autres informations concernant le CO sont disponibles auprès du CO de Marly ou de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français.

## **Infrastructures scolaires communales**

Le chantier du 3<sup>e</sup> centre scolaire « Château d'Eau » débuté en 2021, encore en cours, a pris du retard. Suite à ces retards, alors qu'il était prévu de pouvoir effectuer la rentrée scolaire 23-24 dans ce nouveau centre scolaire, l'entrée en fonction des locaux a été repoussée d'une année, soit pour la rentrée 2024-2025. Il en est de même pour l'accueil extrascolaire, la halle de gymnastique double et la cuisine. Suite à cette ouverture, le centre scolaire de Marly Cité sera, soit rénové, soit reconstruit.

## **Gestion administrative des établissements et du cercle scolaire**

La collaboration avec les directions des établissements scolaires primaires continue à se réaliser de façon très satisfaisante et constructive.

Un soin particulier est toujours porté à la qualité de la communication qui doit permettre à chaque entité de fonctionner le plus adéquatement possible. Des rencontres régulières ont lieu entre le secteur des écoles et les

directions d'écoles, permettant notamment de renforcer le partenariat et d'améliorer les fonctionnements. Alors que Marly avait pu implémenter de son propre chef le programme de communication parents-école « Klapp » pour la rentrée 2022-2023, le canton de Fribourg a décidé de généraliser l'utilisation de ce logiciel dès la rentrée 2023-2024. Ainsi, depuis le mois d'août 2023, ce logiciel est utilisé dans l'ensemble des écoles obligatoires du canton de Fribourg et c'est dorénavant ce dernier qui en assume la gestion. Les AES de la commune peuvent toutefois continuer à communiquer avec les parents et avec les différents acteurs gravitant autour des enfants/élèves par le biais de ce logiciel.

Les activités sportives ont pu être organisées selon la planification prévue. Chaque acteur concerné a maintenu son implication afin que les élèves puissent bénéficier d'activités adaptées, intéressantes et cohérentes avec le concept sportif défini et validé par le Comité Intercommunal Scolaire (CIS), tout en restant dans les budgets alloués par la commune pour la réalisation de ces activités. Le concept sport, revu à la rentrée 2022-2023, semble en bonne voie de fonctionnement mais nécessite encore quelques adaptations. Cela est également le cas de la gestion des financements communaux.

Le Conseil des parents s'est réuni à plusieurs reprises. Il a pu faire part au Conseiller communal en charge du dicastère de plusieurs préoccupations. Des réponses circonstanciées ont pu être données et des mesures appropriées, en collaboration avec les secteurs communaux concernés, ont pu être mises en place.

### **Activités et Services extrascolaires**

#### *Le sport scolaire facultatif (SSF)*

Pour l'année scolaire 2023-2024, 105 enfants se sont inscrits à une ou plusieurs activités sportives. La planification du sport scolaire facultatif proposait des cours de patinage, judo, athlétisme, natation, jeux de balle, basketball, badminton, football filles, tennis de table, tennis & padel. La majeure partie de ces activités est gratuite pour les participants.

Il est rappelé que la loi cantonale sur le sport (LSport) encourage les communes à organiser des activités sportives dans un cadre de « sport scolaire facultatif ». L'Etat les soutient et les encourage dans leurs efforts via une aide financière.

#### *Le service des devoirs surveillés (SDS)*

Le service Enfance et formation gère et coordonne les devoirs surveillés. Durant le premier semestre, une moyenne d'environ 19 élèves à Cité et de 38 élèves à Grand-Pré ont fréquenté hebdomadairement les devoirs surveillés, et ce n'est pas moins d'une quinzaine de surveillants qui les ont accompagnés dans leurs tâches.

#### *Le service médical et le service dentaire scolaires*

Selon le concept cantonal de médecine scolaire, les élèves doivent passer deux visites médicales durant la scolarité obligatoire.

- Le 1<sup>er</sup> examen obligatoire est délégué aux médecins privés. Il a lieu à l'âge préscolaire, auprès du médecin de famille ou du pédiatre, et les parents doivent attester auprès de leur commune qu'ils ont rempli leur obligation en la matière.
- Le 2<sup>e</sup> examen obligatoire a lieu durant la 9H et se focalise sur les problèmes psychosociaux, tout en maintenant en parallèle les vaccinations proposées jusqu'ici. Cet examen comprend essentiellement un entretien, qui est mené soit par un-e infirmier-ère scolaire, soit par un-e médecin scolaire. Cet entretien avec un professionnel de la santé permet d'ouvrir le dialogue, de répondre aux questions de l'élève et de détecter d'éventuels problèmes. Un contrôle du poids, de la taille et du dos est également effectué. Ce deuxième examen est complémentaire aux contrôles effectués chez le médecin habituel de l'enfant.

Le partenariat avec le Centre dentaire b1 se poursuit en matière de médecine dentaire scolaire pour les établissements primaires du cercle. Toutefois, ce partenariat se terminera à la fin de l'année scolaire 2023-2024. Dès lors, ce sera le Service dentaire scolaire cantonal qui assurera les prestations en matière de médecine dentaire scolaire dès la rentrée 2024-2025.

L'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne collabore d'ores et déjà avec le Service dentaire scolaire cantonal. Les contrôles et les éventuels traitements dentaires des élèves du Cycle d'Orientation de Marly génèrent ainsi encore une facturation directe du service dentaire scolaire cantonal à la commune de Marly, qui continue donc à assumer le contentieux dans ce contexte. Il est noté par ailleurs que plusieurs familles continuent à confier le traitement de leur enfant en âge de scolarité primaire au service dentaire cantonal, conformément au principe de libre choix du médecin.

## Petite enfance

### Crèche communale Les Lucioles

L'année 2023 a été une période de croissance, de développement et d'implication, mettant en lumière les efforts déployés pour assurer le bien-être, l'éducation et l'épanouissement des enfants accueillis. La crèche a continué à mettre l'accent sur la qualité d'accueil à travers un environnement de travail positif, chaleureux, sécurisé et stimulant pour les enfants. Les points forts de l'année écoulée ont été le développement pédagogique (conception et développement des activités éducatives), la collaboration avec les parents et le bien-être et la sécurité.

Tout au long de l'année, la crèche Les Lucioles a mis en place des projets spéciaux, tels que Les quatre saisons de l'arbre (janvier à juillet), qui a vu la collaboration avec des lieux partenaires (bibliothèques, écoles, cabinets médicaux, écoles maternelles, accueils extrascolaires, pharmacies, cabinets diététiques, cabinets de logopédie, écoles de cirque, HEP, centres de puériculture, etc.), le renforcement du lien famille-crèche, par le biais de chansons et jeux à faire à la maison, les entretiens quadripartites avec les écoles, dont l'objectif est d'assurer une transition harmonieuse de la petite enfance à l'école primaire, en créant des passerelles de communication et en partageant des informations essentielles pour le bien-être et le développement optimal de chaque enfant. Ces efforts visent à renforcer le partenariat entre la crèche, l'accueil extrascolaire, les parents et les écoles primaires, mais également des rencontres intergénérationnelles

avec les résidents du Home les Epinettes, la participation au projet Jardin en couleur, projet réalisé par la Croix-Rouge et conçu pour créer des rencontres intergénérationnelles. La semaine du petit-déjeuner a rythmé la semaine du 16 au 20 juin 2023. L'objectif était d'offrir aux parents une opportunité unique de passer du temps dans le groupe de leurs enfants le matin, favorisant ainsi le partage et la convivialité. La désormais traditionnelle raclette de fin d'année scolaire a été organisée avec les accueils extrascolaires de la commune en juin 2023, juste avant les vacances d'été, occasion pour tout un chacun de remercier les belles collaborations. Les enfants qui s'en vont à l'école ont pu profiter de l'escapade spéciale juste avant la pause estivale. Ce sont 28 enfants qui, pour certains, sont allés au Funpark et qui, pour d'autres, sont allés faire une tour en bateau à Morat.

Le groupe des Magiciens a participé à la journée du lait organisée par SwissMilk, le 30 octobre 2023. Cette journée dédiée au lait et à ses bienfaits constitue une opportunité fantastique pour sensibiliser les enfants et leur famille à l'importance d'une alimentation équilibrée et des produits laitiers. Enfin, Halloween a été célébrée par les enfants et le personnel de manière enchantée le 31 octobre 2023. Tous se sont joints à cette journée pleine de surprises, de déguisements et d'activités.

L'équipe s'est retrouvée plusieurs fois pour réfléchir sur l'accompagnement des enfants lors des repas, sur les valeurs institutionnelles et a mené une réflexion sur l'aménagement du vestiaire afin d'en avoir une meilleure utilisation. Diverses formations continues ont été organisées en équipe, ceci dans la volonté constante de perfectionnement et d'amélioration de la qualité d'accompagnement.

L'objectif institutionnel choisi, ambitieux et essentiel pour renforcer la communication au sein de l'équipe éducative, est d'améliorer la transmission des informations institutionnelles et pédagogiques envers les parents, les collègues et les enfants. Pour ce faire, un guide va être élaboré, qui aura pour objectif de promouvoir une ligne de conduite cohérente et professionnelle au sein de l'équipe. En suivant ces pratiques, chaque collaborateur contribuera à créer un environnement de travail harmonieux, axé sur l'excellence, le respect mutuel et l'atteinte des objectifs communs.

La thématique qui rythme la vie de la crèche Les Lucioles durant l'année 2023-2024, débutée le 16 août, est « Le Cirque ». Cette immersion dans le monde coloré et fantastique du cirque promet une année riche en découvertes, en créativité et en émerveillement pour les enfants. Le groupe des Elfes a eu l'opportunité de découvrir la magie du Cirque Knie, plongeant ainsi dans l'univers féérique des clowns, des acrobates et des animaux extraordinaires. Cette sortie spéciale donnera le départ de la thématique annuelle.

L'année 2023 a marqué le coup d'envoi d'un projet majeur au sein de la crèche Les Lucioles, décidé par le Conseil général en décembre 2023, avec le lancement de l'implémentation du logiciel MonPortail. Ce logiciel offre une gamme de fonctionnalités pensées pour simplifier le quotidien des familles et renforcer la communication entre la crèche et les parents.

Les demandes d'inscriptions ont été importantes. Une liste d'attente a dû être mise en place, toutes les demandes ne pouvant pas être satisfaites et plus particulièrement auprès la nurserie. La crèche a accueilli environ 50 enfants par jour. Face à cette forte demande et pour pouvoir y répondre et permettre aux parents de concilier leur vie privée et leur vie professionnelle, l'extension de la crèche Les Lucioles a été acceptée par le Conseil général de Marly en décembre 2023. L'ouverture est prévue dès le 1<sup>er</sup> septembre 2024. Elle pourra accueillir deux groupes supplémentaires, soit un groupe de 14 enfants de 2 à 4 ans et un groupe de 8 enfants de 4 mois à 2 ans pour un total de 22 enfants.

### **Quelques chiffres**

- La capacité d'accueil est de 50 places (47 en 2022) ;
- 124 enfants accueillis en moyenne dont 112 de Marly et 12 d'autres communes (151 en moyenne dont 137 de Marly et 14 d'autres communes en 2022)\*
- Occupation moyenne sur l'année 2023 : 91.37% sur 50 places (90.30% sur 47 places en 2022).

*\*Cette différence s'explique par le fait que les familles ont pu augmenter les fréquences de leurs enfants, principalement depuis l'ouverture de la crèche privée Les Libellules dans le quartier de l'Ancienne Papeterie.*

### **Accueils extrascolaires**

#### **Nouvelle organisation interne aux AES**

Le départ de l'ancienne répondante de site de Marly Grand-Pré en juillet 2023, conjugué à la perspective du troisième accueil extrascolaire prévu pour 2027, a souligné la nécessité d'avoir une personne de référence chargée de coordonner et superviser la prise en charge des enfants. Cette personne assure également le lien avec les parents, les équipes, les professionnels et la direction du service Enfance et formation.

L'objectif est d'harmoniser l'approche éducative et d'assurer une continuité dans l'organisation et l'accompagnement des enfants au sein de toutes les structures d'accueil parascolaire de la commune.

Une collaboratrice, ancienne répondante de site de Marly Cité, a pris cette nouvelle fonction de responsable des AES depuis le 1<sup>er</sup> août 2023.

#### **Augmentation du nombre d'enfants**

Cette rentrée 2023-2024 a été marquée par l'augmentation du nombre d'enfants sur les temps de midi dans les deux accueils extrascolaires.

Des solutions ont dû être trouvées afin d'accueillir les enfants se trouvant sur liste d'attente. Une dérogation pour accueillir davantage d'enfants à Marly Grand-Pré a pu être octroyée par le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ). De ce fait, 24 places supplémentaires ont pu être proposées à Marly Grand-Pré, permettant d'atteindre 60 places sur le temps de midi.

Afin de pouvoir garantir aux représentants légaux une qualité dans la gestion administrative des dossiers des enfants inscrits dans les structures d'accueil de l'enfance, le Conseil général de Marly a accepté l'implémentation de MonPortail en décembre 2023. Ce logiciel offre aux parents la possibilité de prendre en charge les activités de leurs enfants de manière autonome, incluant l'inscription, la désinscription, le paiement en ligne, etc... Ils bénéficieront d'une vue d'ensemble du profil de leur enfant, ce qui leur permettra de faire aisément des demandes de suppléments à l'avance conformément aux règlements des structures en vigueur. De plus, ils pourront facilement vérifier le solde de leur compte et le recharger si nécessaire.

Les principales fonctionnalités pour les parents permettront de :

- gérer les inscriptions en ligne des enfants (contrat de base mais également AES-Vacances) ;
- excuser un enfant ;
- inscrire un enfant pour une prestation supplémentaire (dépannage occasionnel) ;
- générer des attestations fiscales.

MonPortail révolutionne la gestion des documents papiers tels que les factures, suppléments etc., en les remplaçant par un système entièrement connecté, beaucoup plus flexible et efficace. Cette approche, appréciée tant par les administrations que par les parents, élimine les contraintes liées à la manipulation de documents physiques.

### **Formation du personnel AES**

En cette fin d'année 2023, tout le personnel des accueils extrascolaires a pu suivre une formation continue sur la Discipline Positive.

La Discipline Positive est une méthode éducative visant à développer les compétences psychosociales des enfants. Le moteur principal est l'encouragement. Cette approche n'est ni permissive, ni punitive. La Discipline Positive propose des outils efficaces sur le long terme, des outils fermes et bienveillants, dans le respect de tous les membres des accueils extrascolaires (enfants, parents, personnel éducatif). La Discipline Positive est adaptée aux adultes s'occupant d'enfants dès la naissance jusqu'à 18 ans.

Cet atelier qui s'est déroulé sur 12 heures a permis aux professionnels d'acquérir une connaissance approfondie des principes et des concepts fondamentaux de l'encouragement, de l'autodiscipline et de la communication positive. L'équipe éducative a été formée pour gérer les comportements défaits de manière constructive en mettant l'accent sur la résolution de problèmes tout en analysant les besoins de base. Ils ont également pu mener une réflexion personnelle et ont eu l'opportunité de découvrir plusieurs outils qui sont bénéfiques pour leur développement professionnel.

### **Temps du repas de midi - projet innovateur dans le canton**

La cuisine centralisée du secteur de l'accueil de l'enfance a été labellisée Fourchette Ama terra, un pas de plus vers une alimentation durable.

Lors d'une certification Ama terra tout-petits et juniors, comme c'est le cas à Marly depuis septembre 2023, une attention particulière est accordée à la situation à table. Des critères spécifiques couvrent ainsi les aspects d'interactions sociales, sensorielles et pédagogiques. La participation des enfants aux activités liées au repas est encouragée, selon la devise : "Aider, c'est amusant et permet de développer une relation saine avec les aliments". Une culture de la table et de l'alimentation adaptée aux enfants est entretenue. Les enfants apprécient ensemble une alimentation équilibrée et variée.

Pour correspondre au mieux aux exigences du label et afin de fournir une prestation soignée aux enfants, l'équipe éducative a pu être accompagnée d'une diététicienne pour cette transition. L'accent a été mis sur la présentation des plats, la participation des enfants (jardinerie, activités pédagogiques ciblées sur la cuisine) mais également sur les dynamiques de groupe lors des repas (niveau sonore élevé, excitation...).

L'équipe éducative a également mené une réflexion sur l'organisation du temps de midi et plusieurs objectifs et solutions ont pu être abordés. Voici ce à quoi va tendre l'équipe pour cette prochaine année scolaire 2024-2025 :

- offrir une prestation de temps de midi centrée sur le bien-être et le développement de l'enfant ;
- co-construire en équipe, un concept pédagogique sur le thème de l'accueil lors du temps de midi ;
- questionner l'impact des rôles professionnels dans la réflexion du temps de midi ;
- développer un accueil de l'enfant en collectivité basé sur l'assemblage théorique permettant un accompagnement diversifié.

### **AES-Vacances**

Cette année encore l'AES-Vacances a eu un énorme succès, plus de 160 enfants ont participé aux 5 semaines d'ouverture des accueils extrascolaires pendant les vacances.

Parmi les diverses activités proposées cette année, en voici quelques-unes : cinéma, cortège au Carnaval des Bolzes, initiation Crossfit, bowling, visite des poussins au musée d'histoire naturelle de Fribourg, yoga de printemps, bricolages et jardinage, chasse au trésor au Château de Gruyère, activités Pédibus, grillades à la Gérine et au bois de Moncor, etc. Cette prestation, tout autant appréciée des parents que des enfants de par la diversité des activités proposées, continuera à perdurer dans le temps.

## **Entretiens tripartites**

Les accueils extrascolaires restent engagés dans leur mission d'accompagner chaque enfant de la crèche à la rentrée à l'école. Cette année encore, des entretiens tripartites impliquant la crèche Les Lucioles, les accueils extrascolaires et les parents ont eu lieu entre mai et juin 2023. Cette approche collaborative vise à assurer une transition en douceur et un suivi cohérent tout au long du parcours de chaque enfant, l'objectif étant le passage fluide des informations visant à l'épanouissement, au bien-être et à la sécurité des enfants dans le cadre des accueils extrascolaires.

Les responsables de structures ont également pu rencontrer les directeurs des deux établissements scolaires de Cité et Grand-Pré. Cet échange a permis de mettre en lumière les points d'attention primordiaux pour effectuer la répartition des classes et pour le suivi pédagogique avec la travailleuse sociale scolaire. Des rencontres ponctuelles entre la travailleuse sociale scolaire et la responsable des AES ont d'ailleurs eu lieu plusieurs fois durant l'année lors de situations complexes.

## **Coordinatrice socioéducative**

Le poste de coordination socioéducative (CSE) au sein du service Enfance et formation (SEF) est novateur dans le paysage communal fribourgeois. Il répond aux enjeux d'une société en constante évolution et s'articule de manière transversale, afin d'analyser et de repérer des situations complexes survenant dans les structures d'accueil, pour tendre à des solutions profitables à l'enfant, sa famille et au personnel éducatif.

L'accueil de l'enfant en crèche et en milieu extrascolaire reflète la diversité sous toutes ses formes et requiert une approche globale, inclusive et adaptative. Aussi, le travail de CSE se pense comme une ressource supplémentaire, pour améliorer la qualité d'accueil, soutenir les projets innovants que les équipes éducatives mettent au service des enfants et leurs familles.

Les missions générales de la CSE regroupent la promotion de la qualité d'accueil en crèche et en accueil extrascolaire, l'accueil et l'intégration des parents d'élèves migrants et le développement d'une politique pour la petite enfance de 0 à 8 ans.

La CSE intervient dans les structures d'accueil communales pour accompagner l'intégration de l'enfant et soutenir les équipes éducatives dans leurs missions d'accueil. Les appuis suivants ont été apportés en 2023 :

- **19 interventions de coordination** pour faciliter la communication et la collaboration entre les différents acteurs impliqués dans le soutien aux enfants et aux familles, tels que le Service de l'Enfance et de la Jeunesse (SEJ), Caritas, les institutions spécialisées et les travailleurs sociaux scolaires (TSS), les directions d'établissements scolaires ainsi que les professionnels des structures d'accueil de Marly.
- **10 interventions sociales** visant à fournir un soutien direct aux familles primo-arrivantes et migrantes. Il s'agit d'offrir des informations et orientations vers les services et les ressources appropriées et permettre l'accès aux services de garde et aux programmes éducatifs sur le territoire de Marly.
- **9 soutiens pédagogiques** qui se concentrent sur le développement des compétences professionnelles du personnel éducatif à travers la supervision ou le coaching pour améliorer les pratiques pédagogiques, la communication avec les enfants et les familles.

Le SEF ambitionne de créer un environnement accueillant et respectueux de la diversité des enfants et des familles, en tenant compte des ressources disponibles.

Enfin, en collaboration avec le secteur de la cohésion sociale porteur du projet de développement de la politique de l'enfance à Marly, la personne au poste de CSE participe aux questions touchant à la petite enfance.

## **La cuisine centralisée**

La cuisine des structures d'accueil de l'enfance fournit des repas aux enfants de la crèche communale Les Lucioles et des deux accueils extrascolaires de Marly Cité et de Marly Grand-Pré.

Le chef de cuisine professionnel est entré en fonction en janvier 2023. Il a rapidement proposé des menus variés et innovants.

L'équipe de cuisine est composée du chef de cuisine, soutenu au quotidien par l'association « De Toutes Nos Forces » qui favorise l'inclusion sociale de personnes en situation de handicap. Ce sont donc quelque 5 personnes, bénéficiaires et éducateurs de cette association, qui travaillent avec le chef de cuisine à la confection des repas. En plus de ce partenariat, l'équipe de cuisine a accueilli 2 stagiaires du PITSC.

Durant l'année, la cuisine a vu sa production quotidienne augmenter de 30 à 35% en raison de l'augmentation du nombre d'enfants. Ainsi, sur l'année, ce sont quelque 31'642 repas qui ont été préparés, mais également 19'112 goûters et 1'518 compotes et purées de légumes pour la nurserie de la crèche.

La collaboration avec les producteurs locaux a augmenté. Ce sont dès lors principalement les produits de saison et BIO dans une optique de durabilité et de promotion de la santé qui sont choisis. Offrir une alimentation de qualité aux enfants, c'est

investir dans l'avenir : une alimentation saine et durable est fondamentale pour la prévention de certaines maladies (surpoids, diabète...), pour le respect de l'environnement et pour l'éducation des plus petits. En plus des mets variés et de saison et afin de faire découvrir aux enfants de nouveaux produits, ces derniers sont travaillés sous différentes formes et structures, en visant à sensibiliser les enfants d'école primaire à l'éducation alimentaire, tout en valorisant les produits fribourgeois et régionaux. Des spécialités du monde avec les produits locaux sont parfois proposées.

Conformément à la volonté de favoriser cette démarche, c'est tout naturellement et dans la continuité que la commune de Marly a signé la charte «Terroir Fribourg : cuisinons notre région» en septembre 2023 et répondu aux critères pour l'obtention du label « fourchette verte : Ama Terra ». Ces deux labels répondent à des critères stricts et visent des objectifs fondamentaux d'une alimentation durable, équilibrée et basée sur l'utilisation de produits locaux.

En termes de durabilité, le gaspillage représente un défi constant. Grâce aux achats de proximité, une grande partie des emballages en plastique ont pu être remplacés, notamment en privilégiant les fruits et légumes en vrac et des contenants en verre réutilisables pour le lait et les yogourts. Avec l'acquisition de matériel professionnel adapté à la livraison, l'équipe de la cuisine a cessé d'acheter le papier d'aluminium. Une collaboration s'est aussi mise en place avec l'association « Frutile » qui valorise les fruits invendus en confiture. En ce qui concerne la planification des menus, tout est calculé minutieusement pour éviter le gaspillage. S'il arrive qu'une partie de la nourriture ne soit pas servie, elle est congelée et revalorisée dans un autre menu. D'autres pistes sont à l'étude pour limiter le gaspillage. Afin de répondre aux normes d'hygiène et de sécurité, un concept HACCP et un concept de sécurité ont été mis en place. Du matériel professionnel a été acquis afin de répondre à ces critères, à l'augmentation de la production et de stockage. Une formation sur l'hygiène et la sécurité sur mesure est prévue en 2024 dans les différentes structures. Malgré tous les efforts, l'augmentation de la vie en général a une incidence sur le prix des menus, qui reste un défi important.

### **Enfants habitant Marly accueillis dans d'autres crèches**

Lorsque la crèche communale ne peut plus offrir de place aux enfants de Marly, ou lorsque l'horaire d'ouverture de la crèche ne correspond pas aux horaires de travail des parents, la commune de Marly subventionne le placement dans d'autres crèches.

Depuis avril 2023, la commune de Marly a accepté que les enfants domiciliés sur son territoire puissent bénéficier des subventions lorsqu'ils sont accueillis à la crèche Les Libellules, établissement privé situé dans le quartier de l'Ancienne Papeterie. Les parents font la demande de placement directement au secteur de l'accueil de l'enfance. La subvention s'établit en fonction du revenu fiscal déterminant des parents et se base sur la grille tarifaire appliquée pour la crèche communale Les Lucioles. Ainsi, les parents reçoivent de la commune le montant de la subvention et se chargent ensuite de régler eux-mêmes

l'intégralité du prix de pension facturé par la crèche accueillant leur enfant. La crèche privée Les Libellules accueille la majorité des enfants qui n'ont pas pu obtenir de place dans la crèche communale. En avril 2023, ce sont 9 enfants qui bénéficiaient des subventions dans cette crèche. En décembre 2023, ils étaient 20 enfants. Six autres crèches extra-communales ont accueilli en 2023 des enfants de Marly. Il s'agit de la Coccinelle à Fribourg, de la crèche Pop à Poppa à Villars-Sur-Glâne, des crèches Pérollino, Château des Enfants et Providence en ville de Fribourg et la Marelle à Grangeneuve.

En 2023, la commune a subventionné **35 enfants** de 27 familles. Le montant total des subventions pour les placements dans des crèches externes pour 2023 s'est monté à Fr. 87'009.75. Les dépenses pour ce poste ont augmenté de Fr. 38'551.88 par rapport à 2022, soit une augmentation de **79%**.

## Accueil familial de jour

Cette structure privée à but non lucratif, dont la raison sociale depuis 2020 est « Famiya », agréée par l'Etat de Fribourg et reconnue dans la loi cantonale sur la petite enfance, permet aux familles de gérer leurs activités professionnelles tout en élevant leurs enfants. Depuis 1987, elle coordonne et supervise le placement d'enfants dans tout le district de la Sarine, auprès d'assistantes parentales salariées de l'association.

En 2023, **51 enfants** (43 en 2022) ont été accueillis chez des assistantes parentales sur le territoire de Marly, dont 22 enfants en école enfantine (1H-2H). Le montant total des dépenses pour l'accueil familial de jour s'élève en 2023 à Fr. 89'439.75, en augmentation Fr. 22'129.- par rapport à 2022. La sollicitation du service d'accueil familial de jour marque lui aussi une importante augmentation de fréquentation.

## Bibliothèque

Durant cette année 2023, la signalétique a été modifiée ainsi que l'aménagement de certains secteurs de la bibliothèque pour la rendre plus moderne et attractive. De nouvelles étagères ont été disposées pour les DVD qui sont maintenant en libre-service. L'offre pour les ados et les adultes est en cours d'augmentation. Dans le coin enfant, une table a été installée ainsi que des fauteuils et des tabourets pour rendre cette partie plus accueillante et chaleureuse pour les familles. Des jeux sont aussi à disposition. Ce changement a été bien accueilli et de nombreuses familles s'y installent pour un moment de lecture et de détente. Le coin BD enfant a également eu droit à de nouvelles étagères qui donnent une unité à l'ensemble du mobilier.

Grâce à l'accueil, aux animations et à l'offre proposée, la bibliothèque connaît un beau succès. Une augmentation des abonnements et des prêts est constatée.

## Personnel

Le personnel de la bibliothèque se réunit régulièrement pour la mise en commun de toutes les questions relatives au fonctionnement de la bibliothèque : service du prêt, échange d'idées, préparation des animations, organisation des manifestations spéciales.

Dans le souci d'améliorer la qualité de la bibliothèque, le personnel participe à des rencontres « Echange de pratiques autour des animations scolaires et des accueils de classe », à des cours et à des tables rondes organisés par BiblioFR. Il a également participé à l'assemblée générale de BiblioFr et à la soirée des bibliothèques qui avait pour thème « Bien faire et le faire savoir », « savoir communiquer avec ses publics ».

Cette année, des stagiaires ont été accueillis (des élèves du CO, un étudiant de suisse allemande et une apprentie libraire).

## Fonds et acquisition

Le stock des livres du fonds de la bibliothèque régionale et du fonds de la bibliothèque scolaire était, au 31 décembre 2023, de 36'645 ouvrages, soit 37% pour le secteur adultes et 63% pour le secteur jeunesse. 2'559 documents ont été acquis durant l'année 2023.

Pour garder les lieux agréables et attractifs, il est absolument nécessaire de procéder à un désherbage régulier. Les livres sont triés et lorsqu'ils sont supprimés du catalogue, ils sont mis à disposition des lecteurs ou donnés à des associations. En 2023, ce sont 2'645 exemplaires qui ont été supprimés.

## Prêts

10'487 visites de lecteurs ont débouché sur 100'530 prêts de livres en 2023, en augmentation de 9% par rapport à 2022. Le nombre de lecteurs actifs a également augmenté de 9% par rapport à 2022.

Lecteurs actifs des communes membres de la BRM	920
Lecteurs des communes non-membres de la BRM	81
Plus de 70 enseignants actifs, représentant environ 1'500 élèves, profitent des documents de la bibliothèque.	

En 2023, ce sont 198 nouveaux abonnements qui ont été créés.

### **Animation**

Un vendredi matin par mois, de septembre à mai, « Né pour Lire » s'adresse aux tout-petits pour éveiller leur curiosité. La bibliothèque offre aux participants un abonnement d'enfant gratuit pour une année. Cela permet d'attirer de nouveaux lecteurs.

« L'heure du conte » a lieu huit fois par année, les mercredis d'octobre à mai. L'heure du conte s'adresse aux enfants de 4 à 8 ans qui viennent écouter avec bonheur des histoires racontées par les conteuses de la Compagnie du Baluchon.

Le 15 décembre, Marly pour tous, en collaboration avec la bibliothèque, a mis sur pied sur la Place du village une veillée de conte. A la fin de la soirée, des boissons et des pâtisseries ont été proposées aux nombreux participants.

### **BiblioWeekend**

La bibliothèque de Marly a participé à l'événement national initié par Bibliosuisse avec pour thème « Mettre les voiles ». Elle a proposé des animations et un concours pour petits et grands du 24 au 26 mars 2023. Les enfants avaient aussi la possibilité de participer à un atelier dessin. Pour cet événement, la bibliothèque a été magnifiquement décorée par des dessins de la crèche de Marly.

### **Bibliothèque scolaire**

La bibliothèque scolaire, intégrée à la BRM, dispose d'un budget annuel indépendant de celui de la bibliothèque régionale. Le personnel se charge de l'achat des livres pour les classes primaires et enfantines.

89 classes se sont rendues à la bibliothèque en 2023. Le personnel a la responsabilité d'organiser ces visites et ces animations de classes. La bibliothèque propose actuellement 12 activités différentes et les enfants y adhèrent avec un grand intérêt.